

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAUVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°001/2015

Objet : Adoption du compte rendu du Conseil communautaire du 11 décembre 2014

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 11 décembre 2014

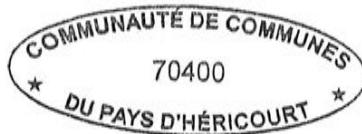
Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°003/2015

Objet : Adhésion de principe à Haute-Saône numérique

Le Président expose que la couverture Haut débit de la CCPH à travers le SMAU a permis :

- L'alimentation en fibre optique de la zone des GUINNOTTES sachant que la pose des fourreaux depuis le rondpoint de Brevilliers jusqu'aux et dans les Guinnottes a été prise en charge par l'opération GUINNOTTES et avant le rondpoint de Brevilliers par Alliance Connectic
- L'amenée des fourreaux et la pose de chambres dédiées sur la ville d'Héricourt et ce jusqu'à la Mairie, la CCPH, le centre d'affaires Pierre Carmien depuis le NRA d'Héricourt
- La mise en place d'un Point de Raccordement Mutualisé (PRM) à Châlonvillars
- La mise en place d'antennes Wifi max
- Une offre satellitaire pour les zones blanches.

Toutefois, force est de constater que l'offre initiale en termes d'aménagement du territoire à savoir 2 mégabits si elle était justifiée au début des années 2000, est totalement dépassée aujourd'hui. Malgré la mise en œuvre de la BLHD (Boucle Locale Haut Débit), il reste encore de nombreux secteurs non couvert par un débit équivalent à 8 mégas.

L'offre wifimax n'est qu'une solution provisoire dès lors que les collectivités dans leurs propres schémas d'aménagement numérique se dirigent toutes à termes sur le FTTH soit la fibre à l'habitant.



Aujourd'hui, les usages traditionnels nécessitent un débit symétrique de l'ordre de 10 mégas minimum dont 8 pour le triple play. L'offre d'Alliance Connectic n'étant plus adaptée et jugée insuffisante, il convient d'envisager des solutions alternatives.

Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du CG70 a pour objectifs :

- A échéance 2025-2030, apporter le Très Haut débit (THD) à tous les abonnés en Haute-Saône grâce à la mise en œuvre d'un mix de technologies.
- Garantir un débit « plancher » de 30 Mbps
- Atteindre 100 Mbps pour au moins 2 lignes sur 3 grâce aux technologies FTTX (FTTH, FTTB, FTTO, FTTLA)
- Montant total des investissements pour atteindre cette cible : de l'ordre de 200 M€ HT.

Principes directeurs

- Agir en complémentarité des infrastructures existantes
- Mettre en œuvre un mix de technologies THD offrant un bon niveau de qualité de service
- Apporter une réponse homogène et cohérente sur l'ensemble du territoire
- Apporter une solution réaliste du point de vue des délais de mise en œuvre et des possibilités de financement public,
- Concevoir par étapes des infrastructures pérennes qui répondent aux besoins de court et de long terme et qui permettent le déploiement généralisé de la fibre optique de bout en bout.

Avant d'atteindre les objectifs de 2025 et 2030, un programme intermédiaire a été adopté et confié à Haute Saône Numérique sachant qu'un arc optique Héricourt Vesoul a déjà été créé depuis les Guinnottes.

Juridiquement, le CG70 a transféré sa compétence au SMAU sur le territoire de la CCPH mais les intitulés ne sont pas les mêmes. Les objets sont en effet très différents puisque le SMAU visait 2 mégabits pour l'habitant là où Haute Saône Numérique vise un objectif de très haut débit, soit 30 mégabits à court terme et la fibre optique à l'habitant à terme.

La compétence de Haute Saône Numérique est principalement le Très Haut Débit.

C'est pourquoi, compte tenu que le SMAU n'a pas confié dans la délégation accordée à Alliance connectic le FTTH (fibre optique à l'habitant) il nous semble opportun de nous rapprocher du syndicat mixte ouvert Haute Saône Numérique chargé de mettre en œuvre le plan d'aménagement numérique du département.

Toutefois, il convient de conditionner notre adhésion à la prise en considération par Haute Saône Numérique de l'ensemble des investissements qui ont déjà été réalisés et qu'il conviendrait de déduire des premières années de cotisation. Les chiffrements estimés sont de l'ordre de 600 K€ à 800 K€.

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le principe d'adhésion au syndicat mixte Haute Saône Numérique et **AUTORISE** le Président à solliciter le syndicat mixte Haute Saône Numérique pour une prise en charge selon des moyens à déterminer des investissements déjà réalisés sur notre territoire.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler", is written over the bottom right corner of the stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°004/2015

Objet : Création d'un service commun d'instruction du droit des sols

Le Président expose qu'il existe sur la CCPH 2 dispositifs en termes d'instruction des Autorisations D'occupation des Sols (ADS) c'est-à-dire l'instruction des permis de construire, des déclarations préalables de travaux, permis de démolir, certificat d'urbanisme, permis d'aménager ...

- Une instruction par les services municipaux de la ville d'Héricourt pour les ADS d'Héricourt qui exerce obligatoirement ce service depuis 2006 ;
- Une instruction par les services de la DDT pour les 19 autres communes.

La loi ALUR du 24 mars 2014 **abaisse** le seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat puisque l'Etat opérait l'instruction gratuitement à la place des communes.

Ne pourront plus y prétendre, à compter du 1^{er} Juillet 2015, les communes compétentes en matière d'ADS et membres d'une intercommunalité de plus de **10 000 habitants** soit 14 communes sur 19 (Hors Héricourt).

Pour les communes soumises au RNU (Règlement National d'Urbanisme) les ADS continueront à être instruites par la DDT. Sont concernées les communes de Coisevaux, Courmont, Trémoins, Villers sur Saulnot qui sont en RNU.

S'ajoute la commune de Chavanne qui dispose d'une carte communale mais qui a délégué sa compétence à l'Etat et qui dispose d'un sursis jusqu'au 1^{er} janvier 2017.

Pour les 14 communes en POS ou PLU, c'est donc à une échéance très courte qu'il convient de trouver une alternative permettant de faire face à cette diminution de l'ingénierie de l'Etat sachant

que le conseil général de Haute Saône a décidé de son côté de créer un service ADS au sein d'Ingénierie 70 sur les antennes de Gray Vesoul et Lure, mais ce service sera un service payant dont les modalités ne sont pas encore connues.

La prise en charge de cette instruction par la CCPH pour l'ensemble du territoire paraît la solution la plus pertinente et répond aux encouragements de l'Etat à mutualiser les services et à créer des services communs.

Le service d'instruction des ADS peut en effet en application des dispositions législatives, être piloté par la CCPH mais dans tous les cas la délivrance des actes resterait bien évidemment de la compétence des maires. De même que le guichet unique des usagers resterait la Mairie.

Il s'agit donc de trouver une organisation qui permette d'offrir une bonne expertise technique, juridique, de qualité et de proximité.

- **LES MODALITES PRATIQUES DE CREATION DU SERVICE COMMUN**

Les moyens humains du service commun.

Le personnel municipal d'Héricourt concerné est composé de 2 agents (1 cat B et 1 cat C) à temps plein mais affectés à mi-temps seulement à l'instruction des ADS de la ville. Seuls les agents exerçant leurs missions en totalité sur le service commun sont transférés de plein droit !

Ces 2 agents ne seraient donc pas transférés de plein droit et seraient mis à disposition du service commun et resteraient ainsi qu'ils en ont exprimé le souhait, sous le statut de la ville d'Héricourt sans changement aucun quant à leur déroulement de carrière et rémunération.

Selon les services de la DDT, il conviendrait sur la base des documents instruits en 2011 que la CCPH soit dotée de 0,9 ETP pour les 14 communes hors Héricourt et donc approximativement 1 ETP pour les 19 communes. (Le ratio est 1 ETP pour 300 actes à l'année).

Le service commun serait donc composé de 3 agents pour environ 2 Equivalents temps plein, 2 agents de la ville et un agent à recruter.

Une convention de mise à disposition interviendra entre la ville et l'EPCI pour régler les modalités de mises à disposition. La Commission administrative paritaire B et C devra être saisie pour les demandes de mises à disposition.

Les locaux : Le service commun resterait localisé à la Mairie d'Héricourt pour 3 postes.

Les moyens matériels : il conviendra d'acquérir le logiciel informatique pour l'instruction de chaque commune. L'archivage des dossiers nécessitera une adaptation des espaces actuels de la mairie.

Le financement de ce nouveau service : La loi ne prévoit aucune obligation quant aux conditions financières applicables aux services communs, la gratuité apparaît donc admise.

Les effets financiers du service commun doivent dans tous les cas être mentionnés dans la convention et peuvent également s'imputer sur l'attribution de compensation. Il est possible de déduire les charges des attributions de compensation. Dans tous les cas, la CLECT devra être saisie et quelle que soit la solution, il y aura bien une charge financière nouvelle pour le bloc communal, la ville ayant déjà eu à assumer ces dépenses en 2006.

A ce stade, l'estimation du coût du service est la suivante :

- Investissement de démarrage de première année :	6 150 TTC
(Licence d'instruction d'un poste supplémentaire / Licences communes / intégration des données cadastrales, timbres à date et n° dossier)	
- Amortissement logiciel ville :	30 14 €
TTC	
- Maintenance logiciel	480 € TTC
- Mise à jour des données cadastrales :	540 € TTC
- Salaires (base 2 ETP)	60 000 €
TTC	

- Frais divers (déplacement, papier, affranchissement ...) 3 300 € TTC
- TOTAL (hors première année) : 67 334 € TTC

A cela s'ajoutent les frais de numérisation et d'intégration des POS et PLU soit 1640 € HT/commune.

Le conventionnement avec les communes : chaque commune devra donc délibérer pour adhérer et conventionner avec le service. La convention précisera les modalités de fonctionnement du service et les conditions financières.

Le calendrier de mise en œuvre : Prise en charge de toutes les communes volontaires à effet du 1^{er} juillet 2015.

Proposition :

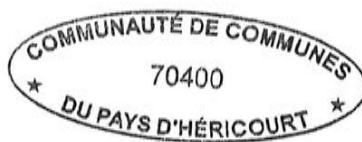
La création d'un service commun n'étant pas une prise de compétence, la modification statutaire n'est pas obligatoire et les communes ne sont pas obligées d'adhérer.

La mise en place de ce service commun apparaît comme la solution la plus judicieuse mais n'aura de réelle consistance qu'avec l'adhésion de la ville d'Héricourt. C'est pourquoi il convient en premier lieu que le conseil communautaire se prononce sur la création de ce service commun, puis de saisir la ville d'Héricourt eu égard à l'exercice déjà de cette instruction puis nous devrons revenir devant l'assemblée communautaire pour définir les modalités techniques et financières d'organisation avec un modèle de convention entre la CCPH et les communes.

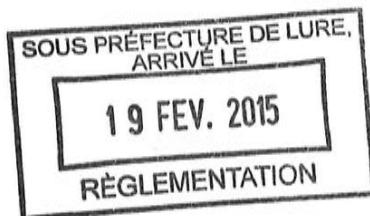
L'exposé du président entendu conseil communautaire à la majorité (1 abstention) :

- **SE PRONONCE** favorablement pour la création d'un service commun communautaire d'instruction du droit des sols ;
- **DECIDE** de saisir toutes les communes du pays d'Héricourt sur une adhésion au service commun
- **PRECISE** que pour les 5 communes (Chavanne, Coisevaux, Courmont, Trémoins, Villers sur Saulnot), celles-ci sont encouragées à adhérer au service commun au plus tard au 1^{er} janvier 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.02.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Brabant", is written over the official stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°005/2015

Objet : Adoption du Règlement intérieur du terrain de football synthétique

Le Président expose que les travaux du terrain de football synthétique et des vestiaires adjacents situés à Brevilliers sont désormais achevés.

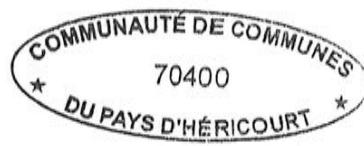
Le site sera prochainement ouvert aux utilisateurs, il est donc nécessaire d'adopter le règlement intérieur qui leur sera imposable.

Ce règlement porte notamment sur :

- l'accès aux équipements
- l'accueil des spectateurs
- le planning et les modalités d'utilisation
- l'hygiène et la salubrité
- les interdictions
- les clés des locaux
- les assurances...

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le règlement intérieur du Terrain de football synthétique de Brevilliers.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°006/2015

Objet : Demande de permis de démolir pour les bâtiments sinistrés au 13, rue de la Tuilerie à Héricourt

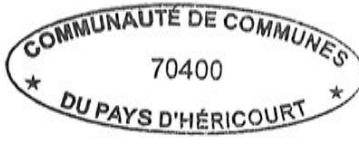
Le Président expose que lors du Conseil communautaire du mois de décembre, le conseil communautaire a accepté de percevoir l'indemnité de sinistre concernant l'incendie des locaux situés au 13 rue de la Tuilerie du 13 octobre 2013. Le montant de cette indemnité est de 164 000 €.

Il convient désormais de procéder aux travaux de démolition de ce qu'il reste de ces locaux et ce sans présager de l'avenir du site. Cela permettra notamment de sécuriser les lieux.

Sont ainsi concernés 2 ensembles de la copropriété situé 13 rue de la Tuilerie à Héricourt sur un terrain d'emprise de 17 712 m² cadastré section AR numéro 0689. Il s'agit d'un local de 280 m² et d'un local de 360 m².

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président ou le Premier Vice-Président à signer la demande d'autorisation de permis de démolir pour ces locaux et à retenir l'entreprise de démolition-désamiantage.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°007/2015

Objet : Elargissement des horaires d'ouverture au public de la Médiathèque F. Mitterrand : Modification du règlement intérieur

Le Président présente le projet de modification des horaires d'ouverture de la Médiathèque lequel est conforme aux axes de développement formalisés dans le projet d'établissement de la Médiathèque (validé par le Conseil Communautaire en Décembre 2013).

Les horaires actuels de la Médiathèque intercommunale excluent une partie de ses publics potentiels. Aussi conformément aux propositions adoptées par le conseil communautaire à travers le projet d'établissement, l'élargissement des horaires d'accueil aux publics a fait l'objet d'un travail en associant les salariés de la Médiathèque.

Le comité technique CHSCT s'est réuni le 03 Février 2015 et a émis un avis favorable aux modifications apportées.

Il est ainsi proposé d'élargir l'accès au service pour les usagers selon les modalités suivantes :

	Anciens Horaires de Septembre à Juin	Anciens Horaires Juillet et Août	Nouveaux horaires de Septembre à Juin	Nouveaux Horaires Juillet et Août
Lundi	Fermeture			
Mardi	14 h-18h	10h-12h 14h-18h	10h-12h 13h-18h30	9h -12h 13h-18h
Mercredi	10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	10h-12h 13h-18h30	9h -12h 13h-18h

jeudi	14h-18h	10h-12h 14h-18h	13h-18h30	9h -12h 13h-18h
Vendredi	14h-18h	10h-12h 14h-18h	10h-12h 13h-18h30	9h -12h 13h-18h
Samedi	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 13h-18h30	9h -12h 13h-18h

L'ouverture annuelle au public passe ainsi de 1244 heures à 1882 heures.

La Période scolaire (1^{ère} semaine de septembre à 1^{ère} semaine de juillet) passe ainsi de 23 heures d'ouverture hebdomadaire à 35,5 heures et la période estivale passe de 29 heures d'ouverture hebdomadaire à 40 heures.

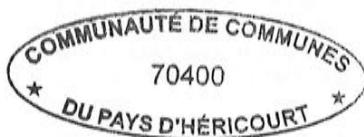
La mise en œuvre de ces nouveaux horaires sera effective à compter du Mardi 02 Mars 2015.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions et 2 votes contre) **ADOPTE** l'élargissement des horaires d'ouverture de la Médiathèque F. Mitterrand et **AUTORISE** la modification du Règlement Intérieur de la Médiathèque en conséquence.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * *

N°008/2015

Objet : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2015

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a prévu de voter son budget primitif en avril 2015. Or, durant le premier trimestre, la collectivité va être amenée à réaliser des dépenses d'investissement non concernées par les crédits de reports.

L'article 15 de la loi n°88-15 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation permet aux collectivités territoriales sur autorisation de leur conseil d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette).

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour mémoire, les dépenses d'investissement du budget primitif 2014 et des décisions modificatives votées s'élèvent au total à 5 163 868,54 € (hors dette donc).

Sur la base de ce montant, les dépenses d'investissement peuvent ainsi être engagées, liquidées et mandatées dans la limite de 1 290 967,13 € et selon la répartition suivante :

- pour le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 38 845,00 €
- pour le chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 134 985,17 €
- pour le chapitre 23 « immobilisations en cours » : 1 117 136,96 €

Afin de faire face aux dépenses d'équipement, il est proposé de prévoir ces montants aux articles budgétaires suivants :

CHAPITRE	ARTICLE	FONCTION	MONTANT
Chap. 20 « immobilisations incorporelles »			13 250 €
	2051	421	12 800 €
	2051	523	450 €
Chap. 21 « immobilisations corporelles »			40 050 €
	21312	421	500 €
	21568	414	1 000 €
	21568	421	1 500 €
	21568	321	450 €
	2168	321	10 000 €
	2182	421	10 000 €
	2184	414	600 €
	2184	421	12 500 €
	2188	60	7 500 €
Chap. 23 « immobilisations en cours »			576 000 €
	2312	414	55 000 €
	2313	64	450 000 €
	2313	421	71 000 €
TOTAL			633 300 €

450 000 € permettront d'honorer les dépenses du pôle enfance en cours de construction.

71 000 € correspondent au solde de l'opération d'extension de Coisevaux.

55 000 € sont consacrés au solde de l'opération terrain de foot synthétique.

Le reste est réparti entre les différents services pour des dépenses d'investissement de petit équipement.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions et 2 votes contre) **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des chapitres 20, 21 et 23 avant le vote du budget primitif 2015, selon la répartition par article ci-dessus et dans la limite de 633 300 €.



Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 février 2015

Le Président,

Bertrand

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°009/2015

Objet : AED : attribution de fonds de concours aux communes d'Echenans sous Mont Vaudois, Verlans, Vyans le Val et Héricourt

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

3 dossiers ont été déposés et sont complets:

- La commune d'ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1 311.75 €**, soit 15 % de la subvention de 6 996 € versée par le Conseil Général abondée de 1 749 €.
- La commune de VERLANS sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1089 ,75 €**, soit 15 % de la subvention de 5 812 € versée par le Conseil Général abondée de 1 453 €.
- La commune de VYANS LE VAL sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1 589.10 €**, soit 15 % de la subvention de 8 475 € versée par la Conseil Général abondée de 2 119 €.

1 dossier a été déposé pour régularisation :

- La ville d'HERICOURT sollicite la régularisation du fonds de concours qui lui a été versé en août 2014 à hauteur de 3 922.05 € et pour lequel le Conseil Général a abondé sa participation initiale de 26 147 € de 6 537 € supplémentaires. Ainsi la participation complémentaire de la CCPH s'élève à **980.55 €**.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant de ces fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à leur versement en faveur des communes. Les crédits seront inscrits au budget 2015

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunhata", is written over a diagonal line starting from the left edge of the page.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°010/2015

Objet : Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que dans le cadre de la politique HABITAT 2020, 1 nouveau dossier a été engagé au titre des « façades » et 1 au titre d' « Habiter mieux » qui mobilisent les subventions de la CCPH.

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	MICHEL HENRY
Adresse	2 Rue de la Grappière 70400 CHAMPEY
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	23 805 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €
- Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	FRANCOIS DOS SANTOS VIANA
Adresse	2, Chemin du Champs du Chêne 70400 ETOBON
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	11 271 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	9 635 €
Montant subvention CCPH	500 €

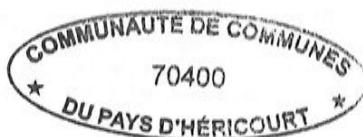
Ce sont au total **1 300 €** de subventions que la CCPH accorde sur ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

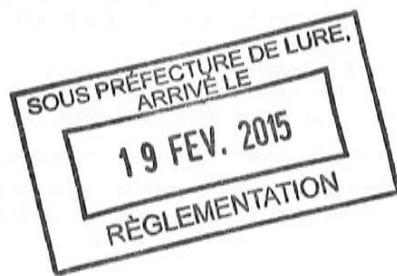
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Burkhardt".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°011/2015

Objet : Demande d'aides de fonctionnement et d'équipement à la CAF de Haute-Saône pour la Médiathèque F. Mitterrand

Le Président expose que dans le cadre du développement de la Ludothèque à la Médiathèque F. Mitterrand, la CCPH sollicite la CAF de Haute-Saône par les demandes d'aides suivantes :

• Aide au fonctionnement

Aide relative à l'organisation de la deuxième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! », programmée le Samedi 11 Avril 2015 à la Halle de Cavalerie à Héricourt. Pour rappel, la première édition, déjà soutenue par la CAF, avait permis d'accueillir tout au long de la journée près de 700 personnes.

- Budget prévisionnel de la manifestation : 7600 € H.T.
- Montant de l'aide sollicitée : 3800 € H.T.

• Aide à l'équipement

Aide relative au développement de la section jeu de la Médiathèque, par l'acquisition de mobilier principalement dédié à l'espace « petite enfance » et au développement de l'espace de jeu vidéo

- Budget prévisionnel d'équipement : 7000 € H.T.
- Montant de l'aide sollicitée : 2100 € H.T.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Saône et à la signature des documents afférents.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhalle".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°012/2015

Objet : Crédences éteintes - ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

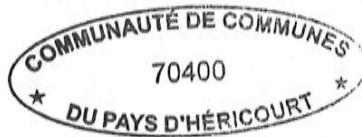
Ne sont présentées que les créances éteintes, les admissions en non-valeur au motif que les personnes ont disparu, ou que les poursuites sont sans effet, ne sont pas proposées (pour information 748,55€).

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **2 437.91 €** portant sur les années 2009 à 2014 pour 6 dossiers de redevables d'Héricourt.

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
HERICOURT	306.75 €	398.04 €	258.10 €	583.70 €	486 €	405.32 €	2 437.91 €	Liquidation Judiciaire (2 dossiers) PRP sans liquidation judiciaire (4 dossiers))
TOTAL	306.75 €	398.04 €	258.10 €	583.70 €	486.00 €	405.32 €	2 437.91 €	

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADMET EN NON-VALEUR** des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **2 437,91€**.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bukhalé".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°013/2015

Objet : Séjour vacances d'été : « Séjour à la ferme »

Le Président expose qu'au vu du succès du séjour hiver (76 dossiers pour 45 places), le bureau du 5 février 2015 a émis un avis favorable à l'organisation d'un séjour été qui se déroulera du 6 au 10 juillet (soit 5 jours et 4 nuits).

Aussi il est important de réserver le plus vite possible le séjour vu les difficultés rencontrées l'année dernière. Des précédentes sorties sur ce thème ont déjà démontré l'intérêt des enfants.

Le bureau a examiné plusieurs propositions et a retenu le projet « Séjour à la ferme » : une immersion à la ferme de « la Batailleuse » à Rochejean dans le Doubs au pied du Mont d'or et à 5 km du lac St Point. Cet établissement est agréé Jeunesse et Sport.

Activités proposées : soin des animaux, fabrication de biscuits artisanaux, fabrication de faisselle, randonnée en montagne, fabrication de pain au fournil du village, grand jeu « défi lait » qui consiste à un jeu de piste où les enfants reçoivent un ingrédient à chaque épreuve réussie et les utilisent pour réaliser une recette de crêpe pour la soirée », fabrication de pizza. Une visite de la maison de la réserve et baignade au lac de Remoray est également prévue. Au retour des journées et en soirée les enfants pourront découvrir les joies de la traite des chèvres et de vaches.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel)

DEPENSES		RECETTES	
Animation + Hébergement En pension complète	6 510 €	Familles	5 500 €
Transport	1 070 €	Caf aides vacances	1 000 €
Trajet bus (2 trajet aller-retour pour le lac et la maison de la réserve)	170 €	CCPH	1 250 €
TOTAL	7 750 €	TOTAL	7 750 €

Pour information le coût du projet d'été 2014 pour 40 enfants était de 8 875 € avec un reste à charge pour la CCPH de 1925 € pour un séjour de 4 jours et 3 nuits (au lieu de 5 jours et 4 nuits).

Rappel des tarifs appliqués pour le séjour été 2014 qu'il est proposé de reconduire sans changement.

T-2 QF ≤ 440 ⇒ 75€
 T-1 440 < QF ≤ 570 ⇒ 85€
 T0 570 < QF ≤ 1 500 ⇒ 150€
 T+1 QF > 1 500 ⇒ 230€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** la tarification proposée et **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour.

Publié à
HERICOURT,
Le 17.02.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Burkhardt", is written over the official stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 février 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 février 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Claude PERRIN à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Angélique BARROCAS / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Catherine FORTES à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * *

N°014/2015

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : Néant
- ④ Marchés publics :

M476/2014	Association CRISSYL	services	Réservation séjour Ski	11/12/14	6 187,50 €
M481/2014	Sarl SEEB	fournitures	Relamping et remplacement de blocs de secours défectueux - Médiathèque/ludothèque	12/12/14	5 565,99 €
M482/2014	Sarl SEEB	fournitures	Relamping et petits travaux électriques - CSIAG	12/12/14	5 337,14 €
M483/2014	Clair & Net	fournitures	Réfection de l'étanchéité - Médiathèque	12/12/14	9 852,44 €
M484/2014	COURVOISIER	fournitures	Fourniture et pose de store vénitien	12/12/14	6 785,00 €
M498/2014	Delagrave	fournitures	mobilier extension Coisevaux	19/12/14	5 639,88 €
M06/2015	MIROLO	travaux	Carrelage vestiaires foot	16/01/15	3 817,84 €
M13/2015	Wesco	fournitures	Mobilier Grandjean	21/01/15	4 471,59 €
M24/2015		services	Etude de faisabilité Maison de l'Enfant	03/02/15	2 500,00 €

- ⑥ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑥ Actions en justice : NEANT
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 3 décembre 2014 au 5 février 2015**

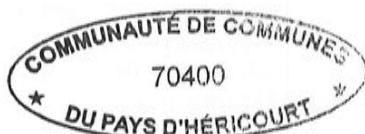
Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
EMPLOI AVENIR	1	24h	1
	3	5h	2
	1	18h	1
	1	30 h	1
	1	7 h	1
	1	2h30	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	4	28 h	3
MEDIATHEQUE			
EMPLOI AVENIR (renouvellement)	1	35h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Renfort activité	1	18h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	4	35 h	2
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Remplacement	1	2 h	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 février 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.02.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOBON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°015/2015

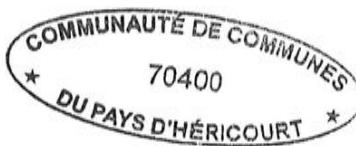
Objet : Adoption du compte rendu du Conseil communautaire du 12 février 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 12 février 2015

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.



Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOBON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°016/2015

Objet : Adoption du compte administratif 2014 du budget principal

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 3^{ème} vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2014 du budget principal de la communauté de communes.

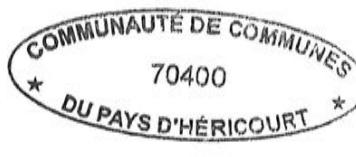
Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **ADOPTE** le compte administratif 2014 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	5 926 901.22 €
	Section d'investissement :	4 126 895.20 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	6 877 793.09 €
	Section d'investissement :	3 814 030.61 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°017/2015

Objet : Adoption du compte de gestion 2014 du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) ADOpte le compte de gestion 2014 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	5 926 901.22 €
	Section d'investissement :	4 126 895.20 €

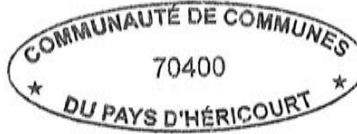
RECETTES :	Section de fonctionnement :	6 877 793.09 €
	Section d'investissement :	3 814 030.61 €

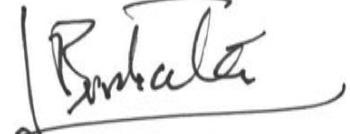
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOBON)

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°018/2015

Objet : Affectation des résultats du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	457 941.01 €	950 891.87 €	1 408 832.88 €
Investissement	- 599 023.72 €	- 312 864.59 €	- 911 888.31 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 619 739.87 € et en recettes pour 598 000.00 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 21 739.87 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2015 : Excédent	1 408 832.88 €
Solde d'Investissement - Besoin de financement	- 911 888.31 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	- 21 739.87 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement - Restes à réaliser)	- 933 628.18 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	933 628.18 €
2. Report en fonctionnement au R/002	475 204.70 €
3. Report en investissement au D/001	911 888.31 €

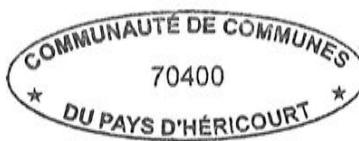
Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Bunkalla".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°019/2015

Objet : Adoption du compte administratif 2014 du budget annexe ordures ménagères

Le vice-président, délégué aux finances, présente le compte administratif 2014 du budget annexe des ordures ménagères. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 3^{ème} vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, **ADOPTE** le compte administratif du budget annexe Ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 544 678.78 €
	Section d'investissement :	822 929.94 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 595 668.88 €
	Section d'investissement :	766 310.98 €

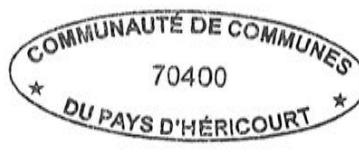
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Assistaient à la séance :

Mme MM

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°020/2015

Objet : Adoption du compte de gestion 2014 du budget annexe ordures ménagères

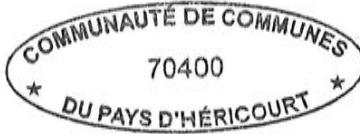
Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, ADOPTE le compte de gestion du budget annexe Ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 544 678.78 €
	Section d'investissement :	822 929.94 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 595 668.88 €
	Section d'investissement :	766 310.98 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 mars 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)
membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Assistaient à la séance :

Mme MM

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°021/2015

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe ordures ménagères

Le Président rappelle que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **AFFECTE** les résultats comme suit :

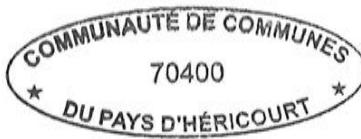
	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	193 573.51 €	50 990.10 €	244 563.61 €
Investissement	158 448.10 €	-56 618.96 €	101 829.14 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 45 151.45 € et en recettes pour 0 €, ils se soldent par un besoin de financement de 45 151.45 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET OM	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2015 : Excédent	244 563.61 €
Solde d'investissement : Excédent d'investissement	101 829.14 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses) : besoin de financement	- 45 151.45 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	56 677.69€
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0 €
2. Report en fonctionnement au R/002	244 563.61 €
3. Report en investissement au R/001	101 829.14 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. M. Alter".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°022/2015

Objet : Adoption du compte administratif 2014 du budget annexe Transport à la Demande

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif 2014 du budget annexe du service de Transport à la demande. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 3^{ème} vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, **ADOPTE** le compte administratif du budget annexe Transport à la demande.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	162 669.34 €
	Section d'investissement :	451.00 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	162 669.34 €
	Section d'investissement :	2 296.68 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°023/2015

Objet : Adoption du compte de gestion 2014 du budget annexe Transport à la Demande

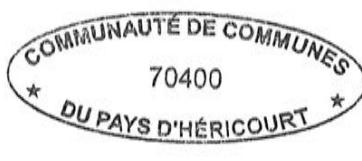
Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, ADOPTE le compte de gestion du budget annexe Transport à la demande.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	162 669.34 €
	Section d'investissement :	451.00 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	162 669.34 €
	Section d'investissement :	2 296.68 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)
membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°024/2015

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe Transport à la Demande

Le Président rappelle que l'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

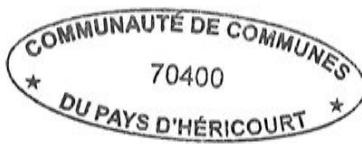
- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement	+ 9 642,74 €	+ 1 845,68 €	+ 11 488,42 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET TRANSPORT	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2015	0,00 €
Solde d'investissement : Excédent	11 488.42€
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	11 488.42 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	0,00 €
3. Report en investissement au R/001	11 488.42 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhalle".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°025/2015

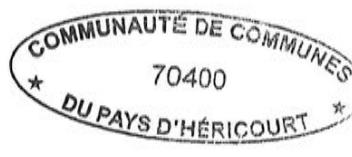
Objet : Adoption du compte administratif 2014 du budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif 2014 du budget annexe CAPC. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 3^{ème} vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, **ADOPTE** le compte administratif du Centre d'Affaires Pierre Carmien.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	115 284.05 €
	Section d'investissement :	62 978.29 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	145 246.24 €
	Section d'investissement :	77 698.91 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOBON)



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°026/2015

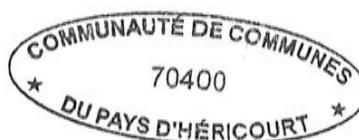
Objet : Adoption du compte de gestion 2014 du budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le President Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 votes contre) de ses membres, **ADOpte** le compte de gestion du Centre d'Affaires Pierre Carmien.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	115 284.05 €
	Section d'investissement :	62 978.29 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	145 246.24 €
	Section d'investissement :	77 698.91 €

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOBON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°027/2015

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le Président rappelle que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 2 793.32 €	+ 29 962.19 €	+ 32 755.51 €
Investissement	+ 71 048.55 €	+ 14 720.62 €	+ 85 769.17 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET CAPC	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2015 : (Excédent)	32 755.51€
Solde d'Investissement : Excédent d'investissement	85 769.17 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	85 769.17 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1 Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	32 755.51 €
3. Report en investissement au R/001	85769.17 €

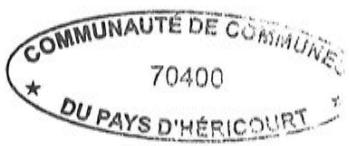
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Schaller".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°028/2015

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2015.

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une formalité obligatoire pour toutes les communes et structures intercommunales comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus et ceci conformément à l'article 15 de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Le débat d'orientation budgétaire est organisé dans les deux mois précédant l'examen du budget prévisionnel. Ce débat constitue, selon une jurisprudence constante, une formalité substantielle de la procédure budgétaire et doit donner lieu à une délibération, qui toutefois n'emporte pas, par elle-même, de caractère décisionnel.

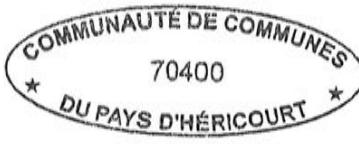
Après un rappel du contexte économique et territorial, le Président expose les orientations générales du budget 2015. Il présente ensuite les grandes lignes de la stratégie financière de la collectivité et le programme d'investissement 2015.

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°029/2015

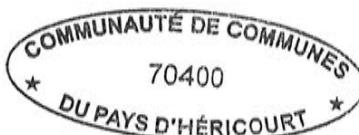
Objet : ZAC des Guinnottes - cession d'une parcelle à la Ville d' Héricourt

Le Président expose que suite à l'incendie du 13 octobre 2013 qui a affecté 9 lots de la copropriété du 13, rue de la Tuilerie, 4 copropriétaires ont manifesté auprès de la CCPH et de la Ville d'Héricourt leur souhait de déplacer leur activité sur la ZAC des Guinnottes 1, sur le lot 2B encore disponible.

La Ville d'Héricourt s'est donc engagée à acquérir cette parcelle, cadastrée AL 0883, d'une superficie totale de 3 827 m² et d'une surface utile de 2 577 m², auprès de la SOCAD pour un prix de 18 € HT/m² soit un montant de 46 386€ HT. Cette emprise sera ensuite rétrocédée aux 4 propriétaires au moyen d'un échange sans soultre.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) EMET un avis favorable à la cession du lot 2B des Guinnottes 1 par la SOCAD à la Ville d'Héricourt pour faciliter l'installation des 4 propriétaires sinistrés au prix de 46 386 € HT.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°030/2015

Objet : Modification du règlement de fonctionnement du Multi Accueil

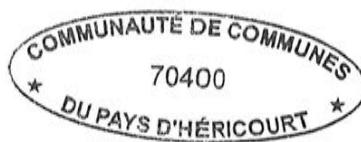
Le Président expose que suite à un contrôle du Multi-accueil par la Caisse d'Allocation Familiale fin 2014, il convient d'ajuster le règlement de fonctionnement du Multi accueil qui avait été adopté à l'unanimité le 13 Décembre 2011 afin d'y intégrer des précisions qui ne figuraient pas expressément dans le règlement mais qui étaient bien appliquées néanmoins par les services.

Il s'agit de modifications très à la marge et qui visent surtout à donner plus d'informations aux parents lors de la remise du règlement de fonctionnement.

A titre d'exemple, la définition des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence est mentionnée expressément tout comme la gratuité des 3 heures d'adaptation.

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le règlement de fonctionnement du Multi-accueil modifié.

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°031/2015

Objet : Adhésion au service de la médecine préventive du Centre de Gestion de la Haute-Saône

Le Président expose que conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, le Centre de Gestion a créé son propre service de médecine préventive. La CCPH adhère à ce service depuis 2009.

Cette convention prévoit conformément à la réglementation une visite médicale tous les 2 ans pour les agents administratifs et périscolaires et une visite annuelle pour les agents du service OM et de la cantine.

La visite d'embauche d'un nouveau salarié sera toujours réalisée par un médecin agréé puis une 2ème visite sera conduite par le médecin du centre de gestion.

Ce service permet également le recours à un psychologue du travail et des actions sur le milieu professionnel (visites des lieux de travail, fiche de risques, conseil en Hygiène et Sécurité, etc...).

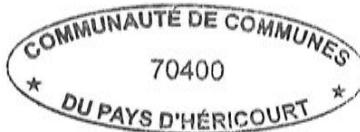
Le montant de cette prestation s'élève à 0,30% de la masse salariale et prend la forme d'une cotisation additionnelle versée au Centre de Gestion. Entrent dans la base de calcul tous les salariés de la Communauté de Communes y compris les emplois saisonniers, contractuels.

Il convient de renouveler cette convention à effet du 1er avril 2015.



Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion et ses éventuels avenants au service de Médecine de prévention géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et à inscrire les crédits nécessaires au budget 2015.

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 mars 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Brinkhauser".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°032/2015

Objet : Modification du règlement de formation relativ aux frais de déplacements des agents

Par délibération 31/2010 en date du 5 mars 2010, le Conseil Communautaire a adopté le règlement de formation de la collectivité mais il convient de l'ajuster compte tenu des modifications récentes apportées par le CNFPT.

« Afin de garantir l'égalité d'accès à la formation et de favoriser l'éco-mobilité, le CNFPT a revu son dispositif d'indemnisation des frais de transport. Ce dispositif permet une amélioration globale du niveau d'indemnisation et intègre les mêmes conditions d'indemnisation quel que soit le grade de l'agent. Un « éco-bonus » est accordé pour les déplacements en transports en commun et le covoiturage est encouragé. »

Les principes :

- Le calcul kilométrique du déplacement s'entend de la résidence administrative du lieu de travail jusqu'au lieu de la formation, en prenant le trajet le plus court en distance ;
- Pour bénéficier d'une indemnisation, le parcours aller/retour **doit être supérieur à 40 km** (nouvelle disposition, effective à ce jour), sauf pour les stagiaires en situation de handicap ;
- En cas de déplacement combinant l'usage d'un véhicule motorisé, hors véhicule de service, et des transports en commun, le barème pour les transports en commun s'appliquera. La demande d'indemnisation des frais de transport est un acte volontaire. Une fiche de demande de prise en charge est à compléter pendant la formation.

Il est proposé que la CCPH assume les coûts de transports non pris en charge par le CNFPT à savoir :

- le parcours inférieur ou égal à 40 kilomètres aller et retour soit les frais liés au véhicule ou les frais de transport en commun,
- l'indemnisation du premier kilomètre jusqu'au 40^{ème} kilomètre si l'agent utilise son véhicule personnel.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion et ses éventuels avenants au service de Médecine de prévention géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2015.

Il y a lieu de modifier en ce sens le règlement de formation et de préciser les éléments ci-dessus : « **exercice de droits de la formation, partie financement** » ainsi :

Remboursement des frais par la collectivité :

- Si les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'organisme de formation, les frais de transport sont remboursés comme suit à l'exception des formations personnelles :
- Prise en charge par la collectivité jusqu'au 40^{ème} kilomètres aller et retour entre la résidence administrative et le lieu de formation sauf dispositions plus avantageuses du CNFPT (transport en commun, TER, TGV, co – voiturage ou stagiaire en situation de handicap...)
- Les frais de transport liés aux préparations concours n'étant pas pris en charge par le CNFPT, ceux-ci seront remboursés par la collectivité.
- Pour les formations autres que celles dispensées par le CNFPT : les frais de transport seront remboursés par la collectivité, l'agent aura la possibilité de prendre un véhicule de service en demandant l'autorisation via l'ordre de mission qui sera validé par la direction.
- Dans tous les cas, la délibération sur le remboursement des frais de déplacement est applicable pour l'indemnisation des kilomètres, de l'hébergement (nuitée+ petit déjeuner) ; des frais de péages et de stationnement....
- Pour les frais d'hébergement, ils sont pris en charge par la collectivité conformément à la délibération sur les frais de déplacement s'il y a 50 kilomètres entre la résidence administrative et le lieu de la formation hors CNFPT. S'il s'agit d'une formation CNFPT, l'hébergement est prévu s'il y a 70 kilomètres entre la résidence administrative et le lieu de la formation.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **VALIDE** la modification du règlement de formation. La dépense correspondante sera inscrite au budget 2015.

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 mars 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 mars 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 mars 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)
membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs :

Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Luc BERNARD à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Michel CLAUDEL / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) / André BOYER (ETOIRON)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°033/2015

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Par Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ④ Marchés publics : NEANT
- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée :



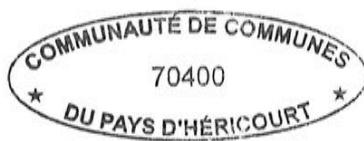
contrats du 6 février 2015 au 28 février 2015

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	18h30	1
	3	8 h	2
	2	14 h 45	2
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Néant			
MEDIATHEQUE			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Renfort activité	1	18h	1
Remplacement	1	17h30	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Néant			
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publié à
HERICOURT,
Le 18.03.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 mars 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Balter".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°034/2015

Objet : Adoption du compte rendu du Conseil communautaire du 12 mars 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 12 mars 2015.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

réé à
HERICOURT,
le 02.06.15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOSON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOSON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°035/2015

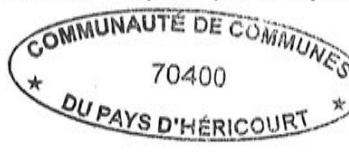
Objet : Adoption du Budget principal 2015

Le Président expose que la Communauté de communes se trouve confrontée à l'impact des baisses de dotations de l'Etat.

Ce budget se traduit par la mise en œuvre d'une deuxième étape du pacte fiscal dans le cadre d'un accord entre notre groupement et les 20 communes sur l'articulation des taux communautaires et communaux pour bonifier notre CIF, et sécuriser davantage le FPIC. La fiscalité communautaire va ainsi progresser mais sans impact aucun pour le contribuable. La baisse des recettes réelles que connaît la CCPH sera donc absorbée pour 2015 sur notre épargne et au moyen d'un recours à l'emprunt limité ce qui est possible compte tenu de notre faible endettement. Ce budget 2015 s'est construit avec une volonté manifeste de toujours maîtriser fortement les charges de fonctionnement. Après une présentation du budget par chapitre avec un focus précis sur les charges à caractère général et la masse salariale, un examen est réalisé par service avec un zoom sur le programme d'investissement.

Le Président précise que le budget principal s'équilibre à **7 040 204.70 € en section de fonctionnement et à 5 636 947.17 € en section d'investissement**.

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (2 votes contre), **ADOpte** le présent Budget primitif 2015 présenté chapitre par chapitre.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°036/2015

Objet : Vote des taux

Le Président explique que le budget a été élaboré avec application du pacte fiscal et sans hausse du taux de la CFE.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADOPTE** les taux suivants :

- Taux de TH : 9,56 %
- Taux de FNB : 2,66 %
- Taux de FB : 2,41 %
- Taux de CFE : 25,68 %

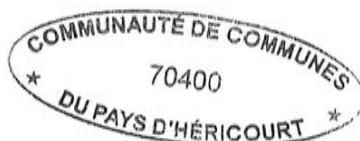
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.4.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°037/2015

Objet : Vote du coefficient de la TASCOM pour 2016

Le Président rappelle que dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) prévue à l'article 3 de la loi n° 72-657 du 13 juillet est dorénavant perçue au profit de l'EPCI sur le territoire duquel est situé l'établissement imposable. Les collectivités locales ont la possibilité de moduler le montant de la TASCOM, à la hausse ou à la baisse en appliquant un coefficient multiplicateur.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** de maintenir le coefficient multiplicateur de TASCOM à 1,15 en 2016.

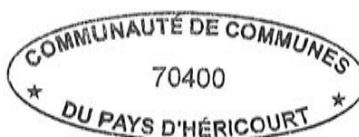
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°038/2015

Objet : Transformation de postes

Le Président expose que suite à des mouvements de personnel, il y a lieu de transformer deux postes en un seul poste.

Postes à supprimer	Poste à créer
1 poste d'adjoint technique de 2eme classe à 6 heures au 1er juillet 2015	1 poste d'adjoint d'animation de deuxième classe à 17 h 30 par semaine au 1er juillet 2015
1 poste d'Atsem principal de 2eme classe à 10 heures au 1er juillet 2015	

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** de :

- Supprimer 1 poste d'adjoint technique de 2eme classe à 6 heures au 1er juillet 2015
- Supprimer 1 poste d'Atsem principal de 2eme classe à 10 heures au 1er juillet 2015
- Créer 1 poste d'adjoint d'animation de deuxième classe à 17 h 30 par semaine au 1er juillet 2015

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°039/2015

Objet : Création de postes

Le Président expose qu'il y a lieu de créer deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 15h00 l'un à compter du 1^{er} septembre 2015 et le second à partir du 1^{er} novembre 2015.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** de créer deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 15h00 à effet du 1^{er} septembre 2015 et du 1^{er} novembre 2015.

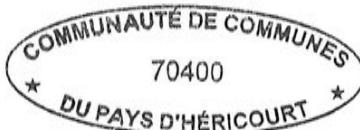
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°040/2015

Objet : Avancement de grades

Le Président expose que dans le cadre du déroulement des carrières, certains agents peuvent bénéficier en 2015 d'un avancement de grade. Leur dossier a ainsi été présenté à la CAP. Il est donc proposé de transformer les emplois suivants :

Grade actuel	Promouvable au grade de	Date de transformation de poste
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} mai 2015
Puéricultrice de classe supérieure	Puéricultrice hors classe	1 ^{er} mai 2015
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	1 ^{er} novembre 2015
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	1 ^{er} mai 2015
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} mai 2015
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1 ^{er} novembre 2015

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE :**

- De supprimer à effet du 1^{er} mai 2015 :

- Un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe
- Un poste de puéricultrice de classe supérieure
- Un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe
- Un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- De supprimer à effet du 1^{er} novembre 2015 :
 - Un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe
 - Un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- De créer à effet du 1^{er} mai 2015 :
 - Un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
 - Un poste de puéricultrice hors classe
 - Un poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe
 - Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- De créer à effet du 1^{er} novembre 2015 :
 - Un poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe
 - Un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

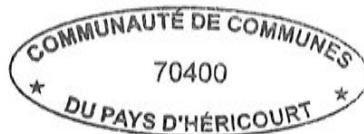
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Baudot".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/M VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°041/2015

Objet : Pacte Fiscal - FPIC

Le Président présente le projet de pacte fiscal au conseil communautaire avec le versement intégral de la fiscalité aux communes pour 2015 avec régime dérogatoire au FPIC.

Il précise que dès notification du FPIC de 2015, la communauté de communes et les communes devront délibérer pour appliquer la répartition libre telle que prévue au pacte. Il s'agit donc à ce stade de prendre une délibération de principe.

Le conseil communautaire à la majorité des deux tiers (2 votes contre) **ACTE** l'engagement de la communauté de communes à travers le pacte fiscal du versement intégral de la fiscalité aux communes pour 2015 avec répartition libre du FPIC.

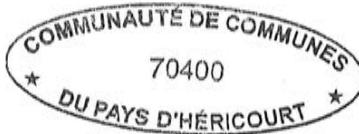
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°042/2015

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADIL 70

Le Président expose que l'ADIL70 (Association Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Saône) est accompagnée depuis plusieurs années par la CCPH au moyen d'une subvention pour aider au fonctionnement de cette association.

L'ADIL a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement le public dans le domaine de l'habitat (financement, contrats, relation avec les professionnels, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementation sur la qualité de l'habitat...).

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADIL 70 pour l'année 2015.

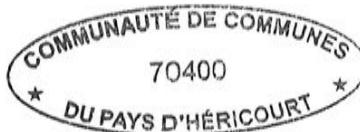
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
39

Nbre de suffrages exprimés
46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°043/2015

Objet : Attribution d'une subvention au Pôle énergie

Le Président expose que chaque année, la CCPH verse une participation au Pôle énergie Franche-Comté pour l'année en cours.

La Maison des énergies, située à côté du Lycée Louis Aragon a été inaugurée le 19 juin 2014. Ce bâtiment tertiaire à énergie positive accueille donc les bureaux du Pôle énergie.

En tant que Présidente du Pôle Energie, Martine PEQUIGNOT ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** de verser la subvention de fonctionnement de 9 000 € au Pôle énergie pour l'année 2015.

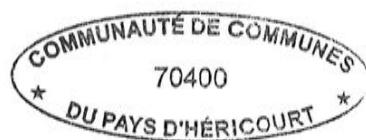
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOCON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOCON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°044/2015

Objet : Adoption du Budget annexe Ordures ménagères 2015

Le Président expose que le budget prévisionnel 2015 est élaboré pour tenir compte du passage en redevance incitative au deuxième semestre conformément aux prévisions votées en décembre dernier. Ce budget est bien maîtrisé depuis plusieurs années avec la volonté de consolider l'autofinancement pour financer les prochains investissements.

Le budget 2015 est marqué par la mise en place de la redevance incitative. C'est donc un budget intermédiaire qui est présenté au conseil communautaire avec une forte maîtrise des coûts de fonctionnement et la prise en compte de la mutation du service ordures ménagères. Ce budget est donc construit avec une nouvelle baisse des tonnages.

Le budget 2015 s'équilibre à 1 630 165,04 € en fonctionnement et à 264 630,59 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions), **ADOPTÉ** le présent Budget annexe « ordures ménagères » 2015 présenté chapitre par chapitre.

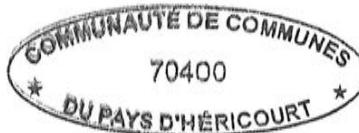
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

45



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°045/2015

Objet : Adoption du Budget annexe Transport à la demande 2015

Le Président expose que le budget prévisionnel TAD 2014 est élaboré pour la 6^{ème} année. Ce budget est principalement construit autour du marché qui nous lie au transporteur puisqu'il représente à lui seul 96% des dépenses de fonctionnement. Pour 2015 nous nous situons dans une année de fonctionnement équivalente à celle de l'an passé c'est-à-dire sur une base de 112 000 kms facturés.

Pour 2015, ce budget annexe devrait s'équilibrer grâce à une subvention provenant du budget principal à hauteur de **104 561 €**.

Le budget 2015 s'équilibre à **167 798 €** en fonctionnement et à **13 786,42 €** en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions), **ADOPTE** le présent Budget annexe Transport à la demande 2015 présenté chapitre par chapitre.

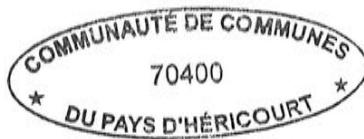
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

45



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°046/2015

Objet : Adoption du Budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien 2015

Le Président expose que ce nouveau budget annexe pour le Centre d'affaires Pierre Carmien se traduit par une construction budgétaire très proche de celle de l'année passée et marque encore l'implication de la CCPH dans le domaine économique au moyen de la mise à disposition de bureaux locatifs. Ce budget est assujetti à la TVA. Le budget 2015 est marqué par une forme de continuité notamment en dépenses avec une stabilisation des charges à caractère général mais pour la première fois et grâce à un taux d'occupation très élevé, une provision pour risque locatif peut être inscrite. Par contre la section d'investissement reste artificielle en raison des recettes d'amortissement générées et des reports d'excédents d'investissement cumulés. Pour cet exercice 2015 le budget annexe repose sur un excellent taux d'occupation avec 3 locataires qui devraient occuper 90% de la surface à louer du bâtiment. Cela explique qu'il n'est pas prévu pour cette année encore de subvention émanant du budget principal pour équilibrer le budget.

Le budget 2015 s'équilibre à **167 372.51 €** en fonctionnement et à **159 421.17 €** en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions), **ADOPTE** le présent Budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien 2015 présenté chapitre par chapitre.

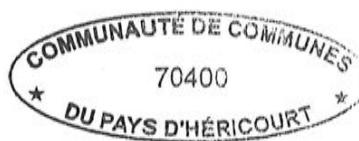
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°047/2015

Objet : Provision pour risques sur loyers en cas d'absence de location – Budget annexe CAPC

Le Président rappelle que lors de la préparation budgétaire 2015 du budget annexe centre d'affaires Pierre Carmien il a été prévu d'inscrire une provision de 44 508,53 € pour couvrir les risques sur les loyers à percevoir. Cette provision permettra de faire face aux risques d'inoccupation du bâtiment suite au départ de l'entreprise GAUSSIN qui devrait s'installer sur la zone des Guinnottes.

Les crédits budgétaires ont été prévus à cet effet en dépense au chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions ».

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de constituer cette provision pour dépréciation des comptes de tiers au budget annexe CAPC pour 44 508,53 €.

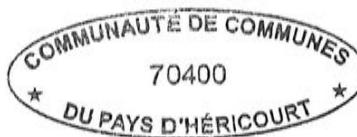
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°048/2015

Objet : Subventions dans le cadre de la politique emploi

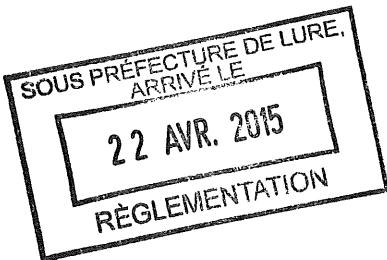
Le Président expose que, comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Pour ce budget 2015, il est proposé de renouveler à l'identique les montants attribués aux structures partenaires de la CCPH et d'apporter un soutien au chantier d'insertion FRIPVIE.

1. Subvention « Mission d'accueil / information et relation à l'entreprise » - Mission locale / Espace Jeunes

La Mission locale assure une mission de service public en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Cette année, la structure a sollicité le soutien de la CCPH sur deux axes d'intervention :

- L'accueil et l'information des jeunes sur toutes les questions relatives à l'insertion sociale et professionnelle,
- La mise en œuvre d'un service de proximité par la création d'un poste de **Chargé de Relation Entreprises**. Pour mémoire, la CCPH apportait déjà son soutien à la Mission Locale sur ce sujet dans le cadre d'une prestation « Intermédiation entreprises » pour un montant de 4 000€. Une expérimentation menée sur la fin 2014 a montré la plus-value de développer cette mission permettant ainsi de créer un partenariat privilégié avec les entreprises du bassin d'emploi pour la validation de projets professionnels, le repérage d'offres d'emploi, l'aide au recrutement, la promotion des contrats aidés, Ce deuxième axe d'intervention fera l'objet d'une demande de cofinancement FSE dans le cadre de la programmation PLIE.

Le Président propose de maintenir l'intervention de la CCPH à la hauteur 18 000 €.



2. Subvention « Mission d'insertion, accueil et accompagnement » - Jardins du Mont Vaudois

La CCPH soutient l'action du chantier d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois » depuis plusieurs années. Le montant de la subvention versée à la structure est de **15 000 €** depuis 2010. Par ailleurs, l'association a engagé en 2014 une démarche de diversification de ses ventes afin de développer son chiffre d'affaire ainsi que des actions de mutualisation avec le chantier d'insertion « Les jardins d'Idées » à Bavans afin de diminuer ses charges de personnel.

Le Président propose de renouveler le soutien de la CCPH à l'identique soit 15 000 €.

3. Subvention « Mission d'insertion, accueil, formation »- ADCH

Depuis plusieurs années, la CCPH, dans le cadre de son programme d'actions en matière d'insertion professionnelle par l'emploi et la formation, confie à l'ADCH le soin de mener, en direction des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire communautaire, des actions telles que l'accueil, l'orientation et l'information des publics à la recherche d'un emploi ou d'une formation, la mise en relation avec les interlocuteurs pertinents en fonction de la demande exprimée.

Le Président propose de renouveler cette subvention pour un montant identique à 2014 soit 20 000 €.

4. Subvention « Mission d'insertion, accueil et accompagnement » - FRIPVIE

Le chantier d'insertion FRIPVIE développe une offre de service en direction des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt depuis 2011. Pour mémoire, le support d'activité mobilisé est la collecte, le tri et la valorisation d'articles textiles. En 2014, la structure a proposé un emploi à 22 personnes dont une majorité de femmes. Jusqu'alors, FRIPVIE n'avait pas sollicité le soutien de la CCPH et avait autofinancé le coût de l'installation d'un atelier de tri à Héricourt. Pour 2015, la structure sollicite un soutien de 15 000 € pour un appui à ses missions d'accompagnement dans un objectif de développement de ses emplois en insertion.

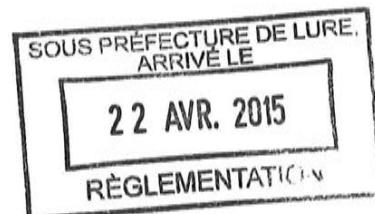
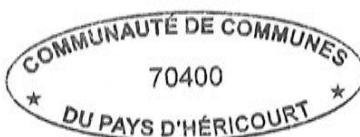
Compte tenu des contraintes budgétaires 2015, le Président propose d'attribuer une subvention de 3 000 € à FRIPVIE dans le cadre de ses missions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon les montants présentés ci-dessus, **AUTORISE** le Président à la signature des conventions afférentes, **AUTORISE** le Président à procéder au versement d'une subvention de 18 000 € à la Mission Locale, de 15 000 € aux Jardins du Mont Vaudois, de 20 000 € à l'ADCH et de 3 000 € à FRIPVIE.

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BÔULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°049/2015

Objet : Renouvellement de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens avec l'ADCH

Le Président expose qu'il convient de définir les missions confiées à l'ADCH dans le cadre d'une Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2015. Pour 2015, la participation CCPH pourra faire l'objet d'une demande de cofinancement FSE dans le cadre de la programmation PLIE. La Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens couvre 4 axes. Les axes 1 et 2 sont définis en cohérence avec les objectifs spécifiques d'intervention du FSE afin de pouvoir faire l'objet d'un éventuel cofinancement dans le cadre de la programmation PLIE :

Axe 1 : Clause insertion dans les marchés publics du territoire.

Notamment il s'agit :

- d'accompagner sur le territoire de la CCPH les entreprises attributaires de marchés présentant une clause d'insertion
- de repérer et évaluer au préalable des demandeurs d'emploi éligibles aux clauses d'insertion.
- d'organiser des parcours d'insertion pour ces publics en mutualisant les heures générées par l'ensemble des chantiers mobilisant une clause d'insertion sur le territoire de la CCPH (quel que soit le maître d'ouvrage).

Il s'agira également de resensibiliser les acheteurs publics du territoire à la thématique de la clause sociale.

Axe 2 : Accompagnement renforcé des bénéficiaires du PLIE à travers une mission de référent de parcours.

Cette action se traduit par un accompagnement personnalisé d'un bénéficiaire dès l'entrée dans le dispositif PLIE jusqu'à la confirmation de sa sortie à l'emploi. Le Référent est une personne



ressource pour le bénéficiaire, il est chargé d'identifier les problématiques de celui-ci, de coordonner ses démarches de recherche d'emploi en mobilisant toutes les compétences, réseaux et moyens nécessaires, pour permettre un accès et un maintien dans l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante diplômante, création d'entreprise).

Axe 3 : Ingénierie d'action en faveur de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du territoire.

- Organisation, en partenariat avec les services institutionnels pertinents, d'actions d'information en direction des entreprises du territoire communautaire sur toutes les thématiques liées à l'emploi et la formation.
- Repérage, information, accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre des actions de recrutements spécifiques lancées par les entreprises du bassin d'emploi (industrie, luxe, ...)
- Appui à la réflexion engagée par la CCPH dans le cadre du projet Maison de l'Emploi et de la Formation.

Axe 4 : espace TIC

Accompagnement à la formalisation ou à la création d'outils de recherche d'emploi, (CV, lettre de motivation, ...) pour toute personne, prioritairement domiciliée sur le territoire communautaire, demandeur d'emploi ou non.

Accès à une offre de formation TIC sous forme d'actions collectives encadrées en direction du public senior du territoire de la CCPH.

Initiée par le CCAS d'Héricourt en 2012, cette action est élargie depuis 2013 à l'ensemble des habitants du territoire communautaire et financée dans le cadre de cette convention pour les coûts pédagogiques. Elle permet d'aborder l'essentiel de l'utilisation d'un ordinateur : internet, E-mail, Skype, impression, sauvegarde, bases du traitement de texte.

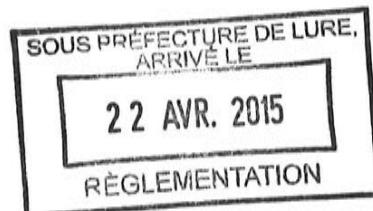
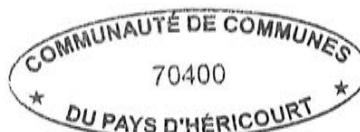
En 2014, la CCPH a voté une somme de 48 000 € pour la mise en œuvre de la CAOM. Le Président propose de renouveler ce montant pour 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'ADCH pour un montant de 48 000 € dans les conditions décrites ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°050/2015

Objet : Attribution d'une subvention à l'association BGE Franche-Comté

Le Président expose que BGE Franche-Comté est une association créée en 1991 qui a pour objectif d'accueillir, accompagner des porteurs de projets de créations d'entreprises par le biais de conseils, formations, services aux entreprises, études et gestion de pépinières. BGE organise un concours lié à la création récompensant les entreprises installées sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville : **le concours Talents des Cités**.

Profitant de la notoriété du concours Talents des Cités, crée par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du logement depuis 2002, l'association souhaite renforcer la valorisation des créateurs sur les quartiers sensibles par une dotation avec des fonds de partenaires locaux et une communication locale.

Organisé depuis 2008 dans l'Aire urbaine le concours est renouvelé pour l'année 2015, en partenariat avec la MIFE-MDE Belfort/Montbéliard ainsi que les organismes d'accompagnement à la création – reprise d'entreprise.

Une trentaine de candidatures sont attendues pour 6 lauréats au niveau local.

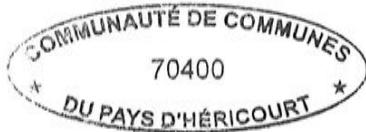
Ce concours concerne tous les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Belfort, Offemont, Beaucourt, Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Béthoncourt, Grand-Charmont, Bavans, Etupes et Héricourt.

L'association sollicite une subvention de la CCPH afin de valoriser la mise en place de ce concours à l'échelle de l'Aire urbaine.

Le Président propose de fixer le montant de cette subvention à 400 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 400 € à l'association BGE Franche-Comté et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

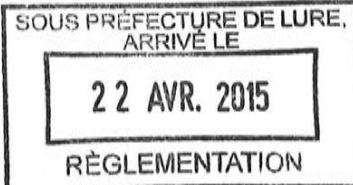
Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Mealter".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

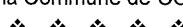
Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°051/2015

Objet : Attribution de subvention aux associations – Culture - Sport

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Alternadiff	Festival Impetus	1 000 €
Alternadiff	Saison culturelle	2 000 €
Ville d'Héricourt	Chœur Choreia	10 000€
ADDIM	ADDIM	100 €
Collège Pierre et Marie Curie	Chœur et orchestre	500 €
Musique et Mémoire	Festival musique et mémoire	1 000 €
Musiques en pays d'Héricourt	Concert musiques en pays d'Héricourt	3 500 €
Collège Pierre et Marie Curie	Voyages scolaires	1 200 €
Vaudoise Gym	Achats de petites fournitures	500 €
ESHL	Stage de football	2 000 €
SGH Football	Stage de football	1 000 €
SGH Football	Classe de foot	5 110 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

B. Galtier

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°052/2015

Objet : Adhésion à l'ADDIM 70

Le Président propose d'adhérer à l'ADDIM 70 pour un montant de 25 € afin de profiter de son accompagnement dans le développement de futures actions culturelles.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'adhérer à l'ADDIM pour une cotisation de 25 €.



Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°053/2015

Objet : Attribution de subvention aux associations – Tourisme - Patrimoine

Le Président présente les demandes de subventions reçues :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Histoire et Patrimoine	Manifestations	1 000 €
Histoire et Patrimoine	Edition cahier n°5	350 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation d'évènements	1 750 €
La marche Buissonnière	Formation premiers secours	250 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

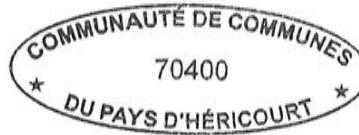
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°054/2015

Objet : Attribution de subvention aux associations – Communication

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
Cyclo Club de Couthenans	Randonnée cycliste	100 €
SGH Athlétisme	14 ^{ème} édition des 10 Km	1 000 €
Comité des Fêtes de Chenebier	Fête de la fleur	250 €

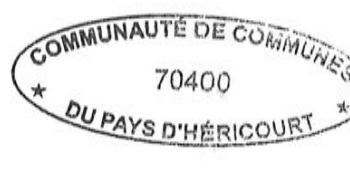
L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°055/2015

Objet : Attribution d'une subvention au COS

Le Président expose que comme chaque année, il convient de prendre une délibération pour fixer le montant de la subvention à verser au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel de la CCPH.

Le montant de la subvention est calculé sur la base de la masse salariale hors charges de l'année N-1 au taux de 0.45%.

Le montant de la subvention 2015 serait donc de 15 705 €.

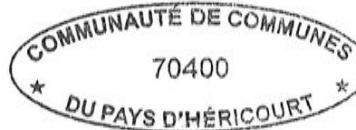
Cette participation permet au COS de mettre en place plusieurs actions sociales.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **FIXE** le montant de la subvention 2015 à verser au Comité des Œuvres Sociales à 15 705 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°056/2015

Objet : Mutuelle : Augmentation de la participation de la CCPH

Le Président expose que le 29 avril 2014, le Conseil Communautaire avait délibéré pour étendre la participation de la CCPH aux cotisations pour la complémentaire santé (MMC) aux conjoints.

La participation financière de la CCPH était donc fixée de la manière suivante :

Situations familiales	Part employeur à déduire
Célibataire	34.00 €
Adulte + 1 enfant	48.00 €
Adulte + 2 enfants ou plus	63.00 €
Couple	48.00 €
Couple + 1 enfant	62.00 €
Couple + 2 enfants ou plus	77.00 €

Or, au 1^{er} janvier 2015, la MMC a augmenté ses tarifs, ce qui a eu pour effet d'augmenter de 5.10 € la cotisation pour un adulte et 2.19 € pour un enfant.

Il est proposé, afin de compenser partiellement la perte du pouvoir d'achat des agents, déjà pénalisés par la non revalorisation du point depuis 2010, d'augmenter la participation de la collectivité de 4 € par agent, sans ouvrir cette nouvelle participation aux ayants droits.

Situations familiales	Part employeur à déduire
Célibataire	38.00 €
Adulte + 1 enfant	52.00 €

Adulte + 2 enfants ou plus	67.00 €
Couple	52.00 €
Couple + 1 enfant	66.00 €
Couple + 2 enfants ou plus	81.00 €

A ce jour, 59 agents adhèrent à la complémentaire santé MMC :

- 50 agents de catégorie C
- 3 agents de catégorie B
- 6 agents de catégorie A

Coût supplémentaire annuel pour la collectivité pour une participation supplémentaire pour tous les agents (hors enfants et conjoints)

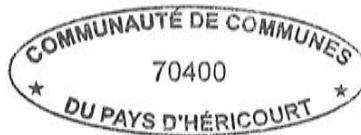
4 € X 59 agents X 12 mois = 2 832 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à augmenter la participation employeur de 4 € par agent à compter du 1^{er} mai 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°057/2015

Objet : Transport à la Demande : renouvellement de la convention avec le Département de la Haute-Saône

Le Président expose que la Communauté de communes a reçu délégation de compétence pour l'organisation du TAD sur son territoire en date du 19 mars 2010 via une convention de 3 années avec le Département de la Haute Saône. Cette convention a été renouvelée en mars 2013 et arrive à échéance fin 2015.

Afin d'assurer la continuité du service, une nouvelle convention doit être signée pour une nouvelle durée de 3 ans.

Le transport organisé localement correspond à celui décrit dans une nouvelle fiche du guide des aides qui définit la politique de transport de proximité adopté en décembre 2012 par le Département et dont la CCPH a été prise comme référence pour son élaboration.

Cette convention, outre la délégation de compétence, permet à la CCPH de bénéficier des aides du Département qui participe à hauteur de 50 % du déficit d'exploitation restant à la charge de l'organisateur après déduction de toutes les aides plafonné à 2 € par habitant.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le Président à signer la convention entre le Département de la Haute-Saône et la CCPH pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Publié à
HERICOURT
Le 21.04.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°058/2015

Objet : Transport à la Demande : remboursement et destruction des titres Aire urbaine jour accès Montbéliard.

Le Président précise qu'en février 2015, la CTPM a changé sa billettique et est passée à une billettique sans contact où les cartes et billets sont présentés face à un écran qui émet la validation du trajet. De ce fait, les titres Aire Urbaine jour accès Montbéliard ne sont plus acceptés dans les bus de Keolis-CTPM puisqu'il s'agit de titres papier à composter.

Certains usagers se retrouvent donc avec des tickets inutilisables, il convient de les rembourser en leur demandant d'apporter un RIB et les titres encore en leur possession.

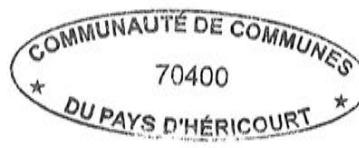
De plus la CCPH possède un stock de ces titres qu'il convient de sortir du stock de la régie puis de les détruire étant donné qu'ils ne sont plus utilisables.

Une rencontre avec Pays de Montbéliard Agglomération sera organisée dès que possible pour examiner les possibilités d'accès au réseau CTPM via Hériva.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **AUTORISE** le Président à procéder au remboursement de ces titres de transport,
- **AUTORISE** la sortie du stock et la destruction des titres Aire urbaine Montbéliard par la Trésorerie Générale.

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

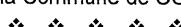
Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°059/2015

Objet : Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président précise que dans le cadre de la politique HABITAT 2020, 2 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades », 1 au titre de « l'autonomie » et 3 au titre d' « Habiter mieux » qui mobilisent les subventions de la CCPH.

SUBVENTION FAÇADES		
Propriétaire	ACEPU DU MONT VAUDOIS	
Adresse	1, rue André Launay – 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	12 864.44 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €	
- Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FAÇADES		
Propriétaire	CLAUDE VALLEY	
Adresse	3, rue de la grue – 70400 CHAMPEY	
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	8 100 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €	
- Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION AUTONOMIE

Propriétaire	MONIQUE CROISSANT	
Adresse	17 bis, Rue de la Mairie – 70400 CHAMPEY	
Type de travaux	Remplacement de baignoire par douche italienne	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	10 800 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €	
- Montant subvention CCPH	2 000 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	GISELE MOREL	
Adresse	7, rue du chanois – 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Remplacement de chaudière	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	4 264.10 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	4 190 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	PAULETTE VANDEVELLE	
Adresse	2, rue de la maisonnette – 70400 CHAVANNE	
Type de travaux	Travaux de menuiserie et isolation des combles	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 312.99 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 656 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	MADELEINE PEUGEOT	
Adresse	1, rue des Acacias – 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Remplacement de chaudière et des menuiseries	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 350.85 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 675 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

La subvention de Mme MADELEINE PEUGEOT sera à verser au CAL HABITAT (Centre d'Amélioration du Logement). Cette structure avance le montant de la subvention réservée par la CCPH aux personnes retraitées ou aux personnes aux revenus trop modestes afin de leur permettre de régler leurs travaux.

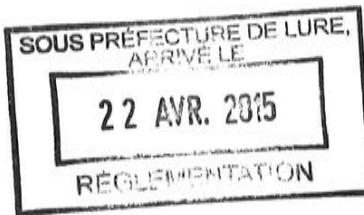
Ce sont au total **5 100 €** de subventions que la CCPH accorde sur ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,



A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Ballot", is written over the official stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOIRON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°060/2015

Objet : AED : attribution de fonds de concours aux communes d'Etobon et de Tavey

Le Président précise que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône. Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

2 dossiers ont été déposés et sont complets:

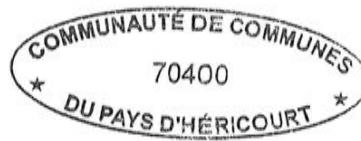
- La commune d'ETOIRON sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1 670.55 €**, soit 15 % de la subvention de 10 775 € versée par le Conseil Général abondée de 362 €.
- La commune de TAVEY sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1 311.90 €**, soit 15 % de la subvention de 6 997 € versée par le Conseil Général abondée de 1 749 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant de ces fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à leur versement en faveur des communes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°062/2015

Objet : Service périscolaire : dépôt de dossier de subvention auprès de la CAF pour l'informatisation du service

Le Président expose que la Communauté de communes souhaite améliorer la qualité du service enfance et jeunesse en mettant à disposition des familles un guichet en ligne afin de simplifier les démarches administratives des familles et de répondre plus rapidement à leurs demandes et à leur exigences.

Le portail familles propose les fonctionnalités suivantes :

1. Création/mise à jour d'un compte famille :
 - Renseignements personnels (adresse, téléphone, situation familiale, nombre d'enfants, etc ...),
 - Ressources financières,
 - Consultation de la carte scolaire,
 - Dossier enfant (Etat civil, Fiche sanitaire et dossier médicale, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, personnes à contacter en cas d'urgence, autorisations diverses).
2. Inscriptions aux différents services mis à disposition :
 - Inscription et pré-inscription dans un pôle périscolaire (ALSH périscolaire),
 - Inscription à la restauration scolaire.
3. Les autres fonctionnalités :
 - Réservations,
 - Signalisation des absences,

- Consultation des factures,
- Paiement en ligne,
- Impression des attestations fiscales,
- Impression des attestations de présence,
- Emailing auprès des familles, messagerie,
- Informations pratiques, actualités,
- Annuaire des services et professionnels de la collectivité.

Le portail familles apporte les avantages suivants :

- Simplification des démarches administratives des familles,
- Efficacité et rapidité dans le traitement des demandes des familles,
- Communication permanente entre la CCPH et les familles,
- Amélioration au quotidien des relations par la mise à disposition d'informations et de services aux familles.

Le coût du portail famille s'élève à 6 720€ HT.

De plus, il est également essentiel d'acquérir pour le service un ordinateur portable équipé de logiciels de base tels que word, excel, power point, ..., pour un montant de 1 000 € HT.

La Communauté de communes peut déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la CAF au titre des aides allouées pour l'équipement pour un taux de 30%.

Plan de financement (HT)

DEPENSES	RECETTES
Logiciel et paramétrage	4 840.00€
Matériel informatique	500.00€
Formation	2380.00€
Total	7720.00€
	Total
	7 720.00 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la CAF au titre des aides allouées pour l'équipement.

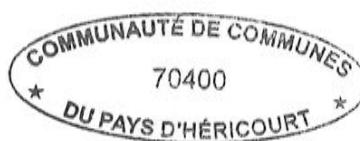
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 avril 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

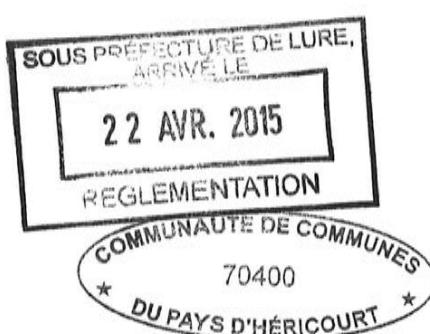
N°063/2015

Objet : Présentation de la liste des marchés 2014

Le Président expose que l'article 133 du code des marchés publics prévoit que la personne publique publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

Cette liste sera publiée au registre des délibérations et sur le site Internet de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote du conseil communautaire.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Yves GERMAIN, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Yves GERMAIN à Dominique VARESCHARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°064/2015

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

④ Marchés publics :

M10/2015	EUROVIA	travaux	voirie réseaux Rue Bardot	02/04/15	91 861,55 €
M34/2015	EUROVIA	travaux	travaux impasse manufacture	02/04/15	124 188,25 €
M68/2015	CLAJ	services	séjour vacances été	18/03/15	5 425,00 €

④ Avenants aux Marchés publics : NEANT

④ Contrat de location : NEANT

④ Contrat d'assurance : NEANT

④ Régies comptables : NEANT

- @ Dons et legs : NEANT
- @ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- @ Actions en justice : NEANT
- @ Conventions de formation du personnel : NEANT
- @ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 1^{er} mars au 9 avril 2015**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	5h	1
	1	13 h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	16h15	1
	1	35 h	1
	1	13h30	1
	1	28h	1
	1	13h	1
	1	29h30	1
MEDIATHEQUE			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	1	35 h	1
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote du conseil communautaire.

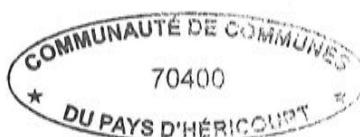
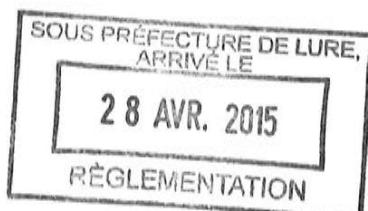
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 21.04.15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
39

Nbre de suffrages exprimés
46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°065/2015

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à APACH

Le Président expose que l'association APACH, Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois souhaite redynamiser prioritairement le centre-ville en développant des actions de communication et la publicité afin que les habitants aient une meilleure connaissance des commerces et des produits proposés.

Ainsi pour l'année 2015, plusieurs animations sont projetées.

L'association a donc déposé une demande de subvention auprès de la CCPH afin de soutenir ces événements.

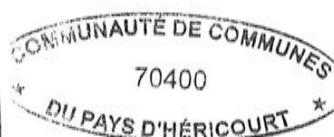
L'exposé du président entendu, le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'APACH.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
8 avril 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°066/2015

Objet : Fonds de concours fleurissement à la Ville d'Héricourt : modalités de versement..

Le Président expose que dans le cadre de la seconde étape du Pacte Fiscal, un fonds de concours en fonctionnement de 376 000 € est attribué à la Ville d'Héricourt depuis 2012.

Ce fonds est destiné à soutenir les missions de fleurissement, à améliorer et embellir les abords des équipements communaux et intercommunaux en vue d'un rayonnement intercommunal ou qui contribuent à valoriser le cadre de vie du territoire communautaire.

En effet, la Médiathèque François Mitterrand, le Centre sportif intercommunal André Girard, la Cuisine centrale, le siège de la Communauté de communes du pays d'Héricourt, le Centre d'affaires Pierre Carmien, le Pôle périscolaire Cadet Rousselle, la Maison de l'enfant, l'Ecole de musique, les zones d'activités (ronds-points, abords, massifs)...sont autant d'équipements qui nécessitent des abords très entretenus mais surtout embellis par de nombreux massifs et décos florales qui sont totalement accessoires des équipements précités.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le versement mensuel de ce fonds de concours Fleurissement d'un montant annuel de 376 000 €.

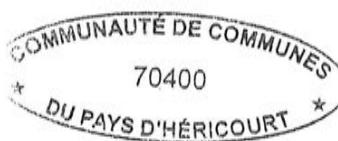
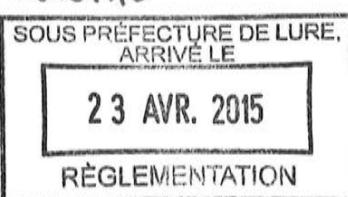
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 21.04.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°067/2015

Objet : Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 15 avril 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 15 avril 2015.

Les conseillers communautaires à la majorité (deux abstentions) **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

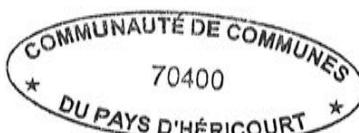
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°068/2015

Objet : FPIC – Choix de la répartition libre

Le Président expose que la CCPH a choisi dans le cadre du pacte fiscal & financier de reverser l'ensemble du FPIC aux communes membres. Pour mémoire il a été décidé par délibération n°041/2015 du 15 avril 2015 de retenir la répartition dite libre avec versement intégral du FPIC de la CCPH aux communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) :

- **ADOpte** la répartition libre du FPIC tel que présenté dans le document annexé,
- **SOLLICITE** l'ensemble des conseils municipaux qui devront se prononcer à l'unanimité des 20 communes avant le 30 juin sur cette répartition libre,
- **PRECISE** que ces décisions seront intégrées dans le pacte fiscal à venir.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°069/2015

Objet : Service commun ADS – convention avec les communes

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L422-1, R410-5 et R423-15 autorisant une commune à charger les services d'un regroupement de collectivités à instruire les actes d'urbanisme relevant de sa compétences ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-4-2 permettant à un Etablissement Public de coopération Intercommunale de se doter d'un service commun chargé, pour ses communes membres, de l'instruction des décisions prises par les maires au nom de la commune ou de l'Etat ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 12 février 2015, créant le service commun d'Application du Droit des Sols ;

Le Président expose qu'il est convenu d'établir une convention relative à l'instruction des autorisations et actes liés à l'occupation des sols entre la CCPH et les communes adhérentes.

Cette convention précise que le Maire reste compétent en matière d'urbanisme, le service commun ADS ne remplissant que des fonctions d'instruction.

Les communes sans aucun document d'urbanisme, à savoir Coisevaux, Courmont, Trémoins, Villers-sur-Saulnot ne pourront pas adhérer au service commun car elles restent soumises au règlement national d'urbanisme avec instruction par les services de l'Etat. D'autre part, la commune de Chavanne, bénéficiant d'une carte communale, dispose d'un délai jusqu'au 1^{er} janvier 2017 pour y adhérer.

Les 15 autres communes de la CCPH seront donc amenées avant le 30 juin 2015 à délibérer pour autoriser le Maire à la signature de la présente convention et pour adhérer au service commun ADS si cela n'a pas encore été fait.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOpte** la convention type ADS et **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président délégué à la signature avec les communes adhérentes.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°070/2015

Objet : Service périscolaire : Choix de la Délégation de service public

Le Président expose que depuis 2005, la Communauté de communes confie par délégation de service public la gestion des services périscolaires et extrascolaires dans les villages (hors Châlonvillars et Vyans le Val) aux Francas de Haute Saône.

L'actuelle délégation qui court depuis 2012 prend fin au 31 décembre 2015.

Lors de la signature du dernier contrat de délégation, son montant s'élevait à **368 593€** détaillé comme suit :

- Tranche ferme : 312 086 €
- Option Accueil des mercredis Echenans 16 761 €
- Option Accueil des mercredis Chenebier 14 431 €
- Option Petites vacances Saulnot 15 130 €
- CSH de juillet sur le pôle de Saulnot pour 10 185 €

En 2014, après 4 avenants successifs, la rémunération 2014 d'un montant de **435 981.39 €** s'est décomposée comme suit :

- Tranche ferme : 392 000.76 €
- Option Accueil des mercredis Echenans : 11 469.43 €
- Option Accueil des mercredis Chenebier : 6522.61 €
- Option Petites vacances Saulnot : 15 532.58 €
- Option Accueil été Saulnot : 10 456.01 €

Conformément à l'article L 1411-4 du Code général des collectivités territoriales il convient de se prononcer sur le principe de renouvellement ou non de cette délégation.

Pour mémoire, la Délégation de Service Public (DSP) concerne aujourd'hui la gestion des pôles périscolaires d'Echenans, Chenebier, Coisevaux et Saulnot puisque la CCPH gère en régie les pôles périscolaires d'Héricourt (Cadet Rousselle et Ploye), Bussurel-Vyans-le-Val et Châlonvillars.

Il n'est pas envisagé une reprise en régie de l'ensemble des pôles périscolaires car cela aurait un impact trop important sur notre groupement en termes de reprise du personnel compte tenu par ailleurs des nouveaux transferts de service envisagés à court terme.

Toutefois à l'heure où les communautés de communes sont tenues d'élaborer leur schéma de mutualisation, il est pertinent de rechercher la meilleure synergie possible dans l'organisation globale des services périscolaires et extrascolaires du territoire.

C'est pourquoi est préconisée une reprise en régie du seul pôle périscolaire de Coisevaux qui est le pôle le plus important en termes d'effectifs et en termes de ressources humaines et donc celui qui offre le plus de possibilités de mutualisation et d'optimisation avec les services communautaires.

En effet, conformément au tableau ci-après, la CCPH fera dès le 1^{er} janvier 2016 une économie substantielle sur les frais de gestion du siège qui s'élèvent à **14 816 €** pour 2014 car nous pouvons absorber ce pôle sans ajustement des moyens généraux et en cherchant une mutualisation avec les équipes déjà en place.

En effet, la reprise en régie partielle suppose que la CCPH soit dotée des compétences techniques et des ressources humaines suffisantes et qualifiées pour exploiter en gestion directe ce service ce qui est le cas en l'espèce.

A titre d'information : toutes choses étant égales par ailleurs

- Coût Francas

	Nbre heure enfant	Coût heure/enfant	Dépense Francas total	Coût DSP	Coût de frais de gestion
Chenebier	24 024	5.57€	133 831,00 €	61 179,15 €	4 805,00 €
Coisevaux	74 080	4.43€	328 038,00 €	155 654,05 €	14 816,00 €
Echenans	51 592	4.94€	254 777,00 €	126 582,38 €	10 318,00 €
Saulnot	35 360	5.05€	178 529,00 €	92 565,81 €	8 840,00 €
<i>Total</i>	<i>185 056</i>		<i>895 175,00 €</i>	<i>435 981,39 €</i>	<i>38 779,00 €</i>

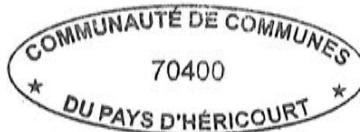
- Coût du Pôle périscolaire (FRANCAS + coûts assumés par la CCPH)

	Nombre heure enfant	Coût heure/enfant	Dépenses totales
Chenebier	24 024	8.49€	203 872,00 €
Coisevaux	74 080	7.20€	533 414,00 €
Echenans	51 592	8.47€	437 170,00 €
Saulnot	35 360	7.87€	278 145,00 €
Chalonvillars	31 981	6.18 €	197 624,00 €
Héricourt	110 251	8.14 €	899 684,00 €
Bussurel	14 665	7.68 €	112 657,00 €
<i>Total</i>	<i>341 953</i>		<i>2 662 566,00 €</i>

Le conseil communautaire à la majorité (une abstention) :

- **ADOPE** le principe de renouvellement de la Délégation de Service Public
- **DECIDE** de renouveler la gestion de ce service par délégation de service public pour une durée de 3 ans (du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018) auprès des 3-12 ans pour les pôles de Chenebier, Echenans, Saulnot.
- **DECIDE** de la reprise en régie du pôle de Coisevaux
- **AUTORISE** le Président à engager la procédure de consultation afin de recevoir les offres de candidatures sachant que l'assemblée communautaire sera prochainement amenée à se prononcer sur le contenu du cahier des charges qui sera remis aux candidats retenus afin qu'ils produisent leur offre.

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 29 mai 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°071/2015

Objet : Service périscolaire : Adoption du règlement intérieur 2015-2016

Le Président expose que le règlement du service périscolaire applicable à compter de la rentrée scolaire 2015 -2016 a été actualisé comme chaque année.

La modification principale porte sur la suppression du service petit-déjeuner, service qui existe historiquement uniquement sur Héricourt et qui ne concerne plus que 4 enfants/an pour une moyenne de 1 à 2 enfants par jour.

La notion de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) a été précisée afin de mieux définir les conditions d'accueil des enfants concernés par cette procédure.

Les délais d'inscription (à savoir inscription avant le lundi midi pour toute la semaine suivante) restent inchangés. Rappelons que sur ce point, la CCPH est guidée par la double contrainte de la gestion des stocks de la cuisine centrale mais aussi par la nécessité d'ajuster les taux d'encadrement en fonction des effectifs réels.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADOpte** le nouveau règlement de fonctionnement du service périscolaire.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°072/2015

Objet : Service périscolaire : Tarification 2015-2016

Le Président expose que comme chaque année, il est nécessaire de délibérer sur les tarifs péri et extrascolaires à effet du 1er septembre 2015.

Il est proposé d'appliquer cette année une **hausse limitée à 1%** compte tenu de la faible inflation, et ce à tous les tarifs ce qui pour la tranche T0 (la plus nombreuse) a un impact de + 5 centimes maximum sur les repas.

La nouveauté réside dans la création d'un tarif supplémentaire de 1€ pour toute absence non signalée en TAP. En effet, nous constatons très souvent la nécessité de mettre du personnel en renfort pour respecter les taux d'encadrement alors qu'au regard des absences non signalées, ces recrutements n'avaient pas lieu.

En cas de retard récurrents (après 18h30), une majoration de 2.25€ sera appliquée.

En parallèle, il est proposé de maintenir sans augmentation les suppléments pour l'organisation de sorties pendant les vacances, sur les temps extrascolaires :

- Enfants inscrits sur la semaine entière : gratuit
- Enfants inscrits moins de 5 jours dans la semaine : 2.50 €
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €

Et sur les mercredis :

- Enfants inscrits 4 mercredis par mois : gratuit
- Enfants inscrits moins de 4 fois dans le mois : 2.50 €
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €

Par ailleurs pour les **tarifs adultes**, il est proposé de les augmenter également de 1 % :

- Agents communaux et intercommunaux en formation ou en mission:
Tarif actuel : **5.81€**
Evolution 2015-2016 : **5.87 €**
- Autres adultes extérieurs :
Tarif actuel : **7.90 €**
Evolution 2015-2016 : **7.98 €**

Rappel des tranches

TRANCHES	
T-2 =	QF ≤ 440
T-1 =	440 < QF ≤ 570
T0 =	570 < QF ≤ 1 500
T+1=	QF > 1500

Tarifications proposées pour le périscolaire :

	CCPH	Tarifs INTRA 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarifs EXTRA 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarifs majoré 2014/2015	Nouvelles propositions
MATIN <i>sans petit-déjeuner</i> 7h30 à 8h30	T-2	0.98 €	0.99 €	1.15 €	1.16 €	1.15 €	1.16 €
	T-1	1.09 €	1.10 €	1.28 €	1.29 €	1.28 €	1.29 €
	T 0	1.19 €	1.20 €	1.40 €	1.41 €	1.40 €	1.41 €
	T+1	1.34 €	1.35 €	1.58 €	1.60 €	1.58 €	1.60 €
MATIN <i>avec petit-déjeuner</i> 7h30 à 8h30	T-2	1.40 €		1.70 €		1.70 €	
	T-1	1.56 €		1.90 €		1.90 €	
	T 0	1.71 €		2.08 €		2.08 €	
	T+1	1.97 €		2.40 €		2.40 €	
MIDI <i>avec repas</i> 11h30 à 13h30	T-2	3.80 €	3.84 €	4.57 €	4.62 €	4.57 €	4.62 €
	T-1	4.42 €	4.46 €	5.32 €	5.37 €	5.32 €	5.37 €
	T 0	4.88 €	4.93 €	5.87 €	5.93 €	5.87 €	5.93 €
	T+1	5.61 €	5.67 €	6.75 €	6.82 €	6.75 €	6.82 €
Midi sans repas	T-2	0.98 €	0.99 €	1.15 €	1.16 €	1.15 €	1.16 €
	T-1	1.09 €	1.10 €	1.28 €	1.29 €	1.28 €	1.29 €
	T 0	1.19 €	1.20 €	1.40 €	1.41 €	1.40 €	1.41 €
	T+1	1.34 €	1.35 €	1.58 €	1.60 €	1.58 €	1.60 €
Panier Repas	T-2	2.72 €	2.75 €	3.22 €	3.25 €	3.22 €	3.25 €
	T-1	2.86 €	2.89 €	3.39 €	3.42 €	3.39 €	3.42 €
	T 0	2.95 €	2.98 €	3.50 €	3.54 €	3.50 €	3.54 €
	T+1	3.08 €	3.11 €	3.65 €	3.69 €	3.65 €	3.69 €
Temps Activités Périscolaires 45 mn après l'école		Gratuit					
SOIR 16h30 à 18h30	T-2	1.81 €	1.83 €	2.18 €	2.20 €	2.18 €	2.20 €
	T-1	2.13 €	2.15 €	2.56 €	2.59 €	2.56 €	2.59 €
	T 0	2.33 €	2.35 €	2.80 €	2.83 €	2.80 €	2.83 €
	T+1	2.65 €	2.68 €	3.18 €	3.21 €	3.18 €	3.21 €

Tarifications proposées pour les mercredis :

TARIFS MERCREDIS							
		Tarifs Intra 2014/2015	Evolution 2015/2016	Tarifs Extra 2014/2015	Evolution 2015/2016	Tarif majoré 2014/2015	Evolution 2015/2016
MATIN <i>sans petit-déjeuner</i> <i>7h30 à 8h30</i>	T-2	0.98€	0.99€	1.15€	1.16€	1.15€	1.16€
	T-1	1.09€	1.10€	1.28€	1.29€	1.28€	1.29€
	T 0	1.19€	1.20€	1.40€	1.41€	1.40€	1.41€
	T+1	1.34€	1.35€	1.58€	1.60€	1.58€	1.60€
MIDI <i>sans repas</i>	T-2	0.98€	0.99€	1.15€	1.16€	1.15€	1.16€
	T-1	1.09€	1.10€	1.28€	1.29€	1.28€	1.29€
	T 0	1.19€	1.20€	1.40€	1.41€	1.40€	1.41€
	T+1	1.34€	1.35€	1.58€	1.60€	1.58€	1.60€
MIDI <i>avec repas</i> <i>11h30 à 13h30</i>	T-2	3.80€	3.84€	4.57€	4.62€	4.57€	4.62€
	T-1	4.42€	4.46€	5.32€	5.37€	5.32€	5.37€
	T 0	4.88€	4.93€	5.87€	5.93€	5.87€	5.93€
	T+1	5.61€	5.67€	6.75€	6.82€	6.75€	6.82€
MIDI <i>Panier repas</i>	T-2	2.72€	2.75€	3.22€	3.25€	3.22€	3.25€
	T-1	2.86€	2.89€	3.39€	3.42€	3.39€	3.42€
	T 0	2.95€	2.98€	3.50€	3.54€	3.50€	3.54€
	T+1	3.08€	3.11€	3.65€	3.69€	3.65€	3.69€
APRES-MIDI <i>14h00 à 17h00</i>	T-2	2.75€	2.78€	4.11€	4.15€	4.11€	4.15€
	T-1	3.06€	3.09€	4.57€	4.62€	4.57€	4.62€
	T 0	3.38€	3.41€	5.05€	5.10€	5.05€	5.10€
	T+1	3.90€	3.94€	5.83€	5.89€	5.83€	5.89€
RELAIS SOIR <i>17h00 à 18h30</i>	T-2	1.37€	1.38€	1.79€	1.81€	1.79€	1.81€
	T-1	1.53€	1.55€	2.00€	2.02€	2.00€	2.02€
	T 0	1.71€	1.73€	2.23€	2.25€	2.23€	2.25€
	T+1	1.97€	1.99€	2.57€	2.60€	2.57€	2.60€

Tarifications proposées pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :

TARIFS VACANCES SCOLAIRES							
		Tarifs Intra 2014/2015	Evolution 2015/2016	Tarifs Extra 2014/2015	Evolution 2015/2016	Tarif majoré 2014/2015	Evolution 2015/2016
RELAIS MATIN	T-2	1.37€	1.38€	1.79€	1.81€	1.79€	1.81€
	T-1	1.53€	1.55€	2.00€	2.02€	2.00€	2.02€
	T 0	1.71€	1.73€	2.23€	2.25€	2.23€	2.25€
	T+1	1.97€	1.99€	2.57€	2.60€	2.57€	2.60€
MATIN	T-2	3.12€	3.15€	4.71€	4.76€	4.71€	4.76€
	T-1	3.50€	3.54€	5.28€	5.33€	5.28€	5.33€
	T 0	3.89€	3.93€	5.87€	5.93€	5.87€	5.93€
	T+1	4.48€	4.52€	6.76€	6.83€	6.76€	6.83€
MIDI <i>avec repas</i>	T-2	3.80€	3.84€	4.57€	4.62€	4.57€	4.62€
	T-1	4.42€	4.46€	5.32€	5.37€	5.32€	5.37€
	T 0	4.88€	4.93€	5.87€	5.93€	5.87€	5.93€
	T+1	5.61€	5.67€	6.75€	6.82€	6.75€	6.82€
MIDI <i>Panier repas</i>	T-2	2.72€	2.75€	3.22€	3.25€	3.22€	3.25€
	T-1	2.86€	2.89€	3.39€	3.42€	3.39€	3.42€
	T 0	2.95€	2.98€	3.50€	3.54€	3.50€	3.54€
	T+1	3.08€	3.11€	3.65€	3.69€	3.65€	3.69€
APRES-MIDI	T-2	3.12€	3.15€	4.71€	4.76€	4.71€	4.76€
	T-1	3.50€	3.54€	5.28€	5.33€	5.28€	5.33€

14h00 à 17h00	T 0	3.89€	3.93€	5.87€	5.93€	5.87€	5.93€
	T+1	4.48€	4.52€	6.76€	6.83€	6.76€	6.83€
RELAIS SOIR 17h00 à 18h30	T-2	1.37€	1.38€	1.79€	1.81€	1.79€	1.81€
	T-1	1.53€	1.55€	2.00€	2.02€	2.00€	2.02€
	T 0	1.71€	1.73€	2.23€	2.25€	2.23€	2.25€
	T+1	1.97€	1.99€	2.57€	2.60€	2.57€	2.60€

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) DECIDE :

- d'augmenter les tarifs de 1% globalement,
- d'adopter la grille tarifaire présentée ci-dessus pour l'année 2015-2016,
- d'appliquer une majoration de 2.25€ en cas de retard récurrents des familles après 18h30,
- de maintenir les frais d'inscription de 10€ par dossier,
- de maintenir la gratuité du service pour les activités de TAP,
- d'appliquer une majoration de 1€ par enfant et par accueil en cas d'absence non signalée en TAP.

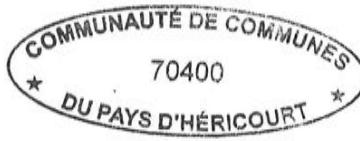
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.06.15



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

15 JUIN 2015

CCM ACTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°073/2015

Objet : Habitat : Attribution de subventions

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 3 nouveaux dossiers ont été engagés : 2 au titre d' « Habiter mieux » et 1 au titre des « façades ».

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	LILIANE FRITSCH
Adresse	33 grande rue 70400 CHAVANNE
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	9 612.80 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 806.00 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	CHRISTOPHE GOUSSET
Adresse	6 rue Alain Fournier 70400 HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	6 356.06 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 205 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	SCI DROVIN LENNE
Adresse	4 avenue Léon Jouhaux 70400 HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	2 470.00 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	185 €

Ce sont au total **1 185 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°074/2015

Objet : AED : attribution de fonds de concours à la commune de Courmont

Le Président expose que l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale), versée par le Conseil Départemental de la Haute-Saône, est abondée à hauteur de 15% par la CCPH. Ainsi les communes réalisant des travaux de voirie bénéficient de cette aide complémentaire conformément aux statuts de la CCPH.

1 dossier a été déposé et est complet :

- La commune de COURMONT sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **1 051.05 €**, soit 15 % de la subvention de 7 007 € versée par le Conseil Départemental (dont abondement de 1 402 € au titre du plan de relance).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant de ce fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à son versement en faveur de la commune de COURMONT.

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°075/2015

Objet : Ressources humaines – promotion interne - création d'un poste agent de maîtrise

Le Président expose qu'un agent de la Cuisine Centrale peut prétendre à être nommé au grade d'agent de maîtrise (catégorie C) suite à son inscription sur liste d'aptitude grâce à la promotion interne.

Cet agent est actuellement en poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

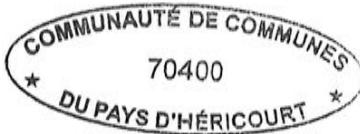
Compte tenu de la manière de servir de cet agent, jugée très satisfaisante, et des missions accomplies par cet agent qui entrent bien dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux, il est proposé de le nommer au 1^{er} juillet 2015 et de supprimer l'emploi correspondant dès la titularisation dans le nouveau grade.

Les crédits ont été prévus au budget 2015.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE :**

- de créer 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2015
- de supprimer, à la titularisation, le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°076/2015

Objet : Ressources humaines : Crédit de postes en emplois aidés

Le Président expose deux agents de la Médiathèque ont fait des demandes de travail à temps partiel, et ces demandes ont été accordées.

Afin de compenser le temps de travail libéré, il est proposé de recruter un emploi aidé de type CUI CAE à temps non complet à raison de 20 heures par semaine. Cet emploi permettra à une personne de se réinsérer dans le monde du travail et d'acquérir une expérience professionnelle au sein de la médiathèque et de la ludothèque.

Il ne s'agit pas d'un emploi permanent puisque les agents titulaires peuvent à tout moment revenir travailler à temps complet à l'issue de la période de temps partiel.

Par ailleurs conformément aux différentes décisions de l'assemblée communautaire, confirmées lors du vote du budget, le multi accueil va se développer avec la création de 10 places d'accueil supplémentaire à effet du 24 Août 2015.

Les procédures de recrutement sont actuellement engagées en conformité avec la réglementation en matière de taux d'encadrement, de taux de personnel qualifié, du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire (à savoir 52.5 heures par semaine), et du nombre de semaines de fermeture annuelles. La CAF accompagne financièrement ces recrutements à travers la Prestation de service unique et le contrat enfance jeunesse.

A ce titre, il est nécessaire de recruter un directeur adjoint ou une directrice adjointe à temps complet dans le cadre d'emplois des Educateurs de jeunes enfants (catégorie B - recrutement en cours) et de créer un poste d'agent social de deuxième classe à 28 heures (poste déjà affecté à un agent non titulaire en place).

De plus un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet sera vacant au 1^{er} juillet 2015 pour départ en retraite.

Les 2 recrutements sont donc en cours et les postes seront créés lors du prochain conseil communautaire afin de mentionner les grades conformes aux recrutements.

En parallèle, la CCPH doit faire face à des demandes de temps partiel au multi accueil.

Il est envisagé à cet effet, d'avoir recours à un emploi d'avenir ou un contrat d'accès à l'emploi. Celui ci sera recruté à compter du 24 août 2015 à temps non complet pour une durée de 24 heures par semaine (nombre d'heures légales pour un emploi d'avenir) ou un contrat d'accès à l'emploi (durée minimale légale : 20 heures). Cet agent sera en outre chargé de l'entretien du bâtiment pour quelques heures.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 2 abstentions) **DECIDE** pour compenser les demandes de temps partiel,

- De créer un poste en contrat unique d'insertion à temps non complet (20 h) d'agent de médiathèque à effet du 1/06/2015 ;
- De créer un poste en emploi d'avenir à temps non complet (24 h) ou de contrat d'accès à l'emploi (20h) d'assistante petite enfance à effet du 24/08/2015.

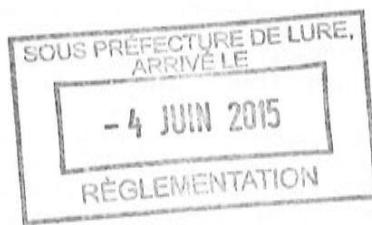
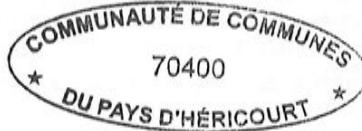
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Burkhalter".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°077/2015

Objet : Ressources humaines : Avancement de grade

Par la délibération 040/2015, le Conseil Communautaire, dans le cadre des avancements de grade 2015, avait créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe au 1^{er} novembre 2015 et supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à la même date.

Or, suite à une erreur matérielle du Centre de Gestion de Haute Saône, il s'avère que l'agent peut bénéficier d'un avancement de grade dès le 1^{er} juin 2015 et non au 1^{er} novembre 2015.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** de modifier la délibération 040/2015, en créant une poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe au 1^{er} juin 2015 et de supprimer à la même date un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



- 4 JUIN 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°078/2015

Objet : Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe centre d'affaires Pierre Carmien

Le Président expose qu'en date du 15 avril 2015 la CCPH a voté son budget primitif qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative.

Celle-ci est motivée par le remboursement de la caution de l'entreprise *Pointfore* suite à la signature d'un nouveau bail au centre d'affaires.

En effet, le bail de l'entreprise a expiré le 31 janvier 2015 et son renouvellement à compter du 1^{er} février 2015 jusqu'au 31 janvier 2016 a fait l'objet d'un ajustement du dépôt de garantie.

C'est pourquoi, la caution de l'ancien bail fixée à 693 € doit être restituée à la société et un nouveau dépôt de garantie d'un montant de 701 € lui est demandé.

Par conséquent, il convient d'inscrire 693 € en dépenses d'investissement au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » pour rembourser l'ancienne caution.

Aussi, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé de réduire d'autant le chapitre 020 « dépenses imprévues d'investissement ».

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 020 – Dépenses imprévues

BP : 8 000,00 €	DM : - 693 ,00 €	nouveaux crédits : 7 307,00 €
-----------------	------------------	-------------------------------

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

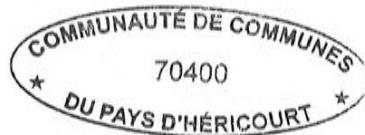
BP : 19 003,81 €	DM : + 693,00 € (article 165)	nouveaux crédits : 19 696,81 €
------------------	-------------------------------	--------------------------------

Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur l'équilibre des sections qui reste inchangé.

Aussi, la section de fonctionnement s'équilibre à 167 372,51 € et la section d'investissement à 159 421,17 €.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2015 du budget annexe centre d'affaires Pierre Carmien.

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15

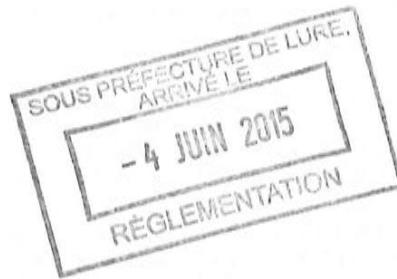


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bertrand Alléaume".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°079/2015

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

④ Marchés publics :

M68/2015	CLAJ	services	Séjour vacances été	18/03/15	5 425,00 €
M89/2015	LECLERC Belfort	fournitures	Consoles + jeux et matériel	09/04/15	3 051,22 €
M94/2015	SYTEVOM	fournitures	Composteurs	13/04/15	3 840,00 €
M102/2015	ADCH	prestations intellectuelles	Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens	23/04/15	48 000,00 €
M107/2015	ABELIUM	fournitures	Logiciel DOMINO	28/04/15	4 020,00 €
M113/2015	DEMCO	fournitures	Mobilier	29/04/15	3 398,12 €
M136/2015	ADAPEI	services	Entretien espaces verts CSIAG	11/05/15	3 635,22 €

④ Avenants aux Marchés publics : NEANT

- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑥ Actions en justice : NEANT
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 10 avril au 20 mai 2015**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	18h30	1
	1	14h45	1
	1	14h	1
	1	6 h	1
	1	13 h	1
	1	10h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	16h30	1
	1	28h	1
MEDIATHEQUE			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	1	12h30	1
Renfort activité	1	15h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Emploi avenir renouvellement	1	35 h	1
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

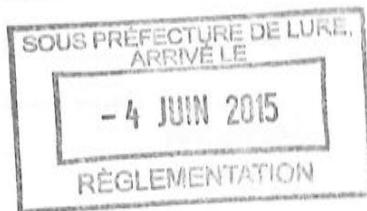
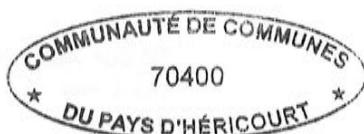
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 mai 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 mai 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY(MANDREVILLARS) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Sophie SEYRIG à Christian PY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Anne-Marie BOUCHE à Robert BURKHALTER / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Luc BERNARD / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Luc BOULLEE à Jean THIEBAUD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°080/2015

Objet : Election des représentants de la CCPH au SMAU

Le Président expose que par délibération n°37/2014 du 15 avril 2014, la communauté de communes a désigné ses deux représentants titulaire et suppléant au Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine : Jacques ABRY, comme titulaire et Jean-Jacques SOMBSTHAY comme suppléant.

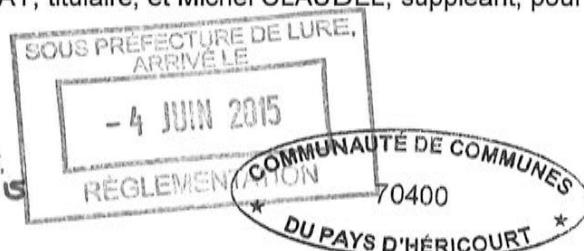
Monsieur ABRY ayant fait part de sa démission à effet du 28 mai 2015, il est proposé la candidature de :

- Monsieur Jean-Jacques SOMBSTHAY, comme titulaire,
- Monsieur Michel CLAUDEL, Vice-Président au haut-débit comme suppléant.

Après réalisation d'un appel à candidature il est procédé à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

Le Conseil Communautaire à la majorité (44 votes pour et 4 abstentions) **DESIGNE** Jean-Jacques SOMBSTHAY, titulaire, et Michel CLAUDEL, suppléant, pour représenter la CCPH au SMAU.

Publié à
HERICOURT,
Le 02.06.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 29 mai 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) –, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°081/2015

Objet : Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 28 mai 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 28 mai 2015.

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.

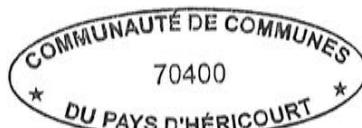
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 28 mai à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°082/2015

Objet : Adoption des tarifs de la redevance d'enlèvements des déchets ménagers et assimilés du deuxième semestre

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 11 décembre 2014, il avait été envisagé une part incitative de 20% et une part fixe de 80% afin d'éviter le risque de recettes insuffisantes au démarrage.

Pour les particuliers il est prévu un forfait fixe intégrant une part fixe et 12 levées d'office par an, le prix à la levée est déterminé à partir du prix au litre multiplié par le volume du bac.

Sont prévues pour l'ensemble des usagers des majorations : la première de 30% du prix de la levée à partir de la 27^{ème} et la seconde de 50% à partir de la 37^{ème} levée.

Tarifs particuliers logements individuels / pavillonnaires

		Forfait Fixe annuel	Coût levée supplémentaire
	Taille du bac	Part fixe + 12 levées	Taille du bac x 0,0075 €/litres
1 personne	80	82,2	0,6
2 personnes	120	160,8	0,9
3 et 4 personnes	180	166,2	1,35
5 personnes et +	240	171,6	1,8
Résidence secondaire		75 € sans seuil de levée	Selon la taille du bac

Pour les résidences secondaires le forfait n'intègre pas les 12 levées d'office. Les levées sont comptabilisées et facturées dès la première.

Tarifs particuliers habitat collectif :

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant les 12 premières levées	Coût à la levée supplémentaire
1	77,20 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyers dans l'immeuble. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.
2	160,80 €	
3	166,20 €	
4	166,20 €	
5	171,60 €	

Pour les collectifs, les bacs sont mutualisés, chaque foyer paie en fonction de sa composition une part fixe et les 12 premières levées comme un logement pavillonnaire (sauf personne seule). A partir de la 13^{ème} levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers de ce collectif.

Cas particuliers :

- "GIR" et personnes en situation de handicap pour incontinence

Ces situations peuvent nécessiter un dimensionnement supérieur du bac.

Sur présentation de justificatif et après validation des services, il sera accepté de doter le demandeur d'un bac de la taille immédiatement supérieure avec mise en place d'une facturation à la levée en fonction de cette taille de bac.

- Courmont :

En raison de la collecte en un seul point pour l'ensemble de la commune, les habitants de Courmont ont un tarif différencié.

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées	Coût à la levée supplémentaire
1	40,40 €	
2	80,40 €	
3	80,40 €	
4	80,40 €	
5	80,40 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyer dans la commune. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.

Pour une résidence secondaire le coût sera de 48 € par an sans application et facturation des levées.

- Cas des bacs trop pleins :

Les bacs devront être présentés à la collecte couvercle fermé. Les bacs présentés en "surcharge", couvercle non fermé seront comptabilisés deux fois (par ajout d'une levée le lendemain de la tournée).

- Cas des usagers éloignés du point de collecte :

Vu la jurisprudence du conseil d'Etat du 24 mai 1963 n°59-268 Dufour, il est créé un abattement sur la part fixe pour les foyers distants de plus de 200 mètres du point de collecte. La distance des 200 mètres s'entend entre le point de collecte situé sur la voie publique et la limite de la ou des propriétés privées. Les voies privées ne sont pas comptabilisées dans l'appréciation de cette distance.

Cet abattement devra faire l'objet d'une demande écrite et fera l'objet d'un constat des services.

Le montant de l'abattement est de 15€. (Cette possibilité ne concerne pas la commune de Courmont qui bénéficie d'un tarif particulier).

Professionnels :

- Professionnels dont l'activité ne se trouve pas à leur domicile:

Le facturation sera variable selon la taille du bac ou si le professionnel refuse la dotation en bac mais se trouve dans l'incapacité de prouver l'élimination par un contrat dédié il se verra appliquer un forfait dit "pas de dotation d'office".

Professionnel 1 passage hebdomadaire :

	Taille du bac	Forfait annuel pas de dotation d'office	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées	Coût de la levée supplémentaire
Forfait "pas de dotation d'office"		75 €		
professionnels litres	80		82,2 €	0,6 €
	120		160,8 €	0,9 €
	180		166,2 €	1,35€
	240		171,6 €	1,8 €
	360		257,4 €	2,7 €
	660		459,4 €	4,95 €
	770		539,3 €	5.775 €

Professionnel plusieurs passages hebdomadaires :

	Taille du bac	Forfait annuel fixe intégrant les 12 levées	Coût de la levée supplémentaire
professionnels litres 2 passages / semaine	360	307,4	2,7
	660	509,4	4,95
	770	589,3	5,775
professionnels litres 3 passages / semaine	360	357,4	2,7
	660	559,4	4,95
	770	639,3	5,775
professionnels litres 4 passages / semaine	360	407,4	2,7
	660	609,4	4,95
	770	689,3	5,775
professionnels litres 5 passages / semaine	360	457,4	2,7
	660	659,4	4,95
	770	739,3	5,775

- o Professionnels travaillant à domicile (autoentrepreneur...):

- Professionnel ne demandant pas de bac dédié à l'activité :

Il sera mis en place un forfait de 50 € pour le "professionnel à domicile" sans comptage des levées qui sont supportées par le foyer

- Professionnel à domicile souhaitant un bac :

Si le professionnel souhaite un bac pour son activité y compris si celle-ci se trouve à domicile il sera appliqué la grille "professionnel".

SOUSS-PREFECTURE DE LURE
arrivé le

- Administrations communales et intercommunales :

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Elles seront facturées sur la base d'un forfait de 50 € par an par équipement (ou point de dotation) (base identique au professionnel à domicile) quelle que soit la taille du bac mis à disposition, auquel s'ajoute le prix de la levée par bac en fonction de la taille du bac.

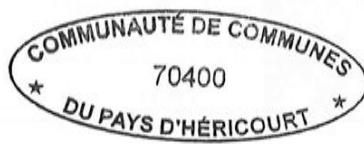
Les levées sont comptabilisées au réel. Il n'est pas fait application du forfait d'office de 12 levées.

Le prix à la levée est calculé comme pour les professionnels et particuliers y compris pour les majorations.

Il est considéré que les salles communales doivent être dotées de bacs de collecte lesquels peuvent être mutualisés avec l'équipement communal avoisinant.

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) ADOPTE les tarifs annuels de redevance présentés ci-dessus étant précisé que pour le 2^{ème} semestre 2015 il sera fait application d'un demi-forfait fixe par foyer (1/2 part fixe + 6 levées) auquel s'ajoutera le prix unitaire entier des levées fonction de la taille des bacs.

Publié à
HERICOURT,
Le 05.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bézard".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°083/2015

Objet : Adoption du règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés

Le Président expose que par délibération n°103/2007 le conseil communautaire avait adopté le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés. Compte tenu des évolutions du service et de la mise en place de la redevance incitative il convient d'actualiser ce règlement.

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) ADOPTE le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés présenté.

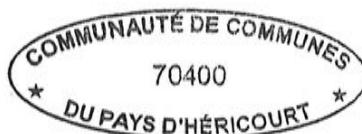
Ont signé au registre tous les membres présents.

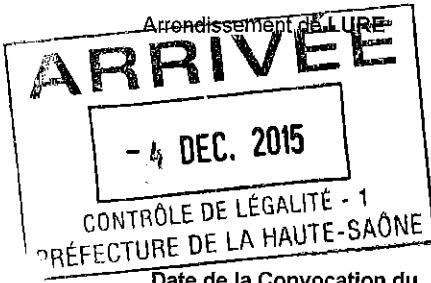
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15





Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

48

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOONS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°084/2015

Objet : Transfert de l'école de musique au 1^{er} janvier 2016 – Modification statutaire

Le Président expose que dans la poursuite des échanges engagés au fil des années pour que les équipements d'intérêt communautaire portés par la ville d'Héricourt entrent dans le giron de la CCPH, après le transfert de la Médiathèque et du Multi accueil, c'est naturellement que l'école de musique d'Héricourt est concernée par cet élan tant la dimension intercommunale de cet équipement s'impose et est reconnue de tous.

L'école de musique emploie 24 agents pour un équivalent temps plein de 16,31.

Cet effectif comprend 3 cadres A dont le Directeur, 19 cadres B dont un rédacteur et 18 assistants d'enseignement artistique, 2 cadres C dont un adjoint administratif et un adjoint technique.

Comme la loi le garantit, la mutation de tous ces personnels à la communauté de communes s'effectuera avec conservation de tous les avantages acquis au niveau salarial.

La date d'effet du transfert est prévue le 1^{er} janvier 2016, sachant qu'il appartiendra à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) d'arrêter ensuite, d'un commun accord avec la Ville, le montant de la charge nette du service au titre de l'exercice 2015.

Une convention de mise à disposition des locaux de l'Ecole de Musique à titre gracieux, avec remboursement toutefois de toutes les dépenses d'entretien, de grosses réparations ou encore de chauffage et d'éclairage sera passée avec la ville d'Héricourt.

La configuration des lieux avec la Maison des Associations n'ouvre en effet aucune possibilité de gestion séparée des coûts et la convention s'appuiera sur les m² occupés par l'Ecole de Musique pondérés éventuellement du taux de fréquentation des espaces.

Le transfert de compétence entraîne une modification des statuts de la communauté de communes.

Il conviendra d'ajouter à l'article 5.2.6 « développement d'une politique culturelle d'intérêt communautaire » les précisions suivantes :

« Gestion d'équipement culturel d'intérêt communautaire : sont reconnus d'intérêt communautaire la Médiathèque François Mitterrand et l'école de musique d'Héricourt »

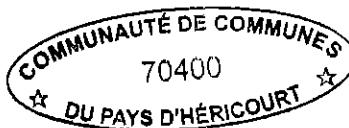
Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre, 1 abstention) décide d'acter :

- La modification des statuts de la communauté de communes à effet du 1er Janvier 2016,
- La création, à effet du 1^{er} janvier 2016, des emplois correspondants avec maintien des avantages acquis par les agents :

	Grade	Temps de travail
1	Attaché	Temps complet
1	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Temps complet
1	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	30/35éme
1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	20/35éme
2	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	1 temps complet (16H) 1 10/16éme
6	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	4 temps complet (20H) 1 18/20éme 1 16.5/20éme
12	Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	3 temps complet (20H) 1 2/20éme 1 4/20éme 1 10.5/20éme 1 5/20éme 1 3.5/20éme 1 9/20éme 1 5/20éme 2 3.5/20éme
	1 assistant d'enseignement artistique	1 9.5/20éme

- La signature d'une convention de mise à disposition des locaux avec la Ville d'Héricourt,
- La saisine de la CLECT pour l'évaluation des charges
- La suppression à compter du 1^{er} janvier 2016 du fond de concours de 376 000 € attribué à la ville d'Héricourt
- La saisine des 20 communes qui devront se prononcer sur cette modification statutaire.

Publié à
HERICOURT,
Le 27.11.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Vialle". It is written in a cursive style with a diagonal line through it.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

N°085/2015

Objet : Adoption du pacte fiscal et financier entre la CCPH et les communes

Le Président expose que lors du débat d'orientation budgétaire 2015, il a été rappelé la nécessité pour le bloc communal, à savoir la CCPH et les 20 communes membres de partager collectivement les enjeux en termes de fiscalité et de financement de nos services et de nos investissements afin de nous doter d'une stratégie à court et moyen terme pour faire face d'une part à la réduction des finances publiques, d'autre part à la maîtrise de la fiscalité prélevée sur nos contribuables.

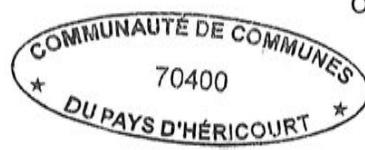
Des décisions ont été prises en ce sens dès les votes des budgets au niveau des taux de fiscalité votés et il convient de matérialiser dans un pacte fiscal et financier à la fois les décisions prises, mais aussi les garanties et engagements qui ont été formulés.

Le pacte fiscal et financier est donc une convention entre les communes et la communauté de communes dont la finalité est d'optimiser les ressources fiscales et les dotations et ce, afin de limiter, le plus possible, la pression fiscale pesant sur les contribuables du Pays d'Héricourt.

Chaque conseil municipal sera amené à se prononcer pour adopter ce pacte ce qui fera l'objet d'une convention individuelle avec la communauté de communes.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **ADOpte** le présent PACTE FISCAL & FINANCIER du pays d'Héricourt et **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président délégué à la signature des conventions avec les Communes.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Daniel CHARMOILLAUX à Michel CLAUDEL / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Robert BURKHALTER à Anne-Marie BOUCHE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°086/2015

Objet : Haut-débit : création d'un Point de Raccordement Mutualisé (PRM) à Bussurel – Convention avec le SMAU

Le Président expose que ce dossier s'inscrit dans la poursuite des décisions prises lors du vote du budget 2015 et de la volonté réitérée par le conseil communautaire de mettre en œuvre par tous moyens son schéma local numérique.

L'aménagement numérique du Pays d'Héricourt est déjà engagé via le Syndicat mixte de l'Aire urbaine mais nous avons pris une décision de principe pour adhérer à Haute Saône Numérique, qui déploie le très haut débit sur le Département.

Suite à la consultation lancée par le SMAU c'est l'offre EIFFAGE ENERGIE qui est retenue pour un coût qui se fixe à 91 619,70 € soit 45 809,85 € à la charge de la communauté de communes du Pays d'Héricourt et autant à la ville d'Héricourt, le SMAU assumant les frais de TVA.

S'agissant de travaux réalisés par le SMAU en dehors de la délégation de service public, les frais de maintenance facturés par ORANGE sur le PRM, seront à supporter par la communauté de communes en sus soit un coût annuel de 1500 € TTC environ auxquels s'ajouteront les frais d'électricité et charges d'assurance que refacturera le SMAU.

Il convient de signer une convention tripartite avec le SMAU et la ville d'Héricourt pour le versement de notre participation.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention tripartite et à verser la participation de la communauté de communes du Pays d'Héricourt.

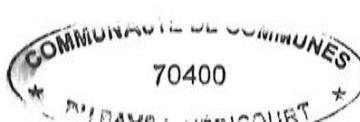
Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°087/2015

Objet : Adoption de la Tarification Médiathèque 2015-2017 et modification du règlement intérieur

Le Président expose que tous les deux ans, les tarifs de la Médiathèque F. Mitterrand sont réévalués et soumis au vote du Conseil Communautaire.

Cette année, conformément aux objectifs définis dans le projet d'établissement du service, nous proposons de faire évoluer ces tarifs au-delà d'un ajustement aligné sur l'inflation. En effet, la politique tarifaire de la Médiathèque, loin de ne constituer qu'un apport supplémentaire dans les recettes de fonctionnement de la CCPH, a un impact réel sur la réalité des usages du service par les publics.

Les nouveautés de cette année résident dans :

- l'élargissement de la gratuité aux jeunes de 16 à 18 ans, aux étudiants et aux personnes inscrites à Pôle Emploi
- la création d'un tarif « famille » permettant, sous un forfait unique, d'inscrire individuellement tous les membres d'une même famille, quels qu'en soient le statut ou l'âge de ses membres. Cette nouvelle catégorie tarifaire, budgétairement incitative, permettra de limiter les usagers « invisibles » qui bénéficient du service de prêt de documents sans être inscrits dans la structure (sur le compte de leur enfant ou de leur conjoint par exemple).

Le reste des tarifs, inchangés depuis 2013, évoluent d'environ +2% à l'exception du tarif pour la vente d'ouvrages sortis du fonds qui reste à 0,50 €.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver les tarifs 2015-2017 de la Médiathèque. Ils seront applicables du 01/09/2015 au 31/08/2017.

MEDIATHEQUE	2015-2017
ABONNEMENT ANNUEL	
Jeunes de moins de 18 ans	
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)	
Détenteurs de la Carte Avantage jeune	
Adultes résidents dans la CCPH	14,00 €
Adultes extérieurs	23,00 €
Familles résidents dans la CCPH	18,00 €
Familles extérieures	28,00 €
Associations, collectivités... de la CCPH	Gratuit
Associations, collectivités... extérieures	17,00 €

AUTRES TARIFS	
Renouvellement d'une carte perdue	5,90 €
Pénalités de retard : par document non retourné au 3ème rappel	11,80 €
Vente d'ouvrages sortis du fonds (l'unité)	0,50 €
Cours de reliure	Tarif trimestriel forfaitaire 30 séances/an
Résident du périmètre CCPH	
Tarif normal	41,60 €
Tarif réduit	
Jeunes de moins de 18 ans	25,00 €
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)	
Non résident du périmètre CCPH	
Adulte	52,00 €
Tarif réduit	
Jeunes de moins de 18 ans	31,20 €
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)	
Accès Wifi et Consultation internet	Gratuit

Les cours de reliure sont modulés selon le quotient familial avec le barème suivant :

BAREME quotient familial	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 963 €	0	- 30 %
de 5 963 à 11 896 €	1	Tarif de base
de 11 897 à 26 420 €	2	+ 15 %
de 26 421 à 48 626 €		+ 30 %
Personnes extérieures à la CCPH	3	
de 48 627 à 70 830 €	4	+ 35 %
Personnes extérieures à la CCPH		
Plus de 70 830 €		
Non présentation de l'avis d'imposition	5	+ 40 %
Personnes extérieures à la CCPH		

Ces évolutions tarifaires nécessitent de modifier les clauses de l'article 3 « Inscriptions » du règlement intérieur du service, à savoir :

Le prêt à domicile des documents nécessite une inscription à la Médiathèque. Cette inscription est soumise à tarification. L'inscription est valable un an, de date à date. Chaque usager inscrit est détenteur d'une carte de prêt. Cette carte est strictement nominative. Un usager ne peut emprunter de documents sur la carte d'une autre personne. A échéance, le droit d'inscription doit être à nouveau réglé. Les tarifs sont votés tous les deux ans par le Conseil communautaire.

La lecture du présent règlement sera proposée à l'usager avant son inscription. Pour s'inscrire, l'usager ou son représentant légal s'engage à le respecter, en signant la fiche d'inscription et justifie de son domicile par la présentation d'un justificatif de moins de trois mois (quittance mensuelle de loyer, facture EDF, de téléphone...).

Les enfants de moins de 16 ans doivent s'inscrire en présence de leurs parents.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** les tarifs de la Médiathèque pour 2015-2017,
- **ADOpte** la modification du règlement intérieur du service.

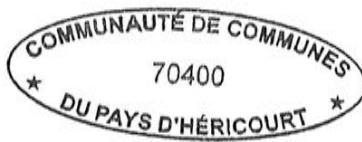
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15

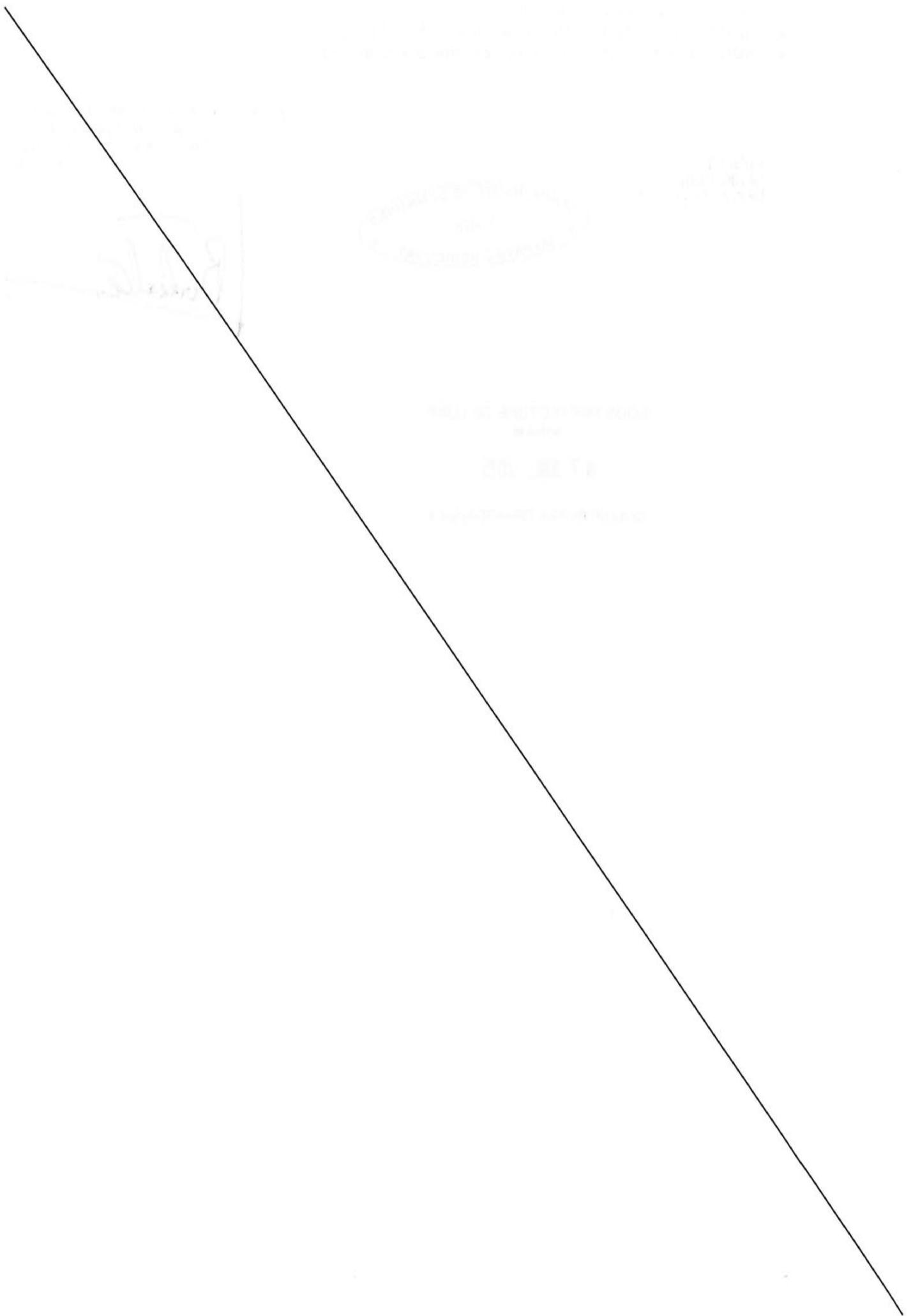


A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Burello".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

44

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

N°088/2015

Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par l'Association de Développement des Cantons d'Héricourt (ADCH)

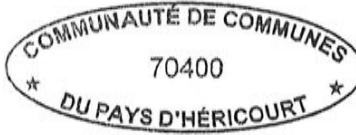
Le Président expose que l'ADCH a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre des axes 1 (Accompagnement individualisé et renforcé des participants PLIE) et 2 (Relation aux entreprises /clause insertion) de l'appel à projets du PLIE.

Intitulé de l'action : « Agir pour l'insertion sur le Pays d'Héricourt »

Le coût total prévisionnel de l'action est de 40 481.70 € financé à 60% par le FSE (soit un montant prévisionnel de 24 286.70 €) et 40 % par la CCPH. La participation communauté de communes du Pays d'Héricourt est valorisée dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectif et de Moyens 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt pour l'opération « Agir pour l'insertion sur le Pays d'Héricourt » présentée par l'ADCH au titre de l'appel à projet PLIE soit un montant prévisionnel de 16195 € correspondant à un taux de 40% du coût total de l'action.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°089/2015

Objet: Appel à projet PLIE – Action « Animation » portée par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Le Président expose que Conformément à la convention de partenariat entre la communauté de communes et le Département de la Haute-Saône pour la mobilisation des crédits FSE, l'appel à projets du PLIE a été publié sur le site internet du Conseil Départemental avec une date de clôture au 15 juin 2015.

Cet appel à projet reprend les axes retenus par le comité de pilotage du PLIE du 5 février 2015.

Axe 1 : L'accompagnement individualisé et renforcé des participants PLIE

Axe 2 : La relation aux entreprises

Axe 3 : L'animation territoriale et l'ingénierie de projets d'insertion.

La Communauté de Communes a déposé une demande de subvention FSE au titre de ce dernier axe.

Intitulé de l'action : « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt »

Contenu : Il s'agit de mobiliser les moyens nécessaires à l'animation territoriale sur le périmètre du PLIE et à la coordination des parcours des publics ciblés en lien avec tous les autres partenaires de l'insertion et de l'emploi du territoire afin de constituer un véritable réseau d'opérateurs.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RESSOURCES	
Dépenses de personnel (0.9 ETP)	41 400.00 €	FSE (60%)	34 776.00 €
Autres dépenses (forfait de 40% des dépenses de personnel)	16 560.00 €	CCPH (40%)	23 184.00 €
TOTAL	57 960.00 €	TOTAL	57 960.00 €

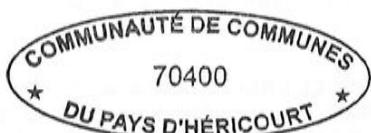
Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation communauté de communes au titre de l'opération « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt » pour un montant prévisionnel de 23 184.00 € correspondant à un taux de 40% du coût total de l'action et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "B. Buhler".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°090/2015

Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par les Jardins du Mont Vaudois

Le Président expose que l'association des Jardins du Mont Vaudois a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre de l'axe 1 (Accompagnement individualisé et renforcé des participants PLIE) de l'appel à projets du PLIE.

Intitulé de l'action : « Mise en situation de travail et valorisation du parcours des salariés en insertion ».

Le coût total prévisionnel de l'action est de 319 025 €. Une participation de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt est présentée à hauteur de 15 000 €. Il s'agit de la subvention annuelle accordée à l'association des Jardins du Mont Vaudois pour 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation de la communauté de communes pour l'opération « **Mise en situation de travail et valorisation du parcours des salariés en insertion** » présentée par les Jardins du Mont Vaudois au titre de l'appel à projet PLIE **soit un montant de 15 000 € pour l'année 2015.**

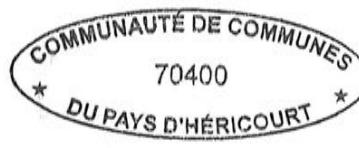
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

44

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°091/2015

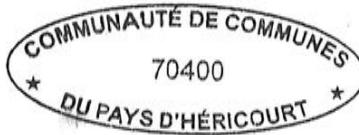
Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par la Mission Locale

Le Président expose que la Mission Locale a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre de l'axe 2 (Relation aux entreprises) de l'appel à projets du PLIE.
Intitulé de l'action : « Chargé de relation entreprises ».

Le coût total prévisionnel de l'action est de **33 470.63 € financé à 60% par le FSE** (soit un montant prévisionnel de 20 095.63 €) et **40 % par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays de Villersexel**. La participation CCPH est valorisée dans le cadre de la subvention annuelle accordée à la Mission Locale pour 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt pour l'opération « **Chargé de relation entreprises** » présentée par la Mission Locale au titre de l'appel à projet PLIE **soit un montant prévisionnel 9125 € pour l'année 2015.**

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 Juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
44

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°092/2015

Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par FRIPVIE

Le Président expose que FRIPVIE a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre de l'axe 1 (Accompagnement individualisé et renforcé des participants PLIE) de l'appel à projets du PLIE.

Intitulé de l'action : « Renforcement de l'accompagnement des personnes en CDDI sur le chantier vente et tri : passerelles avec les entreprises et RSFP ».

Le coût total prévisionnel de l'action est de 198 366.26 €. Une participation de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt est présentée à hauteur de 3 000 €. Il s'agit de la subvention annuelle accordée à FRIPVIE pour 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE de valider le montant de la participation de la Communauté de communes pour l'opération ci-dessus mentionnée présentée par FRIPVIE au titre de l'appel à projet PLIE soit un montant de 3 000 € pour l'année 2015.

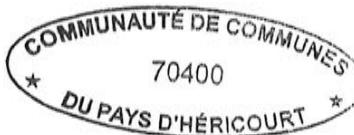
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Sous-préfecture de Lure
arrivée le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

N°093/2015

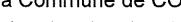
Objet: Contrat de ville 2015-2020

Le Président expose la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. La loi de 2014 prévoit que la politique de la ville doit être menée à **l'échelle intercommunale** conjointement avec l'Etat et les collectivités territoriales dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen des **contrats de ville**.

Les orientations stratégiques du Contrat de Ville reposent sur 3 piliers :

- **La cohésion sociale** : l'objectif est de tisser du lien social et renforcer la solidarité entre les générations, en s'attachant à répondre tout particulièrement aux besoins des familles monoparentales, des jeunes et des séniors
- **Le cadre de vie et le renouvellement urbain** : par une volonté d'améliorer de façon visible et concrète la vie quotidienne des habitants des quartiers concernés par le contrat de ville.
- **Le développement de l'activité économique et de l'emploi**, plus particulièrement afin de réduire l'écart de taux d'emploi entre le quartier prioritaire et le reste de la ville, notamment pour les jeunes.

Le périmètre réglementaire du quartier prioritaire de la politique de la ville pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est le quartier des « Chenevières » à Héricourt. C'est pourquoi, **la Ville d'Héricourt est chargée de la mise en œuvre de ce contrat de ville.**



Le programme d'actions 2015 du contrat de ville a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de la politique de la ville sur la base d'un diagnostic de territoire établi par les services de la ville. Ce programme d'actions s'appuie sur les dispositifs de droit commun et mobilise également une enveloppe de crédits spécifiques Politique de la ville attribuée à la ville d'Héricourt.

Pour la Communauté de Communes, il s'agit de valoriser les actions pouvant être rattachées à l'un ou l'autre des piliers évoqué ci-dessus :

- Pôle périscolaire Robert Ploye
- Programmation PLIE (Montant présentés à titre indicatif puisque les actions présentées par les porteurs de projets sont en cours d'instruction par le service FSE du Département).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le programme d'actions 2015 du contrat de ville et **AUTORISE** le Président ou un Vice-Président délégué à signer le dossier du Contrat de Ville 2015 tel qu'élaboré par la ville d'Héricourt.

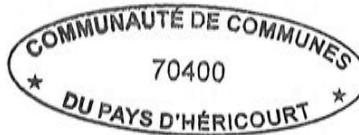
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bokalla".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

44

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°094/2015

Objet: Programmation PLIE 2014 – Remboursement d'une avance FSE

Le Président expose que INéO, agence de Travail Temporaire d'Insertion, a été conventionnée dans le cadre de la programmation PLIE 2014 pour une action d'un montant total de 4065 € concernant la sécurisation des missions intérimaires des publics du PLIE par des ateliers thématiques divers (mobilité, démarche administratives, ...).

En raison de difficultés de personnel récurrentes tout au long de l'année 2014, la structure n'a pas été en mesure de réaliser l'action conventionnée. Cette action était financée à 100% par des fonds FSE et une avance de 50% du coût total de l'action a été versée en novembre 2014. Il convient donc de demander à INéO le remboursement de l'avance perçue soit 2032.50 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à demander le remboursement de l'avance versée à INéO au titre de la programmation PLIE 2014 pour non réalisation de l'action conventionnée, soit un montant de 2032.50 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahilia MÉDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

07 JUIL. 2015

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs :

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

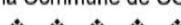
Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°095/2015

Objet: Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'opération création de salles de formation

Le Président expose que Lors de sa séance du 12 février 2015, le Conseil communautaire a décidé d'engager une requalification du 1^{er} étage de la maison de l'enfant afin de créer des salles de réunion/formation à destination des services de la CCPH et des structures partenaires dans le cadre d'actions de formation.

Une consultation en vue de la conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre a été adressée à 4 cabinets d'architecture. Le coût des travaux a été estimé à 190 000 € HT. Les sociétés consultées pour la mission de maîtrise d'œuvre :

- **Société d'architecture Bergeret et Associés – Vesoul**

Réponse reçue le 18 mai 2015 pour un montant d'intervention de 21 850 € HT (Taux de mission de 11.5 %).

- **Itinéraires architecture – Belfort.**

Réponse reçue le 22 mai 2015 pour un montant d'intervention de 19 000 € HT (Taux de mission de 10 %).

- **Sarl Philippe Sautereau – Essert.**

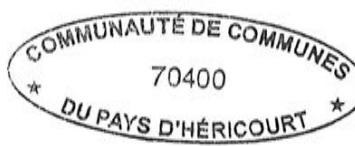
Réponse reçue le 26 mai 2015 pour un montant d'intervention de 19 266 € HT (Taux de mission de 10.14 %).

- **Cabinet Lorach – Essert.**

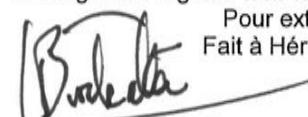
Proposition reçue hors délai.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** de retenir l'entreprise mieux disante **ITINERAIRIES Architecture** pour un taux d'honoraires de 10% forfaitisé sans avenant au stade APD et **AUTORISE** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)-

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°096/2015

Objet: Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) des Guinnottes pour l'année 2014

Le Président expose que conformément à la convention d'aménagement, signée avec la SOCAD pour l'opération d'aménagement des Guinnottes, la Société d'Economie Mixte doit remettre avant le 30 juin 2015 le compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'année passée.

Le CRAC complet reprend les points suivants : Historique - Maîtrise foncière – Etudes – Travaux – Frais annexes – Commercialisation (Prix de cession et surfaces à commercialiser, ventes réalisées au 31/12/2014, participation) - Moyens de financement (Emprunt, trésorerie, découvert individualisé, avances de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, subventions) – Perspectives et conclusions - Annexes.

Conclusion Tranches I et II :

La trésorerie de l'opération au 31/12/2014 présente un solde positif de 222 519 €.

Le bilan prévisionnel actualisé des 2 tranches au 31/12/2014, fait apparaître l'équilibre de l'opération moyennant une participation globale de la Collectivité de 648 250 € contre 1 268 531 € prévus dans la convention sachant que 884 207 € ont déjà été versés.

Au regard de la perspective de céder la parcelle 2 B sur la première tranche et de la parcelle 4 courant de l'année 2015, il est convenu que la SOCAD actualisera le bilan financier pour l'année 2015 en prenant en compte ces recettes et analysera les possibilités de versement de tout ou partie de l'avance et/ou de la participation à la Communauté de communes du Pays d'Héricourt.

Par ailleurs et compte-tenu de ce qui est présenté aux paragraphes « Perspectives » ci-dessus, un avenant de prolongation de la durée de concession jusqu'au 31/12/2016 semble nécessaire afin de permettre la commercialisation des lots restant à vendre et de procéder à la clôture de l'opération.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) :

- **APPROUVE** le CRAC présenté par la SOCAD au 31 décembre 2014
- **DECIDE** de prolonger la convention jusqu'au 31/12/2016 par voie d'avenant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.07.15



Burdalé

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
07 JUIL. 2015
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°097/2015

Objet: Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) de l'opération « Devillers » pour l'année 2014

Le Président expose que comme chaque année la SOCAD a remis à la CCPH son compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'opération immobilière dite « DEVILLERS » pour l'année passée.

Le CRAC reprend les points suivants : Historique – Situation administrative – Données physiques – Compte de gestion au 31/12/2014 – Compte prévisionnel extension - Moyens de financement – Conclusions.

Le compte de gestion au 31/12/2014 fait apparaître un résultat cumulé de 484 643,83 €.

La trésorerie cumulée au 31/12/2014 est de 118 798,78 €.

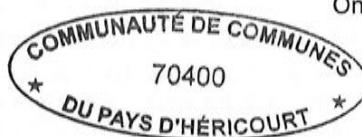
Lors d'une rencontre entre la société S2I DEVILLIERS, la Communauté de communes et la SOCAD début 2015, S2I DEVILLIERS (ARCELOR MITTAL) a manifesté son besoin d'agrandir son aire des expéditions pour faciliter la manutention des marchandises lors de leur chargement. L'accroissement des volumes traités ne permet plus d'effectuer les activités de manutention à l'abri des intempéries. Il est donc envisagé de créer un auvent d'environ 240 m².

Suite à l'estimation des travaux (environ 60 000 € HT) et au dépôt de permis de construire par S2I DEVILLIERS et compte-tenu du niveau de trésorerie, la SOCAD, avec l'accord de la communauté de communes du Pays d'Héricourt, prendra en charge financièrement les travaux, en contrepartie la durée du bail sera allongée par voie d'avenant.

En fonction des négociations, ARCELOR / CCPH / SOCAD sur la nouvelle durée du bail, il faudra soit prévoir dans l'avenant la reprise du bail par la communauté de communes en 2023, soit prévoir la prolongation de la durée de concession dans le prochain CRAC.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** le CRAC remis par la SOCAD pour l'opération immobilière DEVILLERS au 31 décembre 2014.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunekal".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°098/2015

Objet: Adoption du cahier des charges de la Délégation de Service Public périscolaire

Le Président expose que par délibération en date du 28 mai dernier, le conseil communautaire a adopté le principe de renouvellement de la délégation de service public accueil périscolaire et extrascolaire des 3-12 ans pour une durée de 3 années soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

La délégation de service public portera sur l'accueil péri et extrascolaire des enfants sur les pôles de Saulnot, Chenebier et Echenans sous Mont Vaudois. Les accueils péri et extrascolaires sur les pôles de Châlonvillars, Bussurel, Coisevaux et Héricourt seront exercés en régie directe par le personnel intercommunal.

Le Conseil communautaire a également autorisé le Président à engager la consultation. La commission de délégation de service public se réunira entre Août et Septembre pour examiner les candidatures reçues.

Le contenu du cahier des charges qui sera adressé aux candidats retenus pour présenter une offre est le suivant (document consultable en intégralité au siège de la communauté de communes) :

1. contexte

- présentation du service péri et extrascolaire, des pôles de la CCPH
- énumération des orientations du projet éducatif intercommunal que le délégataire sera tenu de respecter :
 - Qualité et diversité des services : mobiliser les ressources locales, utiliser les équipements de proximité, favoriser l'accès aux équipements structurants de la ville centre.
 - Adéquation entre les activités proposées et les tranches d'âge.
 - Sécurité : garantir des conditions satisfaisantes d'accueil des enfants et familles que ce soit à travers des locaux adaptés et propres mais également par le professionnalisme des intervenants.

- Mutualisation des moyens financiers, matériels et humains.
- Accès de tous les habitants aux services avec une recherche d'équité (distance, tarifs...) et de solidarité (accès aux revenus les plus modestes)
- Implication de toute la communauté éducative dans un souci de complémentarité, de cohésion et de cohérence que ce soit avec les parents mais également avec les animateurs, les enseignants et les intervenants extérieurs.

Le délégué devra accueillir les 3-12 ans en:

- Appliquant des références éducatives, laïques et républicaines
- Proposant des actions éducatives en lien avec le projet éducatif intercommunal

2. accueil périscolaire et restauration scolaire

- *Accueil du matin*

L'accueil du matin comprend :

L'accueil des enfants, sachant que les parents emmènent les enfants directement au pôle

Des activités et jeux calmes

L'accompagnement des enfants à l'école pendant le temps de transport

Le transport du pôle périscolaire à l'école est assuré par la CCPH. Le délégué devra cependant assurer l'accompagnement des enfants pendant le transport.

Sur le pôle périscolaire d'Echenans, l'accueil des enfants le matin se fait en plus du pôle d'Echenans sur les écoles de Luze, Chagey, et Brevilliers.

- *Accueil du midi*

Le service de restauration scolaire comprend :

- La mise en place des tables et plus globalement la préparation des salles de cantines
- La réception des repas livrés par la cuisine centrale intercommunale.
- L'accompagnement des enfants pendant le transport
- Le repas
- Le service de repas
- Le nettoyage des locaux, des Norvégiennes et de leurs équipements
- Des activités après le repas pour certains enfants
- Le retour à l'école

Les repas seront confectionnés par la cuisine centrale intercommunale et intégreront la fourniture du pain nécessaire au repas de midi. Cette prestation sera facturée au délégué qui en percevra les recettes. La communauté de communes ne délègue donc pas au prestataire la fourniture des repas.

Le coût du repas sera facturé mensuellement au délégué sur la base des repas commandés. Le coût unitaire sera de 3,60€ TTC par repas commandé pour la période scolaire 2015-2016. Le nombre de repas commandés intègre les repas pour le personnel.

Pour toute modification par la communauté de communes des tarifs du service péri et extrascolaire ou du coût repas facturé, un avenant sera passé avec le délégué.

Le transport des enfants de l'école au pôle et du pôle à l'école est assuré par la CCPH. Le délégué devra cependant assurer l'encadrement des enfants à la sortie d'école et leur accompagnement pendant le transport.

Objectifs :

- Accueillir les enfants et les prendre en charge depuis la sortie de la classe, pendant le transport, pendant le repas, après le repas, jusqu'à la reprise de la classe.
- Gérer le service dans l'esprit de restauration scolaire et non de cantine, en portant attention à l'enfant pendant le repas et après le repas.
- Contribuer à favoriser l'autonomie et la socialisation de l'enfant durant ce temps d'accueil.
- Contribuer à l'éveil, à la curiosité, à la découverte par des projets pédagogiques adaptés (semaine du goût, lutte contre le gaspillage alimentaire ...).

- *Accueil du soir*

L'accueil du soir comprend donc:

- L'accompagnement des enfants au pôle pendant le temps du transport
- L'animation des temps de TAP en cohérence avec les objectifs fixés par le PEDT
- Le goûter fourni par le délégué qui devra être varié et équilibré
- Des activités proposées variées
- Des jeux libres
- La possibilité de faire ses devoirs

Le cahier des charges intègre par ailleurs les informations suivantes :

- 3. accueil des mercredis,**
- 4. accueil extrascolaire petites vacances et mois de juillet**
- 5. présentation des biens mobiliers et immobiliers mis à disposition**
- 6. coordination par la communauté de communes**
- 7. présentation de la politique tarifaire de la communauté de communes**
- 8. obligations du délégué**

Seront joints à ce cahier des charges, le bilan de la délégation de service public actuelle, les statistiques de fréquentation par pôle, l'état du personnel en place, un engagement du délégataire reprenant l'ensemble de ses obligations et devoirs.

Les candidats devront prendre en considération lors de la remise de leur offre l'obligation de reprise du personnel en place relevant de la délégation actuelle et ce conformément à l'article L1224-1 du code du travail.

Le choix du délégataire s'effectuera sur des critères à la fois financiers (évaluation du coût du service détaillé par pôles périscolaires, détail des budgets par secteur, prix moyen de la journée enfant) et tenant à la manière de servir du candidat (moyens pédagogiques, méthodes d'intervention, modalité d'organisation des transports, coordination, nombre de sorties envisagées, d'ateliers, type d'ateliers, fréquence, argumentation du choix des contenus).

La convention de délégation contiendra une tranche ferme et des options lesquelles seront levées en fonction des effectifs réellement connus.

TRANCHE FERME

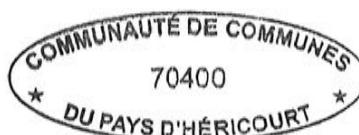
- Accueils périscolaires matin midi, TAP et soir sur les pôles de Chenebier, Echenans S Mont Vaudois et Saulnot
- Restauration scolaire sur les pôles de Chenebier, Echenans S Mont Vaudois et Saulnot

OPTIONS

- Option n°1 organisation d'un Alsh les mercredis sur le pôle d'Echenans sous Mont Vaudois
- Option n°2 organisation d'un ALSH sur les petites vacances sur le pôle d'Echenans sous Mont Vaudois
- Option n°3 organisation d'un ALSH pendant les vacances de juillet sur le pôle d'Echenans sous Mont Vaudois
- Option n°4 organisation d'un Alsh les mercredis sur le pôle de Chenebier
- Option n°5 organisation d'un ALSH sur les petites vacances sur le pôle de Chenebier
- Option n°6 organisation d'un Alsh sur les petites vacances sur le pôle de Saulnot
- Option n°7 organisation d'un Alsh pendant les vacances de juillet sur le pôle de Saulnot

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** le cahier des charges pour la délégation des services publics périscolaires, de la restauration scolaire, des services extrascolaires pour les pôles de Chenebier, Echenans et Saulnot.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



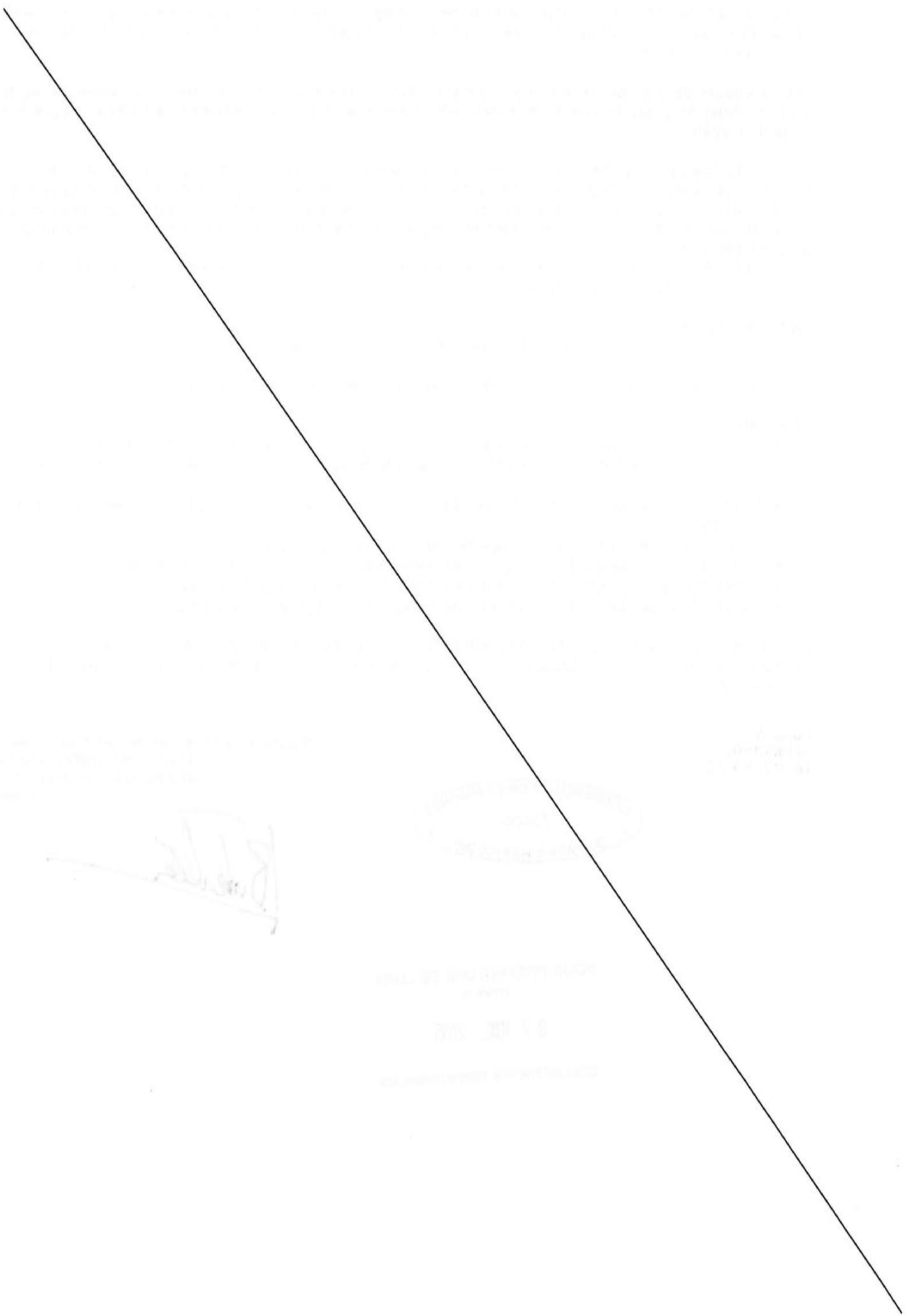
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°099/2015

Objet: Ressources humaines : création d'emplois au service multi accueil

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 28 Mai dernier, a été présentée la future organisation de notre service multi accueil suite à la capacité d'accueil des jeunes enfants qui passera de 20 à 30.

Il convient à présent de créer les postes nécessaires à la gestion de cette évolution du service.

La composition de l'équipe sera donc la suivante : soit 9.4 ETP (hors agent technique)

- Une directrice : Puéricultrice à temps complet
- Une directrice adjointe : Educatrice de jeunes à temps complet
- Une EJE à 35 heures (agent à temps partiel 80 %)
- Trois auxiliaires de Puériculture à temps complet
- Deux agents sociaux à 28 heures
- Une atsem à 35 heures
- Un adjoint technique de 2^{ème} classe à 30 heures (pour l'entretien des locaux)
- Un agent en CAE de 20 heures pour pallier les temps partiels demandés par les agents titulaires.

Le recrutement de l'EJE est en cours pour occuper les fonctions de directrice adjointe.

En fonction du niveau de recrutement, de la nature des fonctions concernées, de l'expérience professionnelle antérieure des futurs remplaçants et de leur profil, le Président fixera la rémunération comme suit :

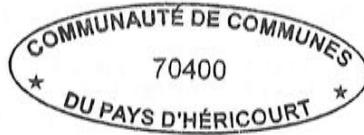
- une expérience professionnelle reconnue pour les fonctions à exercer : le traitement sera limité à l'indice terminal du grade maxi correspondant à l'emploi concerné.

- une moindre expérience pour les fonctions à exercer, le traitement sera limité à l'indice intermédiaire du grade maxi correspondant à l'emploi concerné.
- aucune expérience pour les fonctions à exercer, le traitement sera limité au premier échelon du grade maxi correspondant à l'emploi concerné.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- de créer un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet
- de créer un poste d'agent social de deuxième classe à 28 heures
- de transformer un poste d'auxiliaire de puériculture d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe en poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°100/2015

Objet: Ressources humaines : création d'emplois de non titulaires au service périscolaire

Le Président expose que comme chaque année, il convient de renforcer les effectifs du service périscolaire par des agents non titulaires au moyen de contrats adaptés aux besoins de la CCPH. Il s'agit de pouvoir faire face à la continuité des services en recourant à des contrats sur des besoins non permanents.

Le recours à ces agents permet d'une part d'ajuster les effectifs dans le respect des taux d'encadrement mais aussi de pallier l'absence de nos agents permanents lorsqu'ils sont placés en formation ou en congé maladie.

Ce renforcement a minima se fait sous forme de contrat à la semaine ou entre chaque période de vacances scolaires à un temps de travail déterminé . En sus de ces contrats nous faisons appel à HMS en tant que de besoin.

A ce titre, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 1°, permet le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à recruter des agents contractuels en application de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité au service Périscolaire.
- **AUTORISE** le Président à effectuer les formalités de recrutement des agents et à signer les contrats d'engagement, de renouvellement ainsi que toute pièce utile au recrutement.

- CREE, 6 emplois non permanents d'adjoint d'animation de 2ème classe, pour la période de l'année scolaire 2015-2016. Les contrats seront établis sur une durée de 20 heures hebdomadaires maximale (la moyenne des heures contrat pouvant avoir une amplitude de 5 h à 20 h.)

La rémunération des agents sera calculée par référence aux indices de rémunération du 1er échelon du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe.

Le Président expose que suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de l'organisation des TAP, il a été décidé dans le PEDT d'avoir recours à des intervenants. Ceux-ci seront recrutés en activité accessoire ou en tant que vacataire.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à recourir à des agents en activités accessoires ou en tant que vacataire, de procéder à leur recrutement et de signer les arrêtés y afférents.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Schaller".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
07 JUIL. 2015
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°101/2015

Objet: Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs : Celles-ci peuvent concerner des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redévable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redévable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2007	2011	2012	2013	2014		
SAULNOT				193.75 €	193.75 €		PV carence combinaison infructueuse d'actes (1 dossier) Surendettement et décision effacement de la dette (1 dossier)
CHALONVILLARS			0.80 €		1.60 €	2.40 €	RAR inférieur seuil de poursuite (3 dossiers)
CHAGEY				0.80 €		0.80 €	RAR inférieur seuil de poursuite (1 dossier)
CHAVANNE					0.80 €	0.80 €	RAR inférieur seuil de poursuite (1 dossier)
ETOIRON					0.80 €	0.80 €	RAR inférieur seuil de poursuite (1 dossier)
COUTHENANS			0.80 €			0.80 €	RAR inférieur seuil de poursuite (1 dossier)
HERICOURT				0.01 €	40.66 €	40.67 €	RAR inférieur seuil de poursuite (9 dossiers) NPAI (1 dossier)
MANDREVILLARS			0.80 €	0.80 €		1.60 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (2 dossiers)
VYANS LE VAL				0.80 €		0.80 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (1 dossier)
TOTAL			2.40 €	2.41 €	237.61 €	242.42 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **242.42 €** portant sur les années 2012 à 2014.

Le conseil communautaire à la majorité (1 abstention) ADMET en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **242.42 €**.

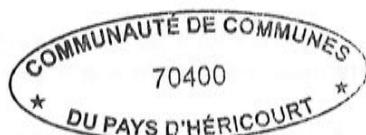
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°102/2015

Objet: Soutien au projet éolien sur la commune de Saulnot

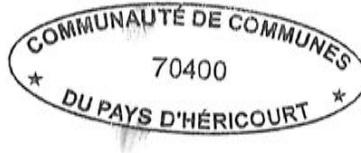
Considérant que la loi Brottes du 12/03/2013 a supprimé les Zones Développement Eolien,
Considérant que le dossier de Demande d'Autorisation Unique est nécessaire pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien et que ce dossier nécessite la réalisation d'études de développement,
Considérant l'avis favorable du Conseil municipal de Saulnot qui porte la réflexion d'un parc éolien sur sa commune,
Considérant que le territoire de la commune de Saulnot présente un très bon contexte de faisabilité,
Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la CCPH notamment du point de vue environnemental, économique et financier,
Considérant qu'il est nécessaire de constituer un comité de pilotage pour le suivi des études,

Le Président expose l'opportunité de développer un projet éolien sur le territoire de la communauté de communes, plus précisément sur la commune de Saulnot.

La société Opale Energies Naturelles, basée à Fontain dans le Doubs propose de réaliser à sa charge l'ensemble des études de développement nécessaires pour déposer une Demande d'Autorisation Unique (DAU) pour un parc éolien auprès de la DREAL Franche-Comté.

Le Conseil communautaire à la majorité (1 abstention) :

- ✓ **DECIDE** de soutenir le développement d'un projet éolien par Opale Energies naturelles sur le territoire de la commune de Saulnot,
- ✓ **DESIGNE** Dominique CHAUDEY, Danielle BOURGON et Grégoire GILLE pour représenter la communauté de communes dans le comité de pilotage du projet.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

07 JUIL. 2015

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°103/2015

Objet: Attribution de subvention habitat

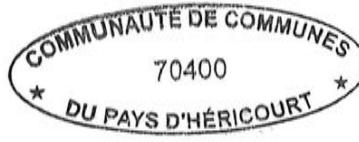
Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 1 nouveau dossier a été engagé au titre d'habiter mieux.

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	COLETTE BRINGOUT
Adresse	10 rue Georges Bretegnier 70400 HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	7 088.28 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 978.00 €
- Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total 500 € que la communauté de communes accorde sur ce dossier.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement de la subvention pour le dossier ci-dessus présenté.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°104/2015

Objet: Emploi permanent pourvu par un CDI de droit public – modification de la rémunération

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique, notamment son article 20, codifié à l'article L.1224-3 du Code du Travail ;

Vu les crédits inscrits au budget 2015

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ou de l'établissement;

Le Président expose qu'au 1^{er} Janvier 2012 a été recruté un agent en CDI de droit public suite à la reprise en gestion directe de la délégation sur le pôle de Chalonvillars.

Conformément aux dispositions en vigueur, la rémunération de cet agent peut suivre le déroulement de carrière d'un fonctionnaire mais par voie d'avenant et après accord de l'assemblée délibérante.

En l'espèce, l'agent peut bénéficier d'un avancement indiciaire sur la base d'un avancement d'échelon en passant de l'indice majoré 386 (8^{ème} échelon) à l'indice majoré 400 (9^{ème} échelon) et ce à effet du 1^{er} juillet 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à la signature d'un avenant au CDI pour fixer la rémunération sur la base du 9^{ème} échelon du grade des animateurs territoriaux.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 juin 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBO) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°105/2015

Objet: Crédit d'un club affaires pour le football du pays d'Héricourt – convention avec la SA 8^{ème} marketing sportif

Le Président expose que les différentes équipes de football présentes sur le territoire, au nombre de 6 aujourd'hui, rencontrent de plus en plus de difficultés pour faire face aux nombreuses dépenses dont elles ont à s'acquitter et les collectivités locales ne peuvent à elles seules, garantir l'équilibre des comptes de ces associations.

Afin d'apporter une réponse à cette situation, nous proposons de créer, à l'échelle du Pays d'Héricourt, un club des partenaires dans lequel entreprises privées et collectivités apporteraient un soutien financier.

Pour la mise en place de ce club et la recherche de partenaires, et donc de sources de financements à travers le sponsoring, nous pourrions faire appel à une société spécialisée en la matière qui œuvre déjà en Haute Saône, notamment à LURE, avec de très bons résultats. Il s'agit de la société 8^{ème} Marketing Sportif dont le siège social est situé à Strasbourg.

La société 8^{ème} marketing demande une rémunération de 8 000 € HT pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, avec 4000 € à charge de la collectivité et 4000 € qui seront apportés par les entreprises sachant que cette somme est déjà acquise via les contacts qui sont engagés à ce jour.

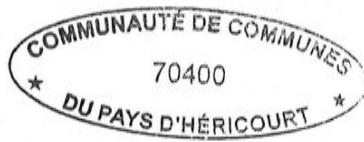
Le bureau communautaire a souhaité que ce soit la Communauté de communes du Pays d'Héricourt qui porte la création de ce club qui s'adressera aux 6 clubs du territoire alors que la ville d'Héricourt, qui avait initié cette démarche s'était proposée également de son côté pour favoriser l'émergence de projet.

La participation de la communauté de communes au titre de cette année de lancement a pour objectif premier de favoriser la création du club affaires lequel a vocation par la suite à s'assumer à travers le seul sponsoring et les recettes de commercialisation des produits.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **SE PRONONCE** favorablement pour la création d'un club affaires du football
- **AUTORISE** le Président à la signature du contrat de partenariat avec la société 8^{ème} Marketing Sportif dans les conditions financières sus visées.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunkallia".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 JUIL. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°106/2015

Objet: Adhésion de la commune de Belverne au service ADS de la communauté de communes du pays d'Héricourt.

Le Président expose que la commune de Belverne a sollicité la communauté de communes afin d'adhérer à son service d'administration du droit des sols, ainsi que les dispositions réglementaires le permettent

La proximité de la commune de Belverne avec Héricourt justifie cette demande.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **SE PRONONCE** favorablement à l'adhésion de la commune de Belverne au pôle ADS et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

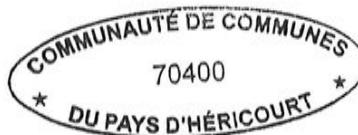
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.07.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 25 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
18 juin 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 18 juin 2015.

Etaient présents :

Mmes MM (Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Martine PEQUIGNOT (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Anne-Marie BOUCHE (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Christian PY à Sophie SEYRIG / Guy GREZEL à Jean-Pierre MATHEY / Eric STEIB à Carole VALLADONT / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Dominique VARESCHARD à Luc BERNARD/ Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°107/2015

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

④ Marchés publics :

M68/2015	CLAJ	services	Séjour vacances été	18/03/15	5 425,00 €
M89/2015	LECLERC Belfort	fournitures	Consoles + jeux et matériel	09/04/15	3 051,22 €
M94/2015	SYTEVOM	fournitures	Composteurs	13/04/15	3 840,00 €
M102/2015	ADCH	prestations intellectuelles	Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens	23/04/15	48 000,00 €
M107/2015	ABELIUM	fournitures	Logiciel DOMINO	28/04/15	4 020,00 €
M113/2015	DEMCO	fournitures	Mobilier	29/04/15	3 398,12 €
M136/2015	ADAPEI	services	Entretien espaces verts CSIAG	11/05/15	3 635,22 €

④ Avenants aux Marchés publics : NEANT

④ Contrat de location : NEANT

- ⑧ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑧ Régies comptables : NEANT
- ⑧ Dons et legs : NEANT
- ⑧ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑧ Actions en justice :
Sinistre CDCE (représentation par SCP LVL Avocats de Lure)

- ⑧ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑧ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 21 mai au 16 juin 2015**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	2	6 h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
	1	35 h	1
Remplacement	1	29h30	1
MEDIATHEQUE			
Remplacement	1	20 h	1
CUI CAE	1	20 h	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 juin 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.07.15



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°108/2015

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 25 juin 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 25 juin 2015.

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.

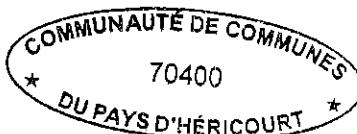
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

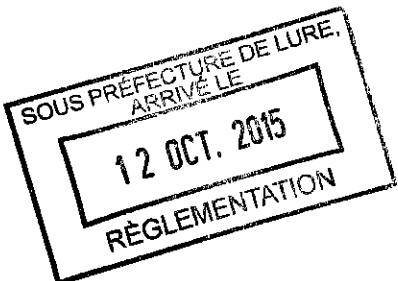
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°109/2015

Objet: Crédit au Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

Le Président expose que l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est un territoire industriel puissant par la présence de trois grands groupes mondiaux, PSA, General Electric et Alstom. Un territoire de développement pour l'enseignement supérieur et la recherche par la présence de l'UTBM, de l'UFC, de l'ESTA et de laboratoires de pointe (7 500 étudiants).

C'est aussi une réalité humaine qui compte plus de 300 000 habitants, une forte proportion d'emplois métropolitains supérieurs, trois scènes nationales, un patrimoine riche, un environnement de qualité.

Positionnée favorablement entre Rhin et Rhône, l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt bénéficie de dessertes autoroutière et ferroviaire (TGV notamment), d'une proximité prometteuse avec la Suisse et le sud Alsace.

Ainsi notre territoire doit se doter d'un outil, le Pôle Métropolitain, qui lui permettra de renforcer sa capacité de faire dans le prolongement de l'association Aire Urbaine 2000 et du SMAU.

Il s'agit de donner une réelle lisibilité au Nord Franche-Comté, des moyens d'interventions supplémentaires, particulièrement dans le contexte actuel d'évolution de l'organisation territoriale.

Un périmètre socle :

Les Communautés d'Agglomérations de Belfort (CAB) et de Montbéliard (PMA, les Communautés de Communes des balcons du Lomont (CCBL), de la Vallée du Rupt (CCVR), du Pays Sous-Vosgien (CCPSV), des Trois Cantons (CC3C), du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB), du Pays de Pont de Roide (CPP), de la Haute Savoureuse (CCHS), du Pays d'Héricourt (CCPH) et du Sud Territoire (CCST) décident de créer, en regroupant leur territoire, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté sous forme d'un syndicat mixte.

Le périmètre ainsi défini pourra évoluer selon les modalités définies par la loi.

Actions – Interventions :

Les organes délibérants des membres du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté se prononceront au fur et à mesure, par délibérations concordantes, sur l'intérêt métropolitain des actions qu'ils délèguent au Pôle Métropolitain (L 5731-1) dans les domaines inscrits dans les statuts et dans la limite de leurs propres compétences respectives eu égards aux actions concernées.

Par la présente délibération, ils déclarent d'intérêt métropolitain et délèguent les actions qui suivent :

Afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale, d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'aménagement du territoire infradépartemental et infrarégional, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté est créé pour conduire des actions d'intérêt métropolitain dans les domaines suivants :

1. En matière de développement économique,
2. En matière de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture,
3. En matière d'aménagement de l'espace,
4. En matière de transport et de mobilité,
5. En matière de santé.

Présentement, ils déclarent d'intérêt métropolitain et délèguent au Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté les actions qui suivent dans la limite des compétences des EPCI membres :

1. En matière de développement économique :
 - Mettre en cohérence les politiques de développement des EPCI membres,
 - Promouvoir des outils communs de promotion du territoire dans les domaines de l'action économique et du tourisme ;
2. En matière de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture :
 - Coordonner les actions de développement menées par les porteurs de projet,
 - Développer les filières énergie et transports,
 - Faciliter, soutenir les synergies entre les laboratoires de recherche et les PME-PMI ;
3. En matière d'aménagement :
 - Coordonner les actions menées par les structures porteuses de SCoT sur le nord Franche-Comté (Syndicat mixte du SCOT du territoire de Belfort, Syndicat mixte du Nord Doubs et CCPH) pour assurer un développement équilibré du territoire (Interscot) et préfigurer un SCoT Nord Franche-Comté,
 - Mener une réflexion concernant la gestion du bassin versant hydrographique et la maîtrise des inondations dans la perspectives de la loi GEMAPI ;
4. En matière de transports et de mobilité :
 - Initier et coordonner la mise en œuvre par les AOT (Autorités Organisatrices de Transports) compétentes (PMA, SMTCTB – Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort – et Conseil Départemental de la Haute-Saône) d'actions concourant à la valorisation de l'usage des transports publics et la desserte de l'espace médian (dont l'hôpital du Nord Franche-Comté),
 - Mener une réflexion sur la mise en place à terme d'une autorité unique des transports à l'échelle du Nord Franche-Comté ;
5. En matière de santé :
 - Promouvoir et développer le site médian, veiller à son articulation avec les sites existants et le CHU de Besançon, renforcer le CRF (Centre de Réadaptation Fonctionnelle Bretegnier),
 - Faire du territoire métropolitain un territoire pilote et innovant de santé.

Conseil métropolitain – Bureau :

La conduite du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté est assurée par un Conseil métropolitain de 32 délégués avec la répartition qui suit :

- CAB : 10 délégués
- CCST : 2 délégués
- CCHS : 1 délégué
- CCPHV : 1 délégué
- CCTB : 1 délégué
- PMA : 11 délégués
- CCVR : 1 délégué
- CC3C : 1 délégué
- CCPR : 1 délégué
- CCBL : 1 délégué
- CCPH : 2 délégués

Chaque EPCI dispose d'autant de suppléants que de titulaires.

Les délégués titulaires et suppléants représentant la CCPH seront désignés lors d'une prochaine séance de Conseil communautaire.

Le Président préparera, en lien avec un Bureau composé de 22 membres, les débats du Conseil Métropolitain. Son organisation et son fonctionnement sont réglés selon les textes en vigueur complétés par les statuts ci-joints et ultérieurement par un règlement intérieur.

Recettes du Syndicat :

Les contributions financières des membres sont réparties comme suit :
En fonctionnement, dans les proportions qui suivent

Population	Contribution	En %
CAB	96 364	31,565
CCHS	8 588	2,78
CCPSV	6 646	2,15
CCTB	8 072	2,61
CCST	23 678	7,66
PMA	117 614	37,635
CCPR	8 094	2,62
CC3C	7 690	2,49
CCVR	6 401	2,07
CCBL	6 024	1,95
CCPH	19 993	6,47
TOTAL	309 164	100

En investissement, en fonction d'une répartition propre à chaque action (étude, achat, participation, travaux etc.) et arrêtée par le Comité Métropolitain.

Les autres recettes sont :

- Les subventions et fonds de concours,
- Les éventuels legs et dons.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) :

- **DECIDE** d'adhérer au Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté dans le périmètre et les conditions proposés dans le projet de statuts joint en annexe,
- **ADOPE** le projet de statuts,
- **DECIDE**, le cas échéant, de déclarer d'intérêt métropolitain les compétences et actions décrites aux articles 6 et 7 de ces statuts, de solliciter, le cas échéant, l'accord des entités membres.

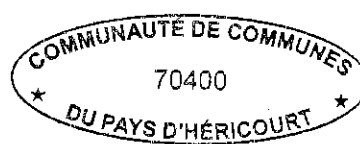
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Dubois".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°110/2015

Objet: PLUi – Modification statutaire – Prise de compétence

Le Président expose que par un arrêté préfectoral en date du 18 avril 2002, la Communauté de communes du pays d'Héricourt s'est vue reconnaître la compétence en matière d'étude, d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Un nouvel arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2002, pris après validation du conseil communautaire, a retenu le périmètre communautaire comme périmètre du SCoT. Fin 2013, la Communauté de communes du pays d'Héricourt a déposé un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets « PLUi et SCoT ruraux 2014 » du Ministère de l'égalité des territoires et du logement. Elle a été retenue et a progressivement entamé les démarches de préparation de son SCoT.

Depuis, les évolutions législatives et réglementaires récentes (lois *Notre* et *Alur*, compétence ADS...) ont poussé la communauté à s'interroger sur ses compétences et ont incité les élus à envisager la prise de compétence « PLUi », qui donnerait une dimension plus forte, plus intégrée et plus dynamique à l'échelon communautaire.

Après avis sollicité auprès des services de l'Etat, la communauté de communes a la possibilité de prescrire l'élaboration d'un PLUi ayant les effets d'un SCoT après prise de compétence par la communauté, c'est-à-dire que nous pouvons mener une seule procédure au lieu de 2.

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter la modification statutaire suivante.

La modification statutaire intègre la notion de planification car la Communauté compétente exerce son autorité sur tous les documents d'urbanisme en vigueur (PLU, PLUi, POS, cartes communales) à la date de sa prise de compétence, en lieu et place des communes.

Les statuts de la communauté pourraient alors être modifiés comme suit :

Statuts actuels

5.1 Compétences obligatoires

5.1.1 Aménagement de l'espace

➤ Aménagement rural

Sont considérés comme relevant de l'aménagement rural d'intérêt communautaire, les actions et partenariats (SAFER, Chambres d'agriculture...) visant à constituer une réserve foncière, à maintenir l'activité agricole en milieu périurbain en vue de faire coexister l'activité agricole et le développement économique tel que défini à l'article 5.1.2.

➤ Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

Sont considérés comme d'intérêt communautaire les ZAC qui au regard notamment de leur localisation et de leur surface présentent un caractère structurant pour le territoire communautaire.

➤ Etude, élaboration et mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) communautaire et d'un schéma de secteur.

➤ Politique de l'habitat et du logement :

- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat,
- Etude et mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Actions destinées à promouvoir la politique de l'habitat,
- Mise en œuvre d'un observatoire du logement et du logement social,
- politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées,

➤ Elaboration d'un schéma d'organisation des transports urbains.

➤ Transport à la demande : La CCPH est Autorité Organisatrice de Transport de 2ème rang pour la mise en place d'un transport à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire par délégation du conseil général pour le secteur rural et de la ville d'Héricourt pour le secteur urbain ».

Statuts modifiés

5.1.1 Aménagement de l'espace

➤ Aménagement rural

Sont considérés comme relevant de l'aménagement rural d'intérêt communautaire, les actions et partenariats (SAFER, Chambres d'agriculture...) visant à constituer une réserve foncière, à maintenir l'activité agricole en milieu périurbain en vue de faire coexister l'activité agricole et le développement économique tel que défini à l'article 5.1.2.

➤ Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

Sont considérés comme d'intérêt communautaire les ZAC qui au regard notamment de leur localisation et de leur surface présentent un caractère structurant pour le territoire communautaire.

➤ Les missions et exercices de planification touchant le territoire communautaire

➤ L'étude, l'élaboration, l'approbation, la révision et le suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

➤ Politique de l'habitat et du logement :

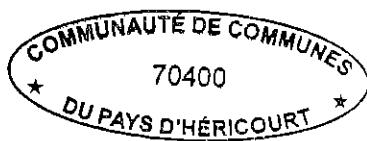
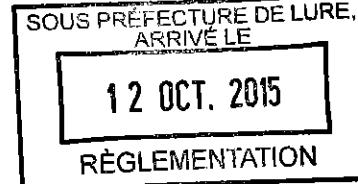
- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat dans le cadre du PLUi,
- Etude et mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Actions destinées à promouvoir la politique de l'habitat,
- Mise en œuvre d'un observatoire du logement et du logement social,
- politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées,

➤ Elaboration d'un schéma d'organisation des transports urbains.

➤ Transport à la demande : La CCPH est Autorité Organisatrice de Transport de 2ème rang pour la mise en place d'un transport à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire par délégation du conseil général pour le secteur rural et de la ville d'Héricourt pour le secteur urbain ».

Il sera demandé aux conseils municipaux de bien vouloir délibérer avant le 30 Novembre 2015 afin que la communauté de communes puisse prescrire l'élaboration du PLUi lors de sa session de Décembre 2015 et respecter ainsi le calendrier de la loi ALUR sur la non caducité au 1^{er} Janvier 2016 des documents d'urbanisme des communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (deux votes contre et deux abstentions) **ADOPTE** la modification statutaire telle que présentée, **AUTORISE** le Président à engager la consultation des communes membres de la communauté de communes, **ACTE** de la présentation au prochain conseil communautaire de la charte de gouvernance.



Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015
Le Président,

Bernard Allal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL ~ Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) - Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°111/2015

Objet: Approbation des actions proposées au titre du CADD

Le Président expose que le Contrat d'aménagement et de Développement Durable piloté par la Région, est actuellement en cours d'élaboration.

Le CADD AIRE URBAINE permet de prétendre à des financements pour des actions qui sont conformes à la stratégie fixée par la Région et qui sont cohérentes avec les enjeux fixés à l'échelle de la Métropole.

6 projets sont identifiés en vue d'être présentés à la Région :

Fiche 1 : Schéma local de voies cyclables :

Description de l'action :

Réalisation d'un **schéma local** de voies cyclables appelé **PLAN VELO** en vue de favoriser et de développer l'usage du vélo comme outil de loisir et de mobilité (parcours domicile-travail). Ce schéma local devra être conforme aux pré-orientations du PLUI ayant valeur de SCOT en cours d'engagement.

Plan de financement prévisionnel :

COUT D'OPERATION : 20 000 € HT

PACT CD70:	5 000 € (25%)
CRFC (CADD) :	4 000 € (20%)
DETR :	5 000 € (25%)
CCPH :	6 000 € (30%)

Fiche 2 : Elaboration du PLAN VELO pour les voies d'intérêt communautaire :

Description de l'action :

Mise en œuvre du **PLAN VELO INTERCOMMUNAL** en réalisant les acquisitions foncières nécessaires à l'emprise, les infrastructures projetées et l'accompagnement paysager des aménagements.
Le **PLAN VELO INTERCOMMUNAL** déclinera en effet les voies cyclables qui seront en fonction de leur nature, de leur localisation, réalisées par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt et celles qui seront mises en œuvre par les communes.

La présente action consiste donc à engager une première phase de travaux de voies cyclables sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Plan de financement prévisionnel :

COUT D'OPERATION : 280 000 € HT

PACT CD70:	70 000 € (25%)
CADD :	50 000 € (17,85%)
DETR :	70 000 € (25%)
CCPH :	90 000 € (32,15%)

Fiche 3 : Création d'une 3^{ème} salle multisport :

Description de l'action :

Création d'un complexe sportif pluridisciplinaire d'environ 1 200 m² qui permettra de générer de nouveaux créneaux pour les sports non satisfaits (Badminton, Basket, Volley) mais aussi pour favoriser l'essor de nouvelles pratiques sportives non exercées localement telles que l'escrime, la pétanca, le squash, le futsal ... Cet équipement accueillera des compétitions régionales et sera mis à disposition des associations sportives locales ainsi que des collèges et du lycée Aragon.

Il comprendra des vestiaires, des tribunes, des parkings et un club house. La plus grande sobriété sera recherchée dans l'infrastructure, le bâtiment devant être avant tout fonctionnel et économique en charges de fonctionnement.

Plan de financement prévisionnel :

Cout d'opération : 1 400 000 € HT

CD70 VESTIAIRES :	24 000 € (1,7%)
CD70 GYMNASIE :	200 000 € (14,3%)
CADD :	280 000 € (20%)
DETR :	420 000 € (30%)
FIFA :	56 000 € (4%)
CCPH :	420 000 € (30%)

Fiche 4 : Création de salles de formation :

Description de l'action :

Création de 6 salles de formations au 1^{er} étage de la Maison de l'enfant pour mettre à disposition des structures de l'emploi et de la formation professionnelle

Plan de financement prévisionnel :

Cout d'opération : 259 030 €

CADD :	42 406 € (16.4%)
DETR :	103 612 € (40%)
CD70 :	7 885 € (3%)
FIPHFP:	19 713 € (7.6%)
CCPH :	85 414 € (33%)

Fiche 5 : Aménagement de services à la gare d'Héricourt :

Description de l'action :

Le projet consiste à aménager les locaux intérieurs du bâtiment en vue de créer les espaces nécessaires pour proposer les services suivants :

- Espace détente ;
 - Espace de restauration rapide et boissons ;
 - Espace promotion du territoire : bornes de présentation HERIVA (Transport à la demande) / promotion du tourisme (Topo guide du Pays d'Héricourt - Hôtels et restaurants, eurovéloroute, rando TER) offre d'animation et événementielle, diffusion culturelle, présentation du territoire, guide d'accueil des entreprises ...
 - Espace sanitaires.

Plan de financement prévisionnel :

Coût d'opération : 400 000 € HT

PACT :	86 150 € (21.5%)
CADD :	80 000 € (20%)
DETR :	80 000 € (20%)
SNCF :	20 000 € (5%)
CCPH :	133 850 € (33.5%)

Fiche 6 : Elaboration du PLAN VELO pour les voies d'intérêt communale sur Héricourt

Description de l'action :

Mise en œuvre du **PLAN VELO INTERCOMMUNAL** en réalisant les acquisitions foncières nécessaires à l'emprise, les infrastructures projetées et l'accompagnement paysager des aménagements.

Le **PLAN VELO INTERCOMMUNAL** déclinera en effet les voies cyclables qui seront en fonction de leur nature, de leur localisation, réalisées par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt et celles qui seront mises en œuvre par les communes.

La présente action consiste donc à engager une première phase de travaux de voies cyclables, à portée intercommunale, sous maîtrise d'ouvrage communal.

Plan de financement prévisionnel :

Coût d'opération : 270 000 € HT

PACT CD70:	67 500 € (25%)
CADD :	50 000 € (18,5%)
DETR :	67 500 € (25%)
Ville d'HERICOURT:	85 000 € (31,5%)

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** les propositions d'actions à inscrire au CADD et demande à ce que le SMAU soutienne ces projets.

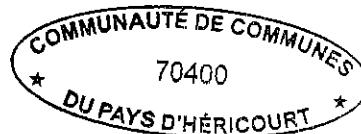
Ont signé au registre tous les membres présents.

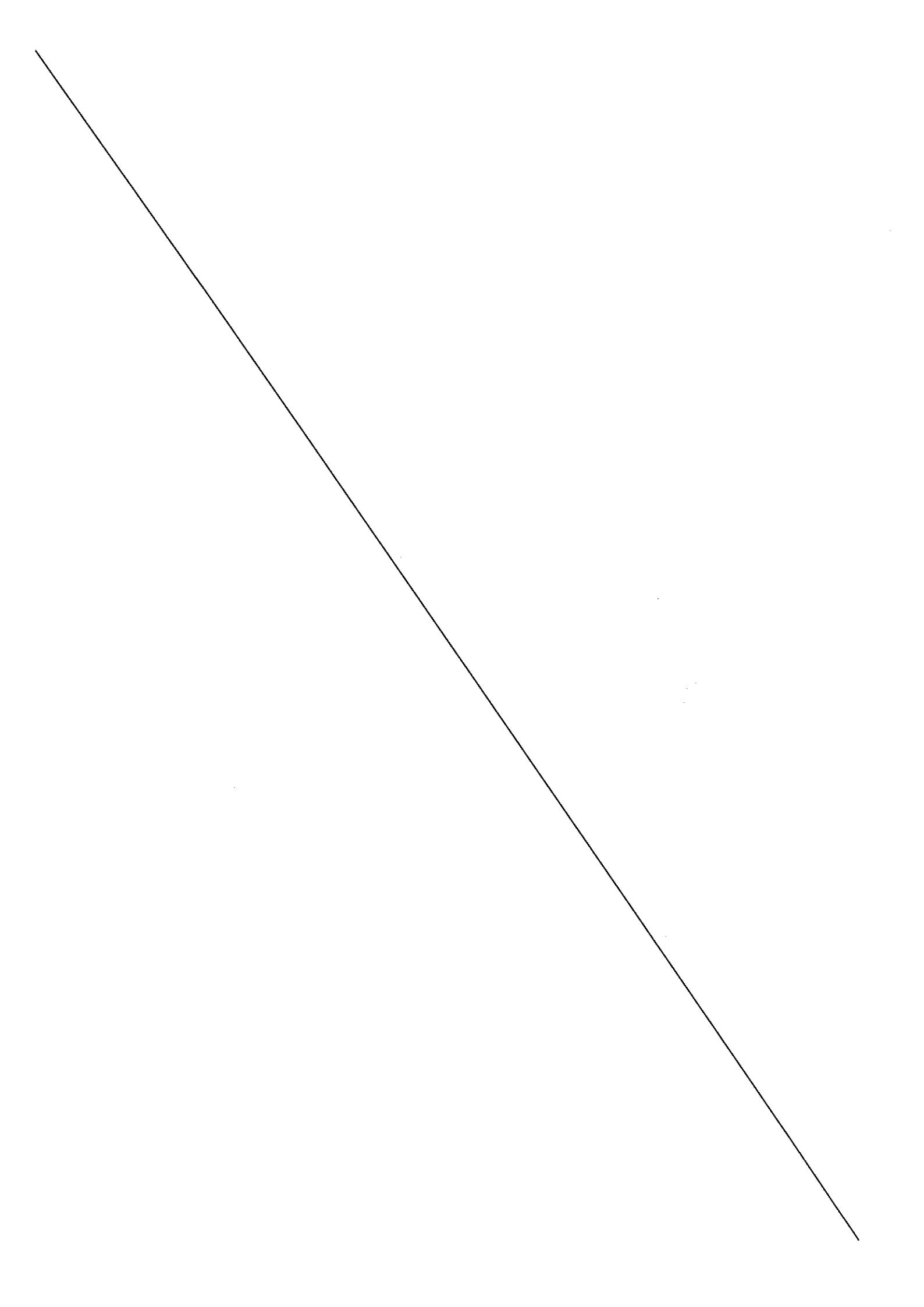
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°112/2015

Objet: Adoption du projet d'établissement du Multi accueil

Le Président expose qu'en application des dispositions de l'article R 2324-29 du Code de la Santé Publique, la Communauté de communes doit fournir un projet d'établissement actualisé compte tenu de l'extension du Multi-accueil qui est passé de 20 à 30 places à effet du 24 août 2015.

Ce projet d'établissement est nécessaire pour compléter le dossier d'agrément de la PMI qui a été déposé en raison de la modification du nombre de places.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** le nouveau projet d'établissement du Multi-accueil et autorise le Président à sa signature.

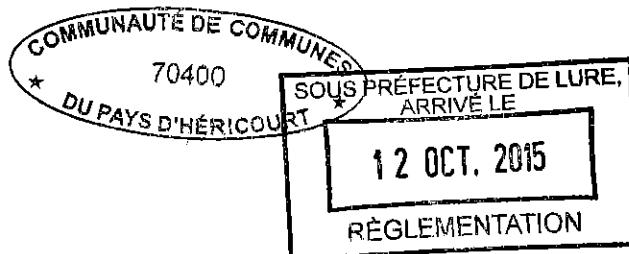
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°113/2015

Objet: Acquisitions foncières ZA des Coquerilles avec M. SURDEY

Le Président expose que la Communauté de communes a décidé de conduire les études pour l'aménagement de la ZA des Coquerilles située dans le prolongement des GUINNOTTES 2. La SOCAD et le cabinet Delplanque ont été missionnés pour accompagner la communauté de communes dans les études préalables sachant que pour mémoire le PLU de la Ville d'Héricourt a d'ores et déjà été révisé pour permettre la création de cette nouvelle zone d'activités.

Ce sont environ 10 hectares qui sont concernés par ce projet à vocation industrielle, artisanale et de services pour environ 8 hectares de surface utile aménageable.

La communauté de communes doit acquérir l'assiette foncière du site. 3 propriétaires privés sont concernés et notamment les parcelles appartenant à M. SURDEY, cadastrées sur la commune d'Héricourt Section AL n°1, 2, 3, 252, 253, 254, 255, 700, 703, 768, 770, 772, et 775 pour une superficie globale de **98 831m²**.

Le prix de cession convenu s'élève à 180 000€ TTC étant entendu que la vente aura lieu en 2016 et, au plus tard, le 30 juin 2016. Par ailleurs, dans la mesure où la CCPH doit faire procéder à un diagnostic archéologique et à des études et sondages géotechniques, nous avons trouvé un accord sur une indemnité de prise de possession immédiate de 20 000€.

Cette proposition financière est conforme à l'avis des domaines.

Le Conseil communautaire à la majorité (une abstention et deux votes contre) DECIDE d'acquérir l'emprise foncière auprès de M SURDEY pour les parcelles sus visées au prix de 180 000 € TTC + 20 000 € TTC d'indemnité de prise de possession immédiate en vue de l'aménagement ultérieur de la ZA des Coquerilles, AUTORISE le Président à signer tout document afférent en l'étude de Maître GOUILLOUX.

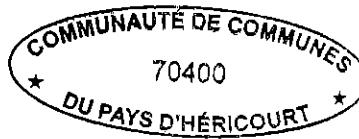
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Burkhalter".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

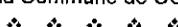
Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°114/2015

Objet: Acquisition d'un bâtiment de 1 700 m² rue de la Tuilerie

Le Président expose que la copropriété de la Tuilerie qui comprend le CDCE et les bâtiments industriels attenants a été identifiée dans le PACT comme une friche industrielle à requalifier suite à l'incendie qui a détruit plus de 4000 m².

Une opportunité se présente aujourd'hui avec l'acquisition des locaux d'AS SERVIS qui présentent une surface de 1 664 m² pour un prix de 270 000 € HT, prix conforme à l'estimation des domaines. Les lots de la copropriété sont les lots 2-3-5-6 appartenant à la SCI ALLEBAT et le lot 4 appartenant à la SCI SHAM TIG. Il s'agit de la parcelle cadastrée AR 689.

Une enveloppe financière a été prévue au titre du PACT approuvé en janvier 2014, sur ce projet qui reste encore à définir.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et une abstention) **DECIDE** d'acquérir les locaux de AS SERVIS selon la répartition suivante : 185 000 € HT auprès de la SCI ALLEBAT et 85 000 € HT auprès de la SCI SCHAM TIG et **AUTORISE** le Président à signer l'acte de vente et tous documents inhérents à cette acquisition en l'étude de Maître Gouilloux.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°115/2015

Objet: TAD – Autorisation de signer la convention Pass OK

Le Président expose que le Pays de Montbéliard Agglomération, le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort, la SNCF et la Région Franche-Comté, agissant en qualité d'Autorités organisatrices des transports (AOT) publics de personnes, ont mis en place, en 2005, une tarification multimodale sur le périmètre de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt.

La convention relative à une tarification multimodale sur le périmètre des transports urbains et ferroviaires de l'Aire urbaine arrive à échéance au 31 décembre 2015 et il convient de la renouveler dans les mêmes conditions pour la période 2016 et 2017.

Il s'agit sur le périmètre identifié de la mise en œuvre du Pass OK qui se décline en tickets journée, abonnements hebdomadaires, mensuels et annuels pour l'ensemble des services suivants : TER, transports urbains de PMA et du SMTC, TAD de la CCPH.

Pour information les prix de vente fixés pour la durée de la convention :

Pass OK annuel : 47.50 € / mois

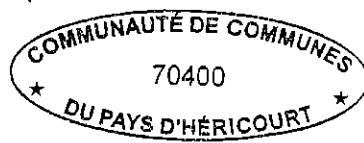
Pass OK mensuel : 54 €

Pass OK hebdomadaire : 19 €

Pass OK journée : 8.50 €

Le Conseil communautaire à la majorité (une abstention) **AUTORISE** le Président à signer la convention Pass OK pour les années 2016-2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

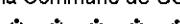
Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°116/2015

Objet: Programmation PLIE 2014

Le Président expose que conformément à la réglementation européenne, les opérations de la programmation PLIE 2014 ont fait l'objet d'un contrôle de service fait sur la base des bilans d'exécution produits par les opérateurs. Les dépenses et les ressources réellement engagées pour l'opération conventionnée ont fait l'objet d'un contrôle exhaustif.

Les dépenses retenues et les montants des subventions FSE correspondants sont les suivants :

Opération et bénéficiaire	Montants prévisionnels		Montants retenus		Contrepartie CCPH
	Coût total	FSE	Coût total	FSE	
Passerelle vers l'emploi - Mission Locale	10 710.00	5 355.00	6 390.94	3 195.47	3 195.47
Clause insertion et médiation entreprise - ADCH	36 844.50	32 844.50	36 835.08	32 835.08	4 000.00
Atelier emploi - INéO	4 065.00	4 065.00	0.00*	0.00*	
Renforcement de l'accompagnement en chantier d'insertion - Les Jardins du Mont Vaudois	256 442.11	37 082.11	220 765.49	31 922.69	15 000.000
Renforcement de l'accompagnement en chantier d'insertion - FRIPVIE	145 975.28	36 334.63	171 791.93	36 334.63	
Evaluation des compétences transférables - éRIGE	4 564.50	4 564.50	5 339.36	4 564.50	
Séniors dynamiques - ADCH	9 869.12	4 969.12	9 844.14	4 944.14	
Gestion et animation du PLIE - CCPH	37 450.00	18 725.00	35 198.77	17 599.38	17 599.39
Assistance technique du PLIE - CCPH	21 250.00	1 727.53	20 137.90	1637.21	18 500.69
<i>Total</i>	527 170.51	147 202.89	506 303.61	133 033.10	58 295.55

* L'opération n'a pas pu être réalisée par l'opérateur

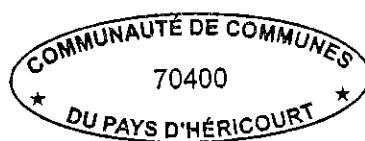
La programmation 2014 est la dernière au titre de l'enveloppe FSE 2008 -2014 attribuée à la CCPH.

Pour mémoire cette enveloppe FSE était de 1 082 586 €. Les opérations effectivement réalisées sur cette période se montent à **1 078 385.60 €** soit un taux de réalisation de **99.6 %**.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **VALIDE** les contreparties CCPH effectivement mobilisées pour les actions de la programmation 2014 soit :

- 4 000.00 € au titre de l'action « Animation de la clause insertion et médiation entreprise » portée par l'ADCH.
- 3 195.47 € au titre de l'action « Passerelle vers l'emploi » portée par la Mission Locale.
- 15 000.00 € au titre de l'action « Renforcement de l'accompagnement en chantier d'insertion» portée par les Jardins du Mont Vudois.
- 17 599.39 € au titre de l'action « Gestion et animation du PLIE» soit 50 % du coût total de l'action.
- 18 500.69 € au titre de l'action « Assistance technique du PLIE» soit 8.13 % du coût total de l'action.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Burk Alten", is written over a thin horizontal line.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°117/2015

Objet: Programmation PLIE 2015

Le Président expose que la communauté de communes n'est plus gestionnaire d'une enveloppe FSE pour la nouvelle programmation européenne 2015 -2020.

Le Comité Interne du Département s'est réuni le 4 septembre et a émis les avis suivants sur les dossiers présentés suite à l'appel à projet PLIE :

Opération et bénéficiaire	Montants prévisionnels		Participation CCPH	Avis du comité interne
	Coût total	FSE		
Animation du PLIE du Pays d'Héricourt CCPH	57 960.00	34 776.00	23 184.00	Avis favorable
Chargé de relations entreprises Mission Locale	32 279.88	19 368.88	8 821.00	Avis favorable
Agir pour l'insertion sur le Pays d'Héricourt ADCH	40 481.70	24 286.70	16 195.00	Avis favorable
Mise en situation de travail et valorisation des parcours des salariés en insertion Les Jardins du Mont Vaudois	345 155.00	106 593.00	15 000.00	Avis favorable
Accompagnement global socio-professionnel POINFORÉ	30908.70	18 544.70	0.00	Dossier ajourné Demande de renseignements complémentaires
TOTAL	506 785.28	203 569.28	63 200.00	

Ces dossiers seront soumis à l'approbation de la commission permanente du Département prévue le 12 octobre 2015.

Les participations de la communauté de communes du Pays d'Héricourt ont été validées lors du Conseil Communautaire du 25 juin.

Cependant, le plan de financement de l'opération présentée par la Mission locale a été modifié au cours de l'instruction de la demande de subvention conduisant à une participation de la communauté de communes de 8 821.00 € au lieu de 9 125.00 € prévus initialement.

En accord avec le service gestionnaire du Département, le chantier d'insertion FRIPVIE déposera dans les prochain jours un dossier de demande de subvention qui sera examiné lors d'un comité interne prévu le 2 novembre 2015.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

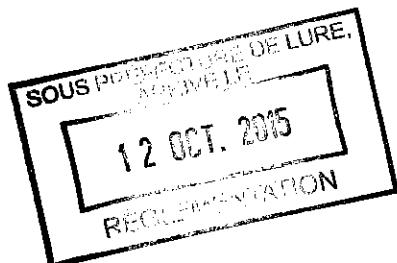
- **VALIDE** le nouveau plan de financement de l'opération « Chargé de relation entreprises » portée par la Mission Locale y compris le montant de la participation CCPH de 8 821.00 €.
- **DONNE** un avis favorable à la programmation PLIE 2015 telle que présentée lors du comité interne FSE du Département auquel la CCPH est associée.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buzale".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -- Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°118/2015

Objet: Autorisation de signature de la convention d'utilisation du SIB avec les Clubs et associations de football

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 12 février 2015 le règlement intérieur du Synthétique Intercommunal de Brevilliers (SIB) a été adopté à l'unanimité.

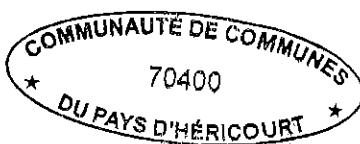
Ce règlement prévoit la signature d'une convention de mise à disposition de l'équipement avec les clubs.

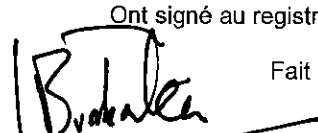
Cette convention précise notamment les conditions de mise à disposition des locaux (clés et badges alarmes,...), la période d'utilisation ainsi qu'un rappel des obligations des utilisateurs et des sanctions applicables.

La convention avec les clubs sera précisée par avenant après concertation avec les utilisateurs pour ce qui concerne la facturation des dégradations éventuelles.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition du SIB avec les clubs et association de football.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15




Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°119/2015

Objet: Service commun ADS – Adhésion de la Commune de Clairegoutte

Le Président expose que par délibération du Conseil communautaire du 12 février 2015, la communauté de communes s'est dotée d'un service commun d'Application du Droit des Sols afin de palier à l'abaissement du seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat prévue par la loi ALUR du 24 mars 2014.

Les communes membres de la communauté de communes ont donc eu le choix de gérer elles-mêmes les dossiers d'urbanisme ou de rejoindre Ingénierie 70 à compter du 1^{er} juillet 2015.

La commune de Clairegoutte pour des raisons de proximité avec Héricourt, a demandé à adhérer à ce service commun ce qui est réglementairement tout à fait possible entre collectivité.

Les conditions financières pour l'adhésion à ce service se feront sur la base du coût réel de fonctionnement du service rapporté au nombre d'habitant de la commune pour 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** la commune de Clairegoutte à adhérer au service commun d'Application du Droit des Sols de la CCPH et **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion.

Publié à
HERICOURT,
Le 10.10.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°120/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Brevilliers

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Brevilliers sollicite un fond de concours en fonctionnement de 9 633 € pour les frais de fonctionnement de l'école pour une période de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 9 633 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Brevilliers.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°121/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Chagey

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Chagey sollicite un fond de concours en investissement de 10 668 € pour des travaux sur la mairie et les garages au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 10 668 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Chagey.

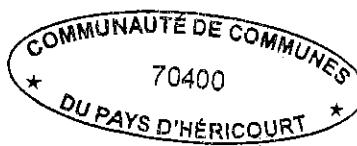
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

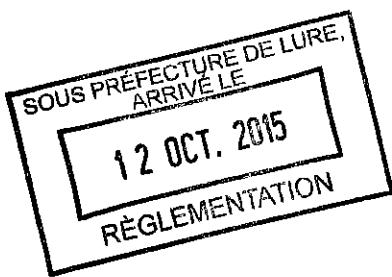
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°122/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Chalonvillars

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Chalonvillars sollicite un fond de concours en Investissement et en Fonctionnement de 30 940 € pour les frais de fonctionnement de l'école et de la voirie au titre de l'exercice 2015 pour l'Investissement et sur une période de 12 mois glissant 2014-2015 pour le Fonctionnement

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** ce fonds de concours pour un montant de 30 940 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Chalonvillars.

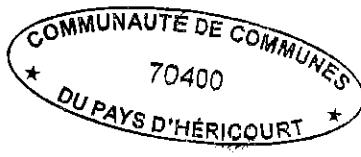
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

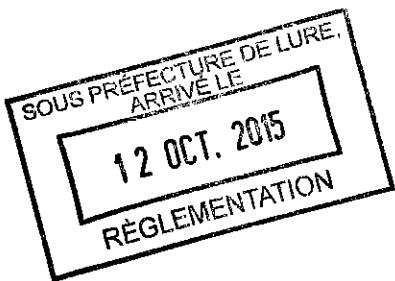
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°123/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Champey

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Champey sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 10 767 € pour les frais de fonctionnement de l'école sur une période de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 10 767 € et autorise le Président à verser ce montant à la Commune de Champey.

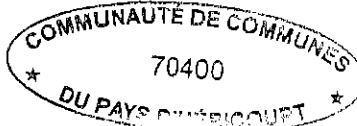
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°124/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Chavanne

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Chavanne sollicite un fond de concours en investissement de 2 188 € pour des travaux de voirie au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 2 188 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Chavanne.

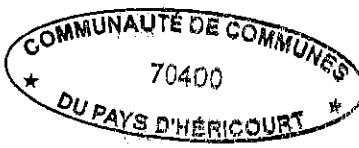
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°125/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Chenebier

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Chenebier sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 10 101 € pour les frais de fonctionnement de l'école et l'entretien des espaces verts sur une durée de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 10 101 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Chenebier.

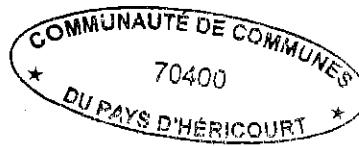
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

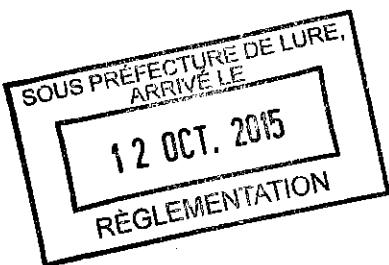
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°126/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Coisevaux

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Coisevaux sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 3 788 € pour les frais d'éclairage public et des bâtiments communaux sur une durée de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 3 788 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Coisevaux.

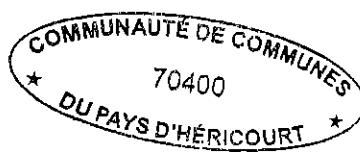
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°127/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Courmont

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Courmont sollicite un fond de concours en investissement de 2 688 € pour des travaux de voirie au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** ce fonds de concours pour un montant de 2 688 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Courmont.

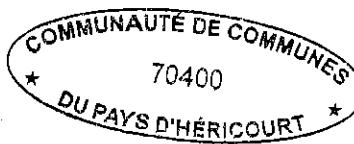
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°128/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Couthenans

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Couthenans sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 10 442 € pour les frais de fonctionnement de l'école sur une durée de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 10 442 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Couthenans.

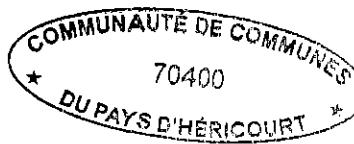
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

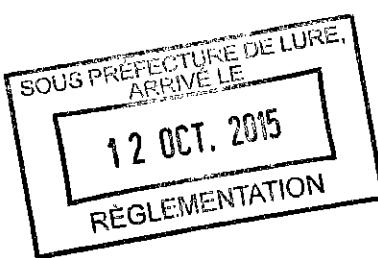
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°129/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune d'Echenans Sous Mont Vaudois

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune d'Echenans s/Mt Vaudois sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 7 074 € pour les frais de fonctionnement de l'école sur une durée de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** ce fonds de concours pour un montant de 7 074 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune d'Echenans s/Mt Vaudois.

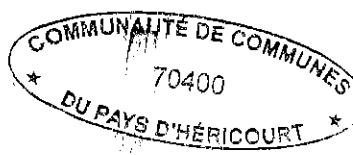
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°130/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune d'Etobon

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune d'Etobon sollicite un fond de concours en investissement de 4 274 € pour des travaux sur la Mairie au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 4 274 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune d'Etobon.

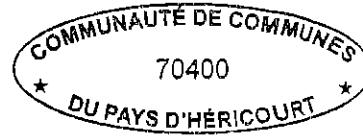
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°131/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune d'Héricourt

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune d'Héricourt sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 251 342 € pour les frais de fonctionnement des écoles sur une période de 12 mois glissants 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** ce fonds de concours pour un montant de 251 342 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune d'Héricourt.

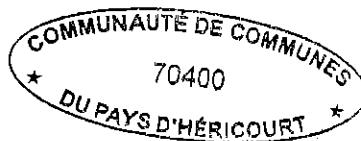
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIENS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°132/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Luze

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Luze sollicite un fond de concours en investissement de 13 747 € pour des travaux de remplacement des portes et fenêtres de la Maison du Temps libre au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 13 747 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Luze.

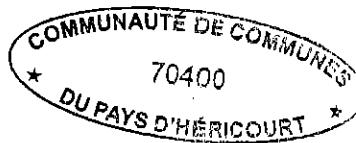
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°133/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Mandrevillars

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Mandrevillars sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 3 384 € pour des frais de scolarité sur une période de 12 mois glissant 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** ce fonds de concours pour un montant de 3 384 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Mandrevillars.

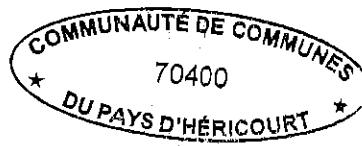
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°134/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Saulnot

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Saulnot sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 15 541 € pour des frais d'entretien d'espaces verts sur une période de 12 mois glissant 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 15 541 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Saulnot.

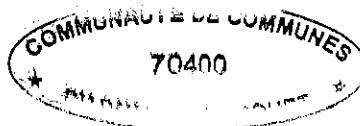
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMÖINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°135/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Tavey

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Tavey sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 4 729 € pour les frais d'éclairage public sur une période de 12 mois glissant 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 4 729 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Tavey.

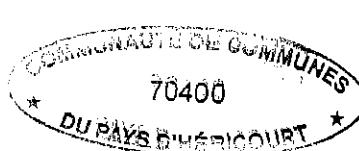
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danièle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

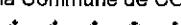
Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danièle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°136/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Trémoins

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Trémoins sollicite un fond de concours en Fonctionnement de 5 840 € pour l'entretien des espaces verts sur une période de 12 mois glissant 2014-2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 5 840 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Trémoins.

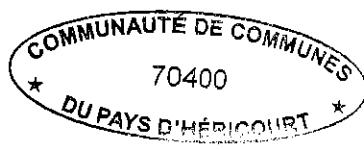
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le **05.10.15**



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°137/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Verlans

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Verlans sollicite un fond de concours en investissement de 1 386 € pour des travaux d'éclairage public au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 1 386 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Verlans.

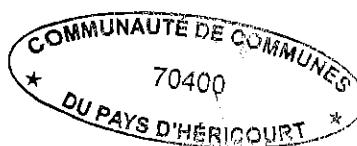
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°138/2015

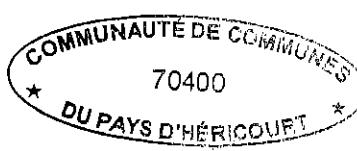
Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Villers sur Saulnot

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Villers sur Saulnot sollicite un fond de concours en investissement de 1 043 € pour des travaux sur les bâtiments communaux au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 1 043 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Villers Sur Saulnot.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°139/2015

Objet: Pacte FISCAL - Adoption des fonds de concours pour la commune de Vyans le Val

Le Président rappelle que le pacte fiscal et financier a été adopté à la suite du budget 2015. Ce pacte fiscal prévoit la mise en place de fonds de concours afin de compenser la perte de fiscalité perçue par les communes au profit de la communauté de communes.

La commune de Vyans le Val sollicite un fond de concours en investissement de 8 625 € pour des travaux de VRD et de signalétique au titre de l'exercice 2015.

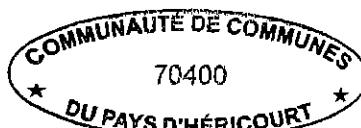
Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** ce fonds de concours pour un montant de 8 625 € et **AUTORISE** le Président à verser ce montant à la Commune de Vyans le Val.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

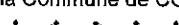
Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°140/2015

Objet: autorisation de signature d'une convention de groupement de commandes entre la Ville d'Héricourt, la commune de Champey et la communauté de communes du Pays d'Héricourt pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de gaz naturel.

Le Président propose au conseil communautaire la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement en énergie électrique et gaz naturel des bâtiments communaux et intercommunaux entre la Ville d'Héricourt, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la commune de Champey.

Le groupement de commandes proposé devrait permettre de bénéficier de meilleurs tarifs d'électricité et de gaz pour les équipements qui sont listés.

Une consultation de fournisseurs d'électricité est donc rendue nécessaire pour les sites ci-dessous qui nécessitent plus de 36 KVA :

Ville d'Héricourt :

- Ecole de Musique/Maison des Associations
 - Halle de Cavalerie
 - Tour du Château

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIENS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°141/2015

Objet: Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service déchets.

Le Président expose que conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2014. Ce rapport doit être dressé dans les 6 mois de l'exercice concerné et devra ensuite être présenté par chaque maire en conseil municipal dans le cadre de la présentation du rapport annuel d'activités portant sur l'ensemble des compétences de la Communauté de communes.

Le rapport d'activité 2014 fait état du périmètre et de l'organisation du service, de l'activité de collecte et de traitement des déchets, du coût du service et des perspectives 2015.

S'agissant d'une information ce rapport ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

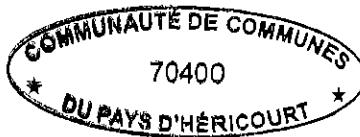
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°142/2015

Objet: Ecole de Musique – adoption de la tarification 2015-2016.

Le Président expose que dans la cadre du transfert de l'Ecole de Musique de la Ville d'Héricourt à la CCPH qui interviendra au 1^{er} janvier 2016, il convient d'adopter la tarification 2015 – 2016 dans les mêmes conditions que celles adoptées par le conseil municipal d'Héricourt.

Pour information, certains de ces tarifs sont assis sur les revenus des familles et sont déterminés en fonction des tranches servant au calcul de l'impôt sur le revenu, un coefficient multiplicateur étant appliqué sur le tarif selon la tranche où se situe le quotient familial.

TARIFS MENSUELS SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER ELEVES D'HERICOURT DE LA CCPH PERSONNEL ET ENFANTS DU PERSONNEL VILLE HERICOURT et CCPH TARIFS DE BASE	Pour mémoire 2014-2015	2015-2016
Formation musicale		
Jeune	13,90	14,30
Adulte	23,75	24,40
Formation instrumentale		
Jeune	18,60	19,20
Adulte	29,70	30,50

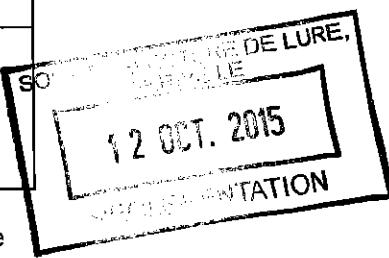
Dégressivité de 20 % pour l'inscription d'un 2ème enfant et de 30 % pour les suivants sur le tarif déterminé

Le tarif jeune s'applique : aux enfants mineurs, aux personnes majeures de - de 25 ans poursuivant leurs études sur présentation d'un certificat de scolarité, aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif de Pôle Emploi

Réduction de 50% pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale y compris pour les activités annexes (à l'exclusion des photocopies). Minimum de facturation de 15 € par trimestre et par activité.

BAREME 2015 QUOTIENT FAMILIAL		
	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 000 €	0	- 30 %
de 5 000 à 6 011 €	1	Tarif de base
de 6 012 à 11 991 €	2	+ 8 %
de 11 992 € à 18 227 €	3M	+ 20 %
de 18 228 € à 26 764 €	3	+ 35 %
de 26 765 à 71 754 €	4	+ 50 %
Plus de 71 754 €	5	+ 80 %
- Non présentation de l'avis d'imposition - Personnes extérieures à la CCPH inscrites avant 2007 - Membres Orchestre d'Harmonie extérieurs à la CCPH	6	X 2

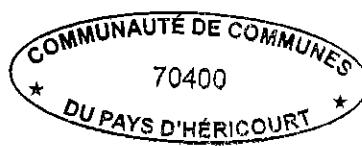
Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le tarif de base, selon la tranche où se situe le quotient familial calculé comme suit : Revenu fiscal de référence auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers / nombre de parts fiscales



TARIFS MENSUELS NON SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER	Pour mémoire 2014-2015		2015-2016	
	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
Location instrument	27,70	41,90	28,50	43,20
Activités annexes (choeur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)	7,00		7,50	
FORFAIT IMPRESSION (sauf chœur d'enfants et éveil musical)	2,20		2,25	
TARIFS MENSUELS ELEVES EXTERIEURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT NON MEMBRES DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE				
Formation musicale	Pour mémoire 2014-2015		2015-2016	
	76,00		78,30	
Formation instrumentale	148,00		153,00	
	22,00		23,00	
Activités annexes (choeur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)				

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADOpte la tarification 2015-2016 de l'Ecole de musique à effet du 1^{er} Janvier 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
24 septembre 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°143/2015

Objet: Transfert de l'Ecole de Musique – Transfert d'un agent.

Le Président expose que lors de sa dernière séance, le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement quant au transfert de la compétence de l'Ecole de Musique à effet du 1^{er} janvier 2016.

Ce transfert a été décidé sur la base des dépenses directes de l'établissement. Toutefois, cette charge n'incluait pas les charges indirectes liées aux opérations de gestion qui sont portées par le service des ressources humaines, de la comptabilité, de la formation et du secrétariat général de la Mairie.

De fait, ce transfert à la communauté de communes engendre un allègement des missions de ces services pour la ville d'Héricourt alors qu'il induit pour la Communauté de Communes un surcroît de travail que nous ne pouvons pas assumer à effectif constant. Nous avons donc recherché une solution consistant à transférer un agent administratif à la CCPH et notre choix s'est porté, avec son accord, sur un adjoint administratif chargé actuellement de la comptabilité et des paies au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

L'agent en question, tout en conservant ses avantages acquis, serait transféré à temps complet à la CCPH pour occuper un poste en lien étroit avec ses missions actuelles mais dans le cadre d'une réorganisation des services généraux de la CCPH qui est devenue indispensable.

Il est précisé qu'un accord a été trouvé avec la ville d'Héricourt sur la quotité de travail réellement concernée par ce transfert et qui correspond à peu près à un mi-temps. La charge de ce poste administratif ne devra donc être impactée qu'à 50% sur les attributions de compensation de taxe professionnelle.

Par contre, le transfert est proposé à temps complet pour répondre aux besoins de la CCPH qui n'ont cessé de croître ces dernières années dans les domaines indirects comme le plan de formation des agents, le secrétariat général, le secrétariat de direction, les ressources humaines pour lesquels une refonte des moyens généraux sera possible avec ce mi-temps supplémentaire.

Le conseil communautaire à la majorité (deux abstentions) **ACTE** du transfert et donc de la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} janvier 2016.

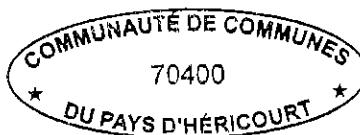
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Brealien".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°144/2015

Objet: Attribution de subventions Habitat

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la communauté de communes pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 13 nouveaux dossiers ont été engagés : 5 au titre d' « Habiter mieux », 6 au titre des « façades », 1 au titre des logements conventionnés et 1 au titre de la lutte contre la précarité énergétique.

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	HAKI BERISAJ
Adresse	2 Impasse des écureuils 70400 HERICOURT
Type de travaux	Isolation thermique et mise en place VMC
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	20 923,96 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	14 000 €
- Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	PIERRE JACQUES MALBLANC
Adresse	41 grande rue 70400 BUSSUREL
Type de travaux	Remplacement de chaudière et menuiseries
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	10 607,18 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 449 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	CEDRIC VAUTHIER – MAUD FALLARD
Adresse	11 rue du bois – 70400 COUTHENANS
Type de travaux	Remplacement de chaudière et isolation
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	24 266 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 800 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	JEROME LEMARQUIS
Adresse	18 rue de l'église 70400 TREMOINS
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	17 645,40 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	10 175 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	ELIANE GUYOT
Adresse	46 rue Paul Vinot 70400 HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	7 099,44 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 989 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	SCI BBLG
Adresse	11 ter grande rue 70400 BUSSUREL
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	17 437,33 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	CLAUDE HAMMERER
Adresse	1 rue des perrières 70400 CHAMPEY
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	12 596,00 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	ROLAND LOERCHER
Adresse	5 rue Aristide Briand 70400 HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	7 212,80 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	721 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	DANIEL JEANBLANC
Adresse	18 rue Georges Bretegnier 70400 HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	8 200 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	PIERRE BERGERET
Adresse	10 rue du champ des peignes 70400 SAULNOT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	17 454,55 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	CEDRIC VAUTHIER
Adresse	12 rue Saint Exupéry 70400 HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	12 630 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION LOGEMENT CONVENTIONNE

Propriétaire	SCI LE CADUCEE
Adresse	2 rue de Lattre de Tassigny 70400 HERICOURT
Type de travaux	Création d'un logement dans un ancien cabinet médical
- Montant total de travaux TTC	79 846 €
- Montant total de travaux subventionnés par l'ANAH	36 516 €
Montant subvention CCPH	1 826 €

SUBVENTION LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE**PRIME ENERGIE**

Propriétaire	SCI LE CADUCEE
Adresse	2 rue de Lattre de Tassigny 70400 HERICOURT
Type de travaux	Création d'un logement dans un ancien cabinet médical
- Montant total de travaux TTC	79 846 €
- Montant total de travaux subventionnés par l'ANAH	36 516 €
Montant subvention CCPH	1 000 €

Ce sont au total **10 047 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

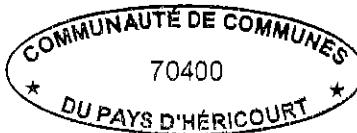
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°145/2015

Objet: Décision modificative n°1 – Budget annexe Ordures Ménagères

Le Président expose qu'en date du 15 avril 2015 la communauté de communes a voté son budget primitif qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative pour procéder au versement du solde. Il convient d'inscrire la somme de 355 euros permettant d'honorer le solde de maîtrise d'œuvre en dépenses d'investissement au chapitre 23 "immobilisations en cours", article 2313 "constructions".

Aussi, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé de réduire d'autant le chapitre 21 "immobilisations corporelles" précisément à l'article 2182 « matériel de transport ».

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense d'investissement :

Chapitre 21 – immobilisations corporelles

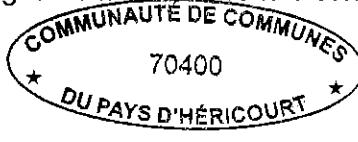
BP : 95 322.82 €	DM : - 355.00 € (article 2182)	nouveaux crédits : 94 967.82 €
------------------	--------------------------------	--------------------------------

Chapitre 23 – immobilisations en cours

BP : 0.00 €	DM : + 355.00 € (article 2313)	nouveaux crédits : 355.00 €
-------------	--------------------------------	-----------------------------

Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur l'équilibre des sections qui reste inchangé.

Le Conseil communautaire à la majorité (trois abstentions) APPROUVE la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2015 du budget annexe Ordures Ménagères



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°146/2015

Objet: Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) **Au titre des créances éteintes** : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **1 983.23 €** portant sur les années 2006 à 2015.

Commune										TOTAL	Motif de la présentation	
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014			
Héricourt	47.50€	195.40€	195.40€	195.40€	291.85€	195.40€	195.40€	291.85€	375.03€	95.34€	1 983.23€	PRP SANS LJ (7 Dossiers)
TOTAL	47.50€	195.40€	195.40€	195.40€	291.85€	195.40€	195.40€	291.85€	375.03€	95.34€	1 983.23€	

2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs :** Celles-ci peuvent concerter des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE								TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
CHAMPEY						23.35 €		23.35 €	RAR inférieur au seuil de Poursuite (personne décédée) (1 dossier)
HERICOURT					85.60 €	105.70 €	109.71 €	301.01 €	Surendettement et décision d'effacement de la dette (1 dossier) Clôture pour insuffisance d'actif sur RJ-LJ (1 dossier)
COUTHENANS	88.47 €	188.80 €	188.80 €	188.80 €				654.87 €	PV CARENCE (1 dossier) Avis favorable
TOTAL	88.47 €	188.80 €	188.80 €	188.80 €	85.60 €	129.05 €	109.71 €	979.23 €	

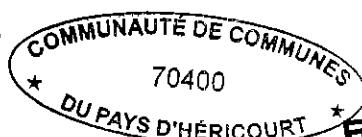
Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **979.23 €** portant sur les années 2008 à 2014.

Le reste des dossiers d'admission en non-valeur, après demandes faites auprès des maires, n'est pas présenté.

Le Conseil communautaire à la majorité (une abstention) DECIDE d'admettre en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **2 962.46 €**.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 08.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°147/2015

Objet: Admissions en non-valeur de créances - service périscolaire

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) Au titre des créances éteintes : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

COMMUNE				TOTAL	MOTIF DE LA PRÉSENTATION
	2010	2013	2014		
HERICOURT	262.82 €	145.76 €	149.65 €	558.23 €	Jugement, rétablissement personnel (3 dossiers)
TOTAL	262.82 €	145.76 €	149.65 €	558.23 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 558.23 € portant sur les années 2010 à 2014.

2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs** : Celles-ci peuvent concerner des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redévable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redévable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE			TOTAL	MOTIF DE LA PRÉSENTATION
	2011	2012		
HERICOURT	210.90 €	72.39 €	283.29 €	- Poursuite sans effet, OTD CAF refusée (1 dossier) PV Carence, OTD BANCAIRE sans provisions (1 dossier)
TOTAL	210.90 €	72.39 €	283.29 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 283.29 € portant sur les années 2011 à 2012.

Le Conseil communautaire à la majorité (une abstention) **DECIDE** d'admettre en non-valeur des créances du service périscolaire pour un montant total de **841.52 €**.

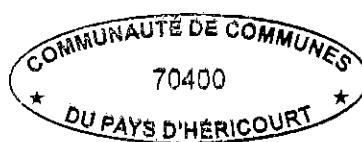
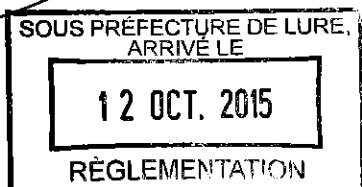
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

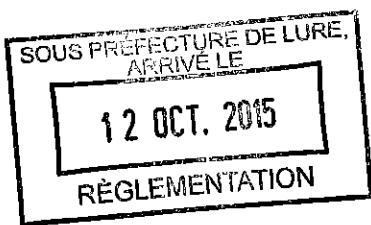
50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°148/2015

Objet: Présentation du Rapport d'activité 2014 de la communauté de communes du Pays d'Héricourt

Le Président présente le rapport d'activité 2014, lequel s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire des dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales nées de la loi du 12 Juillet 1999 et résulte de la volonté du législateur d'aller vers plus de démocratisation et de transparence dans le fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à délibération.

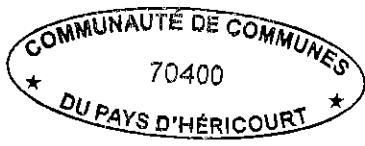
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 05.10.15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 1^{er} octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
24 septembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS SMT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Angélique BARROCAS à Jean-Denis PERRET GENTIL / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Claude PERRIN à Pierre DUVERNOY / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Danielle BOURGON à Alain PARCELLIER / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Marie Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Jean VALLEY à Gérard CLEMENT / Grégoire GILLE à Jean-Jacques SOMBSTHAY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André LAUCHER (TAVEY) Jean THIEBAUD (VERLANS) Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°149/2015

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : Renégociation de prêt Banque Populaire sur le budget annexe CAPC : montant emprunté 184 271,72 €, taux fixe de 2,20% (ancien taux 4,43%), durée restante 8 ans.

- ◎ Marchés publics :

M193/2015	WESCO	fournitures	mobilier crèche	30/06/15	9 738,05 €
M197/2015	COURVOISIER	fournitures	Fourniture et pose de stores	06/07/15	5 230,00 €
M200/2015	SGH Rando	services	Convention des gestions des itinéraires de randonnée	08/07/15	3 234,40 €
M206/2015	RENAUX Amandine	services	Activités périscolaires	15/07/15	3 900,00 €
M207/2015	WILHELM Véronique	services	Activités périscolaires	15/07/15	3 900,00 €
M212/2015	ART DAN	services	mise aux normes de tracés sportifs	15/07/15	8 441,19 €
M234/2015	CHATEAU D'UZEL	fournitures	repas crèche	05/08/15	22 550,00 €
M248/2015	AUTOCARS MRON	services	Transport scolaire	27/07/15	90 000,00 €
M253/2015	IDÉ	travaux	Travaux de clôture	28/07/15	5 990,00 €
M254/2015	IDÉ	travaux	Travaux de clôture	28/07/15	7 526,00 €

M270/2015	AMJ	services	numérisation des PLU des communes	05/08/15	21 689,50 €
M271/2015	INSTALL'NORD	fournitures	équipement crèche	06/08/15	10 822,72 €
M279/2015	MONNIER	travaux	réseaux supplémentaires maison de l'enfant	10/08/15	5 878,10 €
M294/2015	ASSOCIATION "LES VOICE MESSENGERS"	services	mise à disposition spectacle Chœur Choréia 2015/2016	02/09/15	3 375,00 €

- ⑥ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑥ Actions en justice : NEANT
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 17 juin au 21 septembre 2015**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Remplacement	2	7 h	2
	1	5 h	1
	3	30 h	3
	2	20 h	2
	1	14,75 h	1
	1	11 h	1
	1	4 h	1
	1	14 h	1
Renfort Activité	1	15h	1
Cui Cae	2	20 h	2
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
	1	13 h	1
	4	35h	3
Remplacement	1	28h	1
Renfort activité	1	20h	1
Cui Cae	1	35 h	1
MEDIATHEQUE			
	1	33 h	1
Remplacement	1	28h	1
Emploi Avenir	1	35 h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement			
Renfort activité			
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	4	35 h	2
ADMINISTRATIVE			
Remplacement	1	35 h	1
SERVICE ENTRETIEN DES BATIMENTS			
Remplacement	1	15h	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

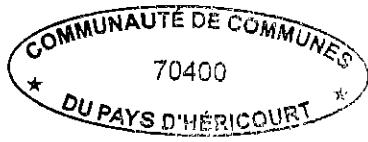
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 5 octobre 2015

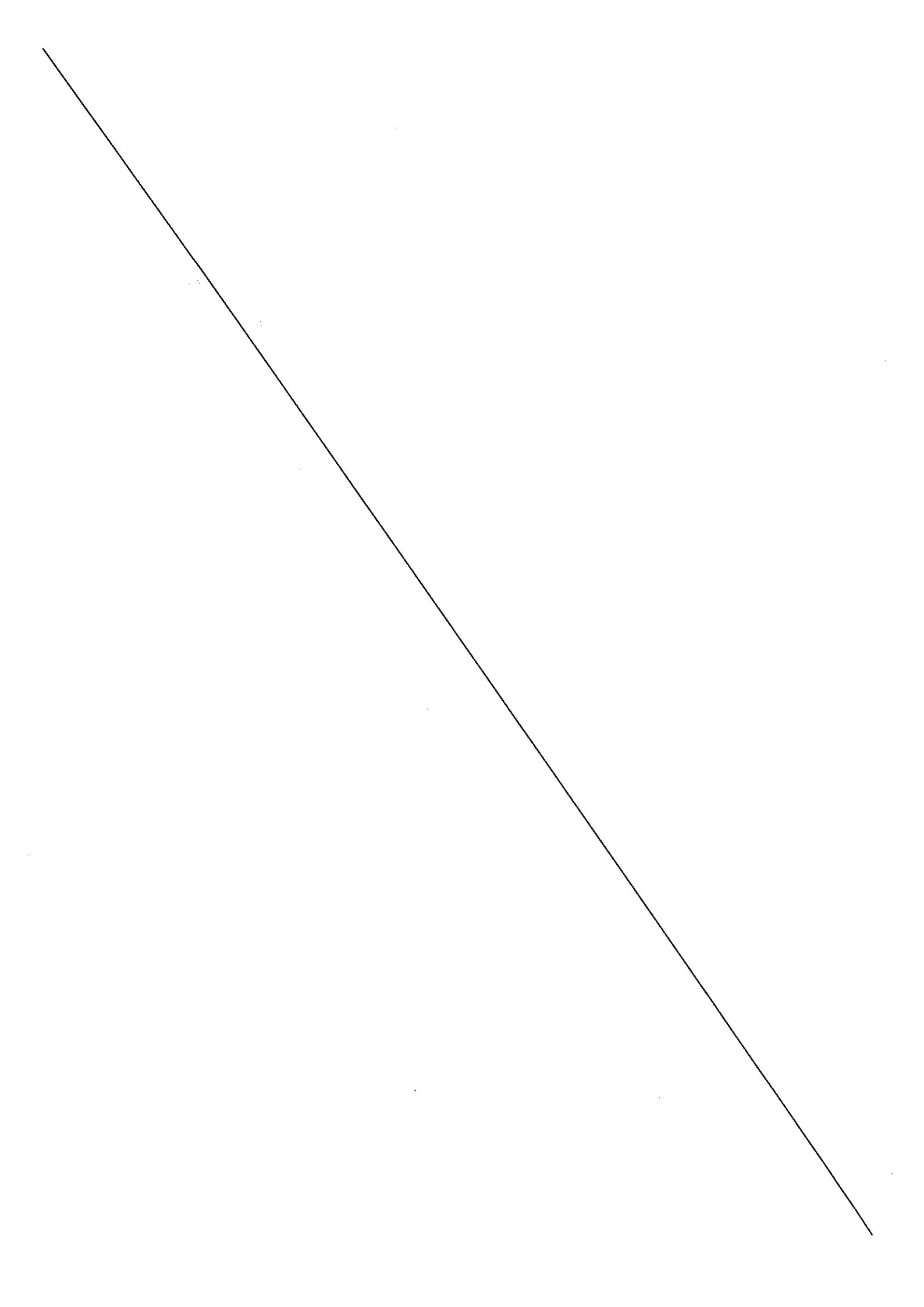
Le Président,

publie à
HERICOURT,
Le 08.10.15



B. Bihalca





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°150/2015

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 1^{er} octobre 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 1^{er} octobre 2015.

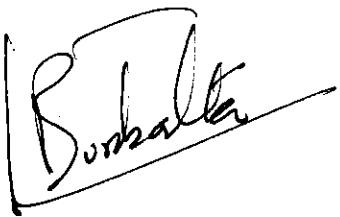
Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

Ont signé au registre tous les membres présents.

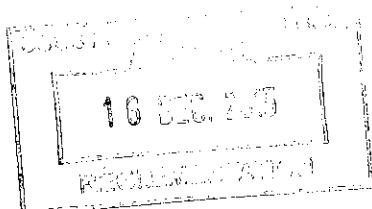
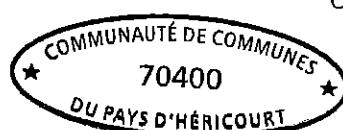
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 décembre 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°151/2015

Objet: Loi NOTRe : avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Président expose que la Loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur l'organisation territoriale de la République constitue le 3^{ème} volet de la réforme territoriale.

Dans ce contexte, les collectivités, communes et intercommunalités sont actuellement consultées sur les projets de SDCL élaboré par les préfets étant précisé que la mise en œuvre des nouveaux seuils sera effective au 1^{er} Janvier 2017.

Le SDCL de Haute Saône prévoit que 2 communes, BELVERNE et ECHAVANNE, soient intégrées à la CCPH, que les communes de CLAIREGOUTTE et FREDERIC FONTAINE soient rattachées à la CC du pays de LURE, afin de permettre à la CC du Rahin et Chérémont de déroger aux seuils de 15 000 habitants par dérogation zone de montagne.

A ce jour, le conseil municipal de BELVERNE a émis un avis favorable de principe à intégrer la CCPH tandis que celui d'Echavanne ne souhaite pas rejoindre notre groupement. Par ailleurs la CC du Rahin et du Chérémont pourrait à ce jour conserver la commune d'Echavanne dans son périmètre par extension du nombre de communes classées zone de montagne.

Le SDCL du DOUBS prévoit que toutes les communes de la Vallée du RUPT intègrent le Pays de Montbéliard Agglomération en dehors de la commune de Arcey qui adhérera à la CC des Isles du DOUBS au 1^{er} janvier 2016.

Toutefois, des communes de la Vallée du RUPT ont exprimé leur volonté de rattacher à la CCPH pour des raisons tenant d'une part à leur proximité géographique au cœur d'un même bassin de vie et d'emplois, celui d'Héricourt - Montbéliard et d'autre part à leur volonté de ne pas rejoindre une agglomération de 140 000 habitants.

Le bureau communautaire propose d'accueillir Belverne et de ne retenir que 3 communes du Doubs, directement contigües à notre périmètre avec lesquelles nous partageons déjà des dossiers communs à savoir les communes de LAIRE, AIBRE et LE VERNOY.

L'accueil de ces 4 communes viendrait donc conforter notre seuil de 20 000 habitants car c'est une population de 1 168 habitants qui nous rejoindrait.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) :

- **EMET** un avis favorable au projet de SDCI pour l'accueil de la commune de BELVERNE
- **PRESENTE** un amendement au SDCI pour permettre l'accueil des communes de Aibre, Laire et Le Vernoy.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



B. Bataille

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS SSAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°152/2015

Objet: Bassin d'apprentissage – Modification statutaire

Le Président expose que la communauté de communes avait engagé la réalisation d'une étude visant à définir le besoin en termes de bassin d'apprentissage pour les scolaires du Pays d'Héricourt partant du constat que l'actuel bassin d'Héricourt était dimensionné pour la seule ville centre.

Aujourd'hui il convient de relancer ce projet qui a toujours reçu un avis unanime des élus quant à sa **vocation d'apprentissage de la natation auprès des publics jeunes**.

Les bassins d'apprentissage étant des équipements qui ne sont pas listés dans les compétences de notre groupement, il convient au préalable d'engager un ajustement de nos statuts pour la partie politique du sport.

Il est donc proposé la présente rédaction des statuts :

« **5.2.4 - Développement d'une politique sportive d'intérêt communautaire** »

- *Gestion et entretien des installations sportives attenantes au collège Pierre et Marie Curie d'Héricourt : gymnase, salle de gymnastique et plateau sportif*
- *Construction, développement, gestion et entretien du terrain de football synthétique intercommunal de Brevilliers*
- *Gestion et entretien du terrain de football stabilisé d'Héricourt (à partir du 1^{er} septembre 2014) »*
- **Construction, réhabilitation et gestion de bassins d'apprentissage de la natation pour les publics scolaires en priorité**

Conformément aux dispositions en vigueur, les conseils municipaux seront amenés à se prononcer sur cette modification statutaire.

Le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres **DECIDE** de modifier les statuts de la CCPH pour prendre cette nouvelle compétence « Construction, réhabilitation et gestion de bassins d'apprentissage de la natation pour les publics scolaires en priorité ».

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

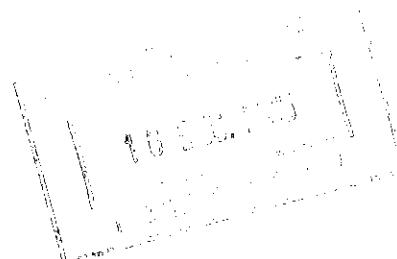
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bataille". It is written over a thin horizontal line and is positioned next to the circular stamp.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°153/2015

Objet: Délégation de services publics accueil périscolaire et extrascolaire des 3-12 ans - Choix du déléataire et rémunération

Le conseil communautaire par délibération n°070 /2015 du 28 mai 2015, adoptait le principe d'une délégation de services publics accueil périscolaire et extrascolaire des 3-12 ans.

6 axes sont identifiés dans la délégation :

- ✗ Qualité et diversité des services : mobiliser les ressources locales, utiliser les équipements de proximité, favoriser l'accès aux équipements structurants de la ville centre.
- ✗ Adéquation entre les activités proposées et les tranches d'âge.
- ✗ Sécurité : garantir des conditions satisfaisantes d'accueil que ce soit à travers les locaux mais également par le professionnalisme des intervenants.
- ✗ Mutualisation des moyens financiers, matériels et humains entre les pôles délégués.
- ✗ Accès de tous les habitants aux services avec une recherche d'équité (distance, tarifs...) et de solidarité (accès aux revenus les plus modestes)
- ✗ Implication de toute la communauté éducative dans un souci de complémentarité, de cohésion et de cohérence que ce soit avec les parents mais également avec les animateurs, les enseignants et les intervenants extérieurs.

Les principaux objectifs de cette délégation sont :

- ✗ L'accueil des enfants et leur prise en charge depuis la sortie de la classe, pendant le transport, pendant le repas, après le repas, jusqu'à la reprise de la classe.
- ✗ La gestion du service dans l'esprit de restauration scolaire et non de cantine, en portant attention à l'enfant pendant le repas et après le repas.
- ✗ Contribuer à favoriser l'autonomie et la socialisation de l'enfant durant ce temps d'accueil.

L'assemblée arrêtait à cette occasion la durée de la délégation à savoir du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 (trois ans).

Suite à un appel à candidature (paru dans L'Est républicain et dans les Actualités Sociales Hebdomadaires) la commission de délégation de services publics s'est réunie le 4 septembre 2015, pour examiner les références des deux seuls candidats à s'être manifestés et arrêter la liste des candidats admis à lui présenter une offre. L'association Familles Rurales ainsi que l'association « les Francas de Haute Saône» ont donc été admises à présenter une offre au vu du document de consultation adressé par la Communauté de communes.

Seuls les Francas de Haute Saône ont remis une offre à la communauté de communes. L'association Familles rurales ne s'est pas manifestée.

Le 12 octobre 2015, la Commission de délégation de service public s'est réunie afin d'examiner et d'analyser l'offre des Francas.

A cette occasion elle a émis un avis favorable à la délégation de l'accueil périscolaire et extrascolaire des 3-12 ans aux Francas de Lure et a suggéré au Président de la Communauté de communes de prendre contact avec ce candidat afin d'engager une négociation sur les points suivants :

- ✗ Que le délégataire affine les budgets des pôles périscolaires,
- ✗ Que le délégataire ajuste ses taux d'encadrement
- ✗ Que les critères d'indexation de la rémunération soient étudiés.

Le Président a ensuite rencontré le représentant des Francas de Lure et engagé avec lui des négociations sur la base des recommandations de la Commission.

L'offre du candidat répondait pleinement au cahier des charges sur les points suivants : valeurs éducatives et pédagogiques, formation et qualification du personnel, couverture territoriale complète, intégration de toutes les options.

Sur le plan de la rémunération l'offre initiale proposait une rémunération de 253 167 € en base (accueil périscolaire et restauration scolaire sur les pôles de Chenebier, Echenans Sous Mont Vaudois et Saulnot, organisation d'un ALSH pendant les vacances de juillet sur le pôle d'Echenans).

Il a été demandé au candidat d'expliquer les différents taux d'encadrement envisagés dans le cadre de son offre et de revoir l'indexation qu'il a appliquée à son offre.

A l'issue de cette négociation, le candidat a revu ses taux d'encadrement conformément à la réglementation en prenant en compte les intervenants extérieurs mis à disposition par la communauté de communes.

Il en ressort une rémunération annuelle de base versée par la collectivité au délégataire de 238 427 € TTC pour la première année avec une revalorisation annuelle de 1.9 % contre 3 % dans l'offre initiale.

La communauté de communes pourra décider de lever annuellement par ordre de service les options suivantes pour la première année avec revalorisation de 1.9 % par an:

- Mercredis sur Echenans pour 11 797€ TTC pour 2016, 12 021.14 € TTC pour 2017, 12 249.54 € TTC pour 2018.
- Accueil petites vacances Echenans pour 20 129€ TTC pour 2016, 20 511.45 € TTC pour 2017, 20 901.17 € TTC pour 2018.
- Mercredis sur Chenebier pour 6 713 € TTC pour 2016, 6 840.55 € TTC pour 2017, 6 970.52 € TTC pour 2018.
- Accueil petites vacances Chenebier pour 8 258 € TTC, 8 414.90 € TTC pour 2017, 8 574.79 € TTC pour 2018.
- Accueil petites vacances Saulnot pour 16 006 € TTC pour 2016, 16 310.11 € TTC pour 2017, 16 620.01 € TTC pour 2018.
- CLSH de juillet sur le pôle de Saulnot pour 10 746 € TTC pour 2016, 10 950.17 € TTC pour 2017, 11 158.23 € TTC pour 2018.

Le versement de la rémunération interviendra en 3 fois à raison de :

- ✗ 50% en Mars
- ✗ 30% en Septembre
- ✗ 20% sur présentation du rapport d'activités annuel et du rapport financier

Après discussion avec le candidat la proposition d'indexation de la rémunération suivante a été retenue : la rémunération pourra être revue annuellement sur la base des éléments suivants :

- ✗ Ouverture ou fermeture d'accueil de centre
- ✗ Variation des aides des partenaires (CAF, Conseil général...)
- ✗ Ajustement de la rémunération en cas d'écart de +/- 10% des effectifs de base annexés au contrat et révisés chaque année par avenant

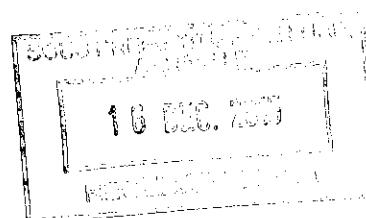
La Communauté de communes effectuera conformément à toute délégation de services publics, un contrôle de la mission sur la base du cahier des charges et du contrat de délégation.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil communautaire à la majorité (une abstention) :

- **DECIDE** de choisir comme délégataire les FRANCAS de Haute Saône,
- **ADOPTE** le projet de convention de délégation de service public,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de délégation de services publics accueil périscolaire et extrascolaire des 3-12 ans, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016,
- **DECIDE** de fixer la rémunération de base annuelle du délégataire à 238 427 € TTC pour l'année 2016 puis 242 957.11 € TTC pour 2017 et 247 573.30 € TTC pour 2018.
- **AUTORISE** le Président à lever annuellement les options par ordre de service.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS SSAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°154/2015

Objet: Reprise en régie du pôle de Coisevaux- Créations des emplois

Le Président expose que suite à la décision de reprendre en régie le pôle périscolaire de Coisevaux, la procédure de reprise du personnel Francas a été engagée conformément aux dispositions législatives et réglementaires qui encadrent la reprise du personnel en délégation.

Le Conseil Communautaire doit à présent se prononcer sur la création des postes pour la reprise en régie du pôle de Coisevaux.

9 postes sont créés sur des emplois permanents et les agents seront liés par un contrat de droit public à durée indéterminée et auront le statut d'agent non titulaire de la fonction publique territoriale.

Dans le cadre de cette procédure particulière de reprise d'agents, les contrats font référence à un indice majoré qui garantit le traitement net de l'agent et non pas un grade et un échelon.

Postes	Temps de travail	Indice Majoré	Référence au cadre d'emplois
Animateur	35/35 ^{ème}	IM 441	Animateurs
	18.56/35 ^{ème}	IM 370	Adjoints d'animation de 1 ^{ère} classe
	27/35 ^{ème}	IM 367	Adjoints d'animation de 1 ^{ère} classe
	30/35 ^{ème}	IM 340	Adjoints d'animation de 2 ^{ème} classe
	7.89/35 ^{ème}	IM 355	Adjoints d'animation de 2 ^{ème} classe
	28 /35 ^{ème}	IM353	Adjoints d'animation de 2 ^{ème} classe
Agent de service de restauration scolaire et entretien des locaux	17.77/35 ^{ème}	IM 355	Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe
	9.58/35 ^{ème}	IM 346	Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe
	17/35 ^{ème}	IM 335	Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe

Viennent s'ajouter 3 emplois aidés CAE / Avenir qui seront repris jusqu'à la fin de leur contrat : un emploi Avenir à 35h, un emploi Avenir à 30h et un CUI/CAE à 20h.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de créer les 9 emplois en CDI de Droit Public ci-dessus dans le cadre de la reprise en régie du pôle périscolaire de Coisevaux, de reprendre les 3 contrats aidés, et **AUTORISE** le Président à la signature des contrats.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

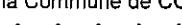
Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°155/2015

Objet: Urbanisme - Prescription du PLUi et adoption de la charte de gouvernance

Le Président expose que lors du dernier conseil communautaire, la communauté a décidé la prise de compétence PLUi en demandant aux conseils municipaux de bien vouloir délibérer rapidement afin que la CCPH puisse prescrire l'élaboration du PLUi lors de la présente session. A ce jour, 15 communes ont délibéré, 14 favorablement dont Héricourt. Ainsi, cela permet de respecter le calendrier de la loi ALUR sur la non-caducité au 1^{er} janvier 2016 des POS des communes. La communauté doit maintenant prescrire l'élaboration d'un PLUi valant SCoT portant sur l'intégralité du territoire de l'EPCI conformément à l'article L 123.1 du code de l'urbanisme.

I. OBJECTIFS POURSUIVIS

L'engagement d'un PLUi ayant valeur de SCoT vise plusieurs objectifs :

- L'affirmation d'une identité propre du Pays d'Héricourt et de sa ville centre au sein d'un bassin de vie de plus de 300 000 habitants ;
- La préservation de l'identité communale à travers une implication complète des conseils municipaux : le zonage de l'habitat et le zonage des enjeux communaux (équipements publics, services de proximité...) seront décidés par le conseil municipal. L'enquête publique jouant un rôle fondamental dans la concertation avec la population, les observations émises par le commissaire enquêteur seront arbitrées par le conseil municipal du territoire concerné ;
- L'élaboration d'un document concerté qui identifie les enjeux du territoire préalablement à la mise en œuvre de l'interSCoT Belfort-Héricourt-Montbéliard ;
- La poursuite des enjeux du développement de notre territoire sur le plan communal et intercommunal (Habitat, Développement économique, Transport, Développement durable...)
- Un coût réglementaire pour le Pays d'Héricourt qui implique des gains financiers importants pour minorer la dépense publique globale.

L'aménagement du territoire est une notion d'échelle pertinente pour mener à bien des politiques publiques qui visent à répondre du mieux possible aux réalités vécues par les habitants et à la satisfaction de leurs besoins en termes d'équipements et de services, au sein d'un bassin de vie. Le PLUi permettra de poser une stratégie du territoire en alliant les enjeux communaux et intercommunaux.

II. MODALITES DE CONCERTATION

Pour élaborer ce projet, la charte de gouvernance jointe en annexe est proposée. Elle définit les valeurs portées par les communes pour ce projet et formalise les grandes lignes du processus décisionnel dans le suivi de l'élaboration du PLUi. L'organisation proposée s'attache à organiser la collaboration entre les communes en prévoyant différentes instances de réflexion au niveau communal et intercommunal pour mener à bien le PLUi. Le projet de PLUi ne peut se concevoir sans une participation active de l'ensemble des acteurs du territoire. Si le code de l'urbanisme fixe les conditions d'associations des personnes publiques et notamment de l'Etat, la Communauté de communes s'attachera à ce que le PLUi soit également élaboré de façon conjointe avec le monde professionnel, les associations, les structures représentatives de la société civile ainsi que les habitants du territoire, pour permettre à tous d'être informé mais également d'enrichir et d'alimenter la réflexion sur le projet. La concertation sera mise en œuvre selon certaines modalités qui figurent dans la charte de gouvernance. Les modalités de cette collaboration font l'objet d'un débat en début de procédure de PLUi. Elles sont obligatoirement arrêtées par le conseil communautaire.

Les modalités de concertation ne sont pas prédéfinies par le code de l'urbanisme (article L300-2). Tout au plus celui-ci précise que ces modalités doivent, pendant une durée suffisante au regard de l'importance du projet, permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Il existe un devoir de transparence auprès des acteurs et citoyens d'un territoire qui est réalisé au travers de l'information, de la concertation puis des enquêtes publiques menées dans de tels projets.

L'élaboration d'un PLUi qui aura valeur de SCoT implique que la communauté mette en œuvre l'ensemble des outils disponibles envisagés précédemment : Conférence des maires, bureau communautaire, commissions... Ils pourront être appuyés par des ateliers thématiques ou territoriaux rassemblant des élus, des techniciens des collectivités et organismes publics, voire des représentants du monde associatif. Dans un cadre plus restreint des problématiques spécifiques pourront être traitées. Ces ateliers aident à appréhender le territoire par une approche transversale et à déterminer les besoins et attentes des secteurs étudiés (soit sous l'angle d'une thématique précise à étudier soit sur la base d'un secteur géographique plus ciblé). L'étude environnementale pourra notamment s'appuyer sur ce type d'instance de concertation.

Au-delà des procédures d'enquêtes publiques formalisées par le code de l'urbanisme, l'information et la concertation avec la société civile sont des éléments indispensables de la démarche. Ici, le choix des possibles est quasiment infini et fortement dépendant des ambitions des élus locaux. Cette démarche de concertation vise à enrichir et partager l'élaboration des documents en associant élus, habitants, associations et personnes concernées (profession agricole, commerçant, chambres consulaires...). Le succès de la mise en œuvre du PLUi valant SCoT repose sur une participation citoyenne qui doit être actée et volontaire.

En matière de concertation avec la population, les actions suivantes seront menées :

- Information dans la presse locale,
- Diffusion d'information sur le site internet de la Communauté de communes avec une page spécifique pour le PLUi, et sur les sites des communes,
- Diffusion d'information dans les bulletins d'information communaux,
- Affichage dans les communes et à la Communauté des communes, aux principales étapes du projet,
- Mise à disposition d'un dossier de concertation d'un registre ouvert aux habitants pendant toute la durée de la procédure, dans chaque commune et au siège de la Communauté de communes,
- Mise en place d'une adresse mail spécifique permettant au grand public d'adresser ses remarques, ses questions ou ses contributions à l'élaboration du projet,
- Organisation de plusieurs réunions publiques (par commune ou par secteur, générales ou thématiques)

Les modalités de la concertation qui figurent ici pourront être enrichies dans le courant de la procédure en fonction des enjeux et des besoins qui seront révélés par les études. La communauté reprendra également dans cette démarche les objectifs fixés et les modalités de concertation précisées dans la délibération N°186/2013 prise par le conseil communautaire le 13 décembre 2013 concernant le SCoT du pays d'Héricourt.

Les textes prévoient que le conseil communautaire approuve la stratégie, les objectifs, les orientations au cours des différentes étapes d'élaboration du PLUi. Conformément aux dispositions de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi se tiendra donc au sein du conseil communautaire. Par ailleurs, au moins une fois par an, le conseil communautaire tiendra un débat sur la politique locale de l'urbanisme comme en dispose l'article L 5211-62 du code général des collectivités territoriales. Ensuite et conformément aux dispositions de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi se tiendra au sein de tous les conseils municipaux. Avant l'arrêt du projet de PLUi, les conseils municipaux ont la possibilité d'émettre un avis défavorable sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation ou la partie du règlement les concernant. L'arrêt du projet devra recueillir la majorité des 2/3 des suffrages exprimés par le conseil communautaire.

Les délégués communautaires, les maires et les élus en charge de l'urbanisme dans les communes auront accès aux informations et documents durant toute la procédure d'élaboration du PLUi via un lien de téléchargement mis en place par le prestataire retenu ou la communauté de communes. Une plateforme dématérialisée de partage de documents pourra être mise en place à destination de tous les élus communautaires et communaux pour leur garantir un accès permanent aux informations sur le PLUi.

A l'issue de cette concertation, Monsieur le Président présentera le bilan de la concertation au Conseil communautaire lors de l'arrêt du projet de PLUi (art R 123-18). Ce bilan devra être joint au dossier de l'enquête publique (art L 300-2 III du code de l'urbanisme).

III. CHARTE DE GOUVERNANCE

Le Conseil Communautaire s'est engagé à ce que le PLUi soit co-construit avec les communes et ce à travers une charte de gouvernance qui apportera des garanties sur les modalités d'association des communes tout au long des procédures.

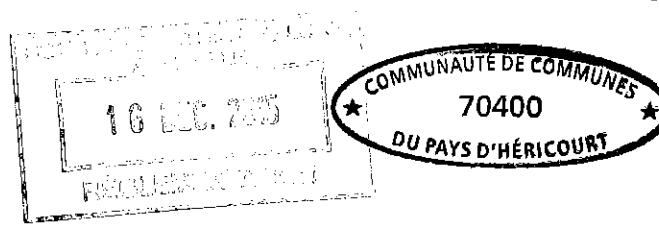
Le projet de charte de gouvernance a été modifié pour accentuer le rôle des conseils municipaux et a été adressé à chaque commune par courrier. Il a servi à l'appui de la délibération des conseils municipaux actant de la modification statutaire pour témoigner des garanties apportées aux communes pendant l'élaboration du PLUi. Cette charte de gouvernance, annexée à ce rapport, est donc proposée à l'adoption de l'assemblée communautaire et sera soumise ensuite à l'adoption des conseils municipaux.

Les garanties ont été apportées aux conseils municipaux, notamment en ce qui concerne le zonage de l'habitat et des enjeux communaux.

Le conseil communautaire à la majorité (2 vote contre et 2 abstentions):

- **DECIDE** de prescrire l'élaboration d'un PLUi valant SCoT,
- **DECIDE** que l'élaboration porte sur l'intégralité du territoire de l'EPCI conformément à l'article L 123.1 du code de l'urbanisme,
- **APPROUVE** les modalités de concertation,
- **APPROUVE** la charte de gouvernance,
- **DEMANDE**, conformément à l'article L.121-7 du Code de l'urbanisme, que les services de l'État soient mis à disposition de la communauté de communes pour assurer la conduite de la procédure d'élaboration du PLUi,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation
- **AUTORISE** le Président à solliciter des subventions auprès de l'État dans le cadre de l'appel à projet national PLU intercommunal et toutes autres structures susceptibles d'allouer une subvention à l'élaboration du PLUI de la communauté de communes.

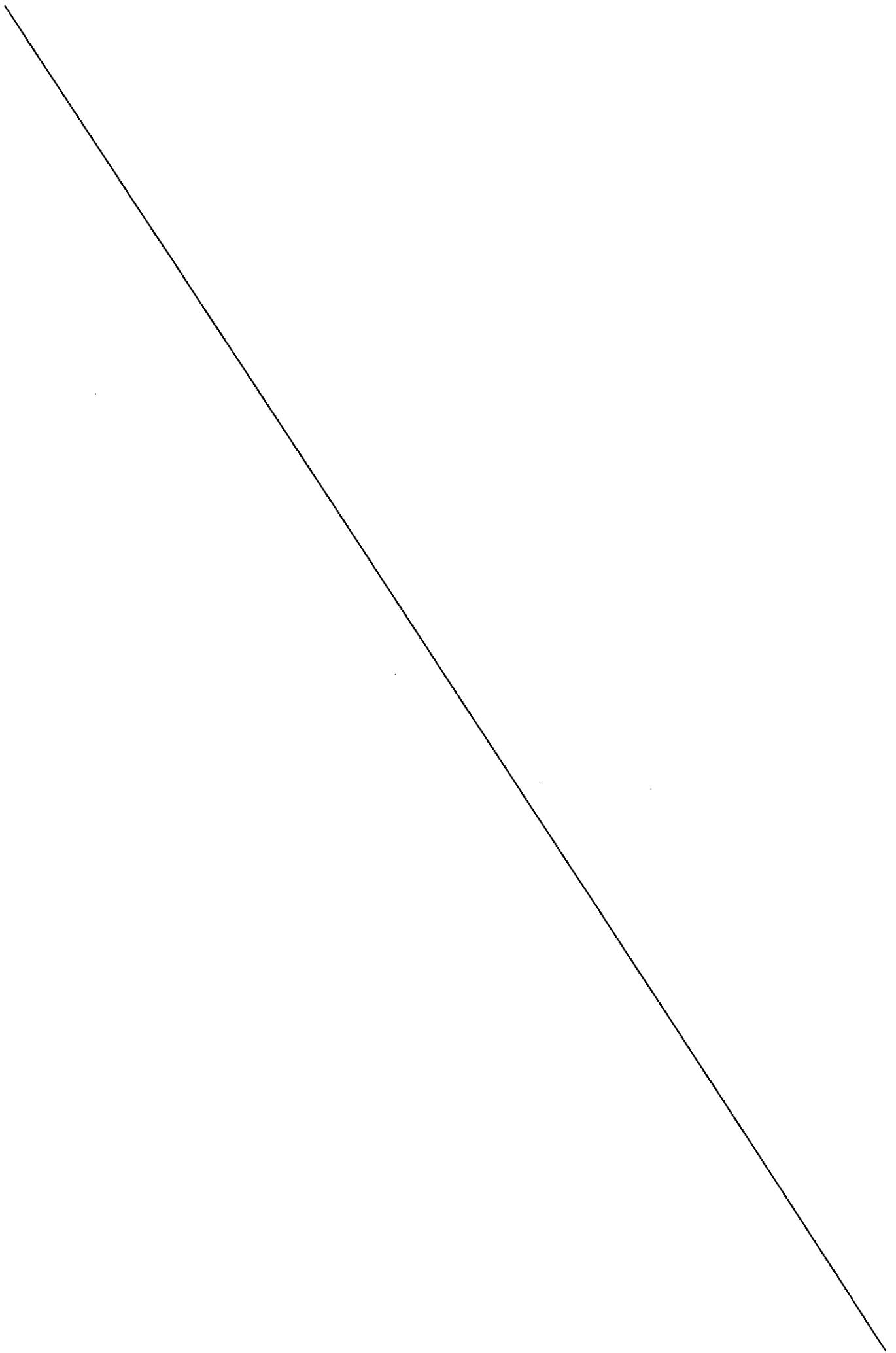
Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bézat", is written over the bottom right corner of the stamp.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

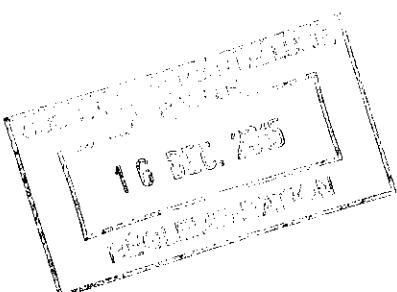
50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°156/2015

Objet: Adoption de l'APD de l'opération création de salles de formation – Plan de financement

Le Président expose que le conseil communautaire du 12 février 2015 a reconnu d'intérêt communautaire le projet de requalification du 1^{er} étage de la maison de l'enfant afin de créer des salles de réunion/formation à destination des structures partenaires et des services de la CCPH. Il s'agit de disposer ainsi d'un équipement qui réponde aux cahiers des charges des donneurs d'ordre des secteurs de l'emploi et de la formation.

Le conseil communautaire du 25 juin 2015 a décidé de confier une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Itinéraire Architecture. La mission prévoit les éléments de base de la loi MOP ainsi que la conduite de chantier.

Le plan de financement prévisionnel présenté dans le cadre de l'avant-projet sommaire a été précisé notamment pour tenir compte des éléments relevés dans le cadre du diagnostic accessibilité, réalisé par le Cabinet SOCOTEC, et suite à des changements décidés lors des réunions de maîtrise d'œuvre.

Programme des travaux :

Ce projet porte sur une surface globale de 500 m² répartis sur deux niveaux :

- 1^{er} étage : 400 m² dédiés aux espaces de formation et de convivialité
- Rez de chaussé : 100 m² dédiés aux espaces sanitaires, rangement et circulation éventuelle de secours

1. Accès : Pose en extérieur d'un escalier d'accès à la véranda équipé d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite. Ce choix, qui induit un coût supérieur par rapport à l'APS, permet de réaliser un accueil indépendant des autres usagers de la Maison de l'Enfant (RAM, multi-accueil et logements privés).
2. Agencements intérieurs :
 - Un espace accueil/information situé au niveau de la véranda
 - 5 salles de formation de 28 à 73 m² et un bureau d'entretien individuel de 13 m². Surface totale : 256m²
 - Un espace convivialité équipé de frigos et microondes.
 - Aménagement de sanitaires PMR au premier étage (rez de chaussée haut)
3. Réseaux : séparation des réseaux de chauffage gaz, eau, électricité avec le RAM. Des sous-compteurs seront installés afin d'identifier les coûts de fonctionnement de chaque équipement.
4. Isolation des soubassements de la véranda avec climatisation double flux afin d'optimiser les échanges thermiques sur cette surface.
5. Remplacement des dalles de sous-plafond afin d'améliorer l'isolation acoustique des locaux.
6. Rafraîchissement (peintures, revêtements de sols, toilettes du rez de chaussée),
7. Alarme pour l'ensemble du niveau,
8. Suite au diagnostic accessibilité : mise aux normes concernant la signalétique, les sanitaires PMR, ...
9. Equipement wifi pour l'ensemble du niveau et réseau informatique pour vidéo projection dans chaque salle.
10. Autres : mobilier pour l'ensemble des salles ainsi que pour l'espace détente, matériel de vidéo projection, tableaux blancs, écrans, ... Il est prévu que les utilisateurs des lieux viennent avec leur propre matériel informatique (ordinateurs portables, imprimante).

Classement de l'équipement : ERP de 5^{ème} catégorie Type L (Salles d'audition, de conférence, de réunion, multimédia). Ce classement autorise un maximum de 200 personnes simultanément ce qui est au-delà de l'utilisation prévue (maximum 5 groupes de 20 personnes en situation de formation de manière simultanée).

Plan de financement

L'avant-projet définitif s'élève ainsi à : 286 430 € HT dont 9 100 € HT au titre des options contre 259 030 € HT au stade APS. Cet écart est dû au coût des travaux d'accessibilité.

- La subvention DETR a été notifiée par les services de l'Etat en mai 2015 et est déjà acquise
- La Région a inscrit cette opération au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable pour un montant de subvention de 30 000 € HT.
- La CCPH sollicitera des subventions sur les travaux d'accessibilité à hauteur de 30% auprès du Département et de 50 % auprès du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).
- Soit un reste à charge pour la CCPH de 101 378 € correspondant à 35.5% du coût total de l'opération, ce qui est satisfaisant pour ce type de projet.

PLAN DE FINANCEMENT STADE APD

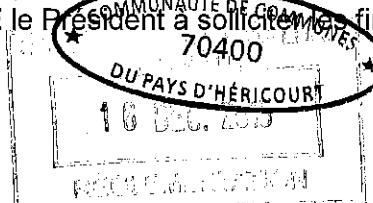
TRAVAUX DE REHABILITATION		RESSOURCES PREVISIONNELLES
Lot 1 VRD / Gros œuvre	21 600,00	
Lot 2 Démolition - Plâtrerie - Peinture	30 000,00	
Lot 3 Sol souple - Carrelage - Faïence	14 300,00	
Lot 4 Menuiserie intérieure bois	13 600,00	
Lot 5 Serrurerie	24 000,00	DETIR (36,2 %) 103 612,00 (notifiée)
Lot 6 Faux Plafond	10 000,00	
Lot 7 Plomberie / Chauffage / VMC / Climatisation	37 900,00	
Lot 8 Electricité	29 200,00	
Lot 9 Élévateur	25 000,00	
TOTAL	205 600,00	CG70 (9 %)⁽¹⁾ 25 720,00
DONT TRAVAUX ACCESSIBILITE PMR		
Lot 1 VRD / Gros œuvre		
Lot 2 Démolition - Plâtrerie - Peinture		
Lot 3 Sol souple - Carrelage - Faïence		
Lot 4 Menuiserie intérieure bois		
Lot 5 Serrurerie		
Lot 6 Faux Plafond		
Lot 7 Plomberie / Chauffage / VMC / Climatisation		FIPF-EP (11,2 %)⁽²⁾ 32 150,00
Lot 8 Electricité		
Lot 9 Élévateur		
<i>Sous total</i>	64 300,00	REGION (10,5 %) (CADD) 30 000,00
Option 1 : Remplacement des luminaires par des lampes basse consommation	2400	
Option 2 : Création d'un rangement en Rez de chaussée	5200	
Option 3 rénovation des parquets en lieu et place du revêtement PVC	1500	
MOBILIER et EQUIPEMENT INFORMATIQUE	45 000,00	CCPH (33,1 %) 94 948,00
Autre / dépenses imprévues	2000,00	
Honoraires et études diverses	24 730,00	
COUT TOTAL HT	286 430,00	286 430,00
TVA 20%	57 286,00	
COUT TOTAL TTC	343 716,00	
		(1) Soit 40 % de 64 300,00 € HT
		(2) Soit 50 % de 64 300,00 € HT

La rémunération de maîtrise d'œuvre étant définitive et forfaitisée, il n'y a pas lieu à ce stade de prendre un avenant pour la fixer.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** l'avant-projet définitif,
- **ARRETE** le coût travaux à 241 430 € HT et le coût d'opération à 286 430 € HT,
- **ADOpte** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements et à signer tout document afférent.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

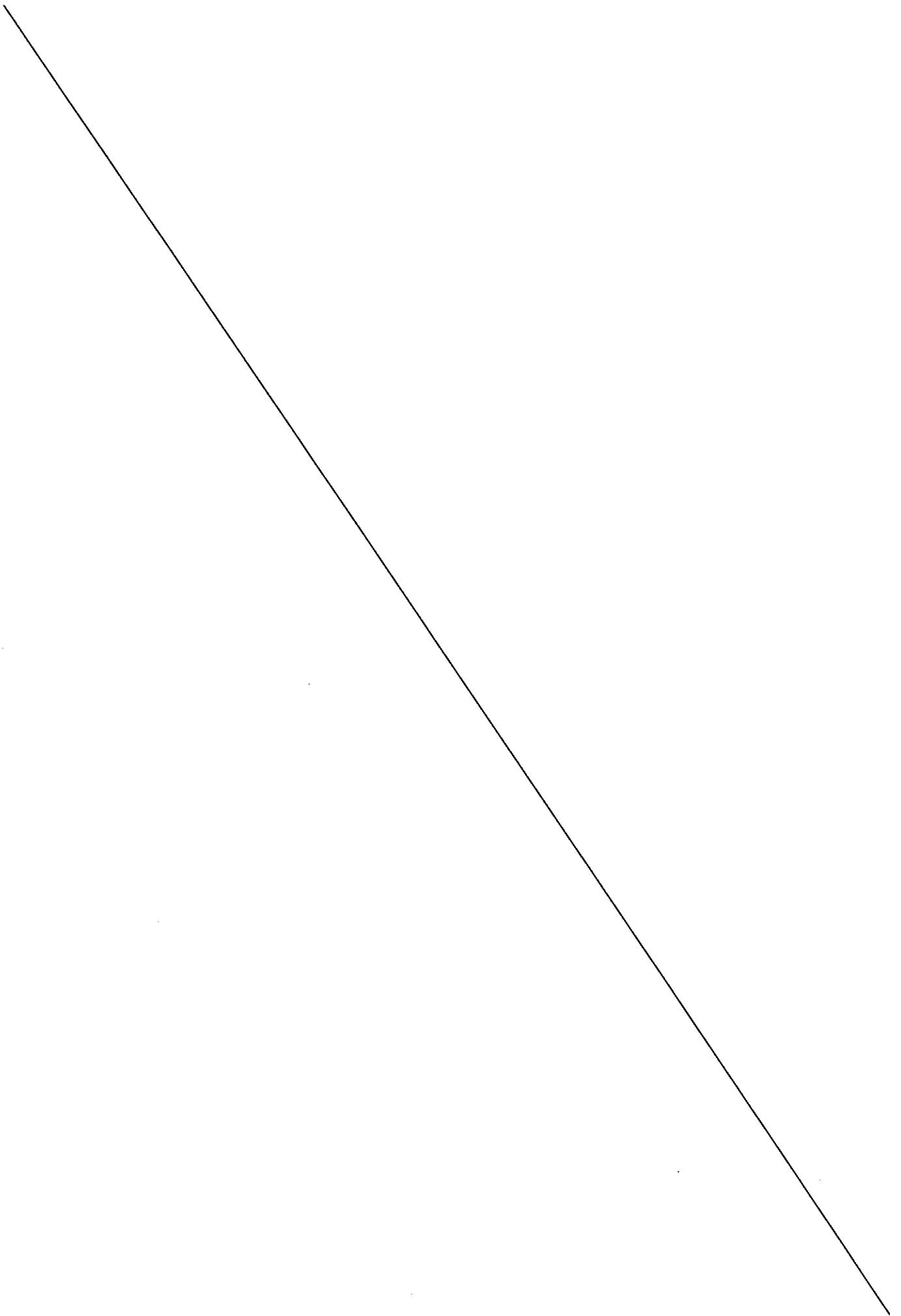


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°157/2015

Objet: REOM : adoption de la tarification 2016

Le Président expose que comme chaque fin d'année il y a lieu de définir les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et des déchets assimilés.

Sont prévues pour l'ensemble des usagers des majorations : la première de 30% du prix de la levée à partir de la 27^{ème} et la seconde de 50% à partir de la 37^{ème} levée.

Tarifs particuliers logements individuels / pavillonnaires

		Forfait Fixe annuel	Coût supplémentaire levée
	Taille du bac	Part fixe + 12 levées	Taille du bac x 0,0075 €/litres
1 personne	80	82,2	0,6
2 personnes	120	160,8	0,9
3 et 4 personnes	180	166,2	1,35
5 personnes et +	240	171,6	1,8
Résidence secondaire		75 € sans seuil de levée	Selon la taille du bac

Pour les résidences secondaires le forfait n'intègre pas les 12 levées d'office. Les levées sont comptabilisées et facturées dès la première.

Tarifs particuliers habitat collectif :

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant les 12 premières levées	Coût à la levée supplémentaire
1	77,20 €	
2	160,80 €	
3	166,20 €	
4	166,20 €	
5	171,60 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyers dans l'immeuble. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.

Pour les collectifs, les bacs sont mutualisés, chaque foyer paie en fonction de sa composition une part fixe et les 12 premières levées comme un logement pavillonnaire (sauf personne seule). A partir de la 13^{ème} levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers de ce collectif.

Cas particuliers :

- "GIR" et personnes en situation de handicap pour incontinence

Ces situations peuvent nécessiter un dimensionnement supérieur du bac.

Sur présentation de justificatif et après validation des services, il sera accepté de doter le demandeur d'un bac de la taille immédiatement supérieure avec mise en place d'une facturation à la levée en fonction de cette taille de bac.

- Courmont :

En raison de la collecte en un seul point pour l'ensemble de la commune, les habitants de Courmont ont un tarif différencié.

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées	Coût à la levée supplémentaire
Administration communale	25 € (pas de levées intégrées)	
1	40,40 €	
2	80,40 €	
3	80,40 €	
4	80,40 €	
5	80,40 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyer dans la commune. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.

Pour une résidence secondaire le coût sera de 48 € par an sans application et facturation des levées.

Pour un professionnel, il est fait application de la grille de tarification appliquée sur l'ensemble du territoire communautaire, soit une dotation d'un bac répondant à son besoin avec facturation d'un forfait fixe et des levées.

- Cas des bacs trop pleins :

Les bacs devront être présentés à la collecte couvercle fermé. Les bacs présentés en "surcharge", couvercle non fermé seront comptabilisés deux fois (par ajout d'une levée le lendemain de la tournée).

- Cas des usagers éloignés du point de collecte :

Vu la jurisprudence du conseil d'Etat du 24 mai 1963 n°59-268 Dufour, il est créé un abattement sur la part fixe pour les foyers distants de plus de 200 mètres du point de collecte. La distance des 200 mètres s'entend entre le point de collecte situé sur la voie publique et la limite de la ou des propriétés privées. Les voies privées ne sont pas comptabilisées dans l'appréciation de cette distance.

Cet abattement devra faire l'objet d'une demande écrite et fera l'objet d'un constat des services.

Le montant de l'abattement est de 15€. (Cette possibilité ne concerne pas la commune de Courmont qui bénéficie d'un tarif particulier).

Professionnels :

- Professionnels dont l'activité ne se trouve pas à leur domicile:

La facturation sera variable selon la taille du bac ou si le professionnel refuse la dotation en bac mais se trouve dans l'incapacité de prouver l'élimination par un contrat dédié il se verra appliquer un forfait dit "pas de dotation d'office".

Professionnel 1 passage hebdomadaire :

	Taille du bac	Forfait annuel pas de dotation d'office	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées	Coût de la levée supplémentaire
Forfait "pas de dotation d'office"		75 €		
professionnels litres	80		82,2 €	0,6 €
	120		160,8 €	0,9 €
	180		166,2 €	1,35€
	240		171,6 €	1,8 €
	360		257,4 €	2,7 €
	660		459,4 €	4,95 €
	770		539,3 €	5.775 €

Professionnel plusieurs passages hebdomadaires :

	Taille du bac	Forfait annuel fixe intégrant les 12 levées	Coût de la levée supplémentaire
professionnels litres 2 passages / semaine	360	307,4	2,7
	660	509,4	4,95
	770	589,3	5,775
professionnels litres 3 passages / semaine	360	357,4	2,7
	660	559,4	4,95
	770	639,3	5,775
professionnels litres 4 passages / semaine	360	407,4	2,7
	660	609,4	4,95
	770	689,3	5,775
professionnels litres 5 passages / semaine	360	457,4	2,7
	660	659,4	4,95
	770	739,3	5,775

- Professionnels travaillant à domicile (autoentrepreneur...) :

- Professionnel ne demandant pas de bac dédié à l'activité :

Il sera mis en place un forfait de 50 € pour le "professionnel à domicile" sans comptage des levées qui sont supportées par le foyer

- Professionnel à domicile souhaitant un bac :

Si le professionnel souhaite un bac pour son activité y compris si celle-ci se trouve à domicile il sera appliqué la grille "professionnel".

- **Administrations communales et intercommunales :**

Elles seront facturées sur la base d'un forfait de 50 € par an par équipement (ou point de dotation) (base identique au professionnel à domicile) quelle que soit la taille du bac mis à disposition, auquel s'ajoute le prix de la levée par bac en fonction de la taille du bac.

Les levées sont comptabilisées au réel. Il n'est pas fait application du forfait d'office de 12 levées.

Le Conseil communautaire à la majorité (1 vote contre et 4 abstentions) **ADOPTE** les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères tels que présentés ci-dessus pour l'année 2016.

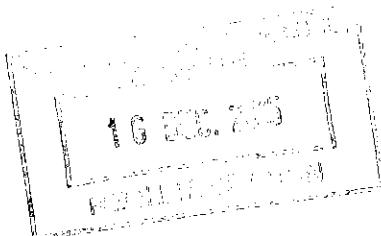
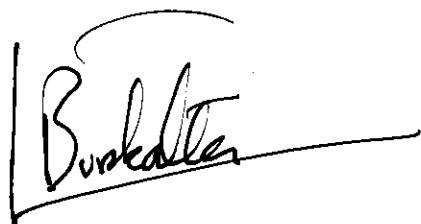
Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
43

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°158/2015

Objet: Nouvelle déchetterie – Acquisition du foncier et versement des indemnités

Le Président expose que depuis plusieurs années, le SYTEVOM sollicite la communauté de communes pour construire une déchetterie dernière génération qui puisse répondre d'une part aux attentes des usagers et d'autre part aux objectifs que s'est fixé le SYTEVOM, l'actuelle déchetterie de par son enclavement ne permet pas de se moderniser ni de s'adapter aux nouveaux besoins liés à la très forte fréquentation de ce service.

La future déchetterie permettra notamment :

- de développer de nouvelles filières par des bennes dédiées pour le plâtre, le polystyrène, les huissières...
- de créer un espace suffisant pour une ressourcerie
- de créer un espace végétarie
- de sécuriser le trafic en séparant les flux usagers des flux poids lourds
- de mettre en place un contrôle d'accès
- d'améliorer les locaux sociaux du personnel (notamment en eau potable)

Après consultation des communes, la ville d'Héricourt a proposé un secteur identifié en entrée de ville, jouxtant le giratoire qui dessert l'entreprise ARCELOR MITTAL, site à proximité de l'actuelle déchetterie et donc particulièrement bien desservi.

Le SYTEVOM vient de confirmer par écrit la faisabilité technique de la réalisation d'une déchetterie sur le secteur envisagé et nous sollicite à présent conformément à leur politique de construction des déchetteries pour engager les démarches d'acquisition du foncier sachant que seule la partie utile au projet de déchetterie sera cédée au SYTEVOM pour environ 60 à 65 ares, la communauté de communes conservant le surplus.

La communauté de communes devra par ailleurs amener les réseaux au pied de la parcelle.

L'assiette foncière est cadastrée ZA 123 champ de la combe pour une surface de 12 015 m². La parcelle appartient à Monsieur Philippe STAINMESSE avec lequel un accord a été trouvé pour un prix de cession de 24 000 € TTC, frais notariés en sus à notre charge.

Par ailleurs, il conviendra de verser au GAEC du Chêne en application des dispositions réglementaires en vigueur, une indemnité d'éviction, de fumures et d'arrière fumures de 3 962 €.

Le conseil communautaire à la majorité (un vote contre) :

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle ZA 123 de 12 015 m² à M STAINMESSE pour 24 000 € TTC
- **DECIDE** de verser 3 962 € d'indemnités au GAEC du Chêne
- **PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°159/2015

Objet: Nouvelle déchetterie – Décision modificative n°2 Budget annexe Ordures ménagères

Le Président expose que 20 000 € avaient été inscrits au budget annexe Ordures Ménagères 2015 en vue de l'acquisition de la parcelle destinée à accueillir la nouvelle déchetterie. Toutefois cette somme était destinée à l'acquisition d'une parcelle plus petite. Aussi afin de permettre l'acquisition de la parcelle identifiée et le règlement des indemnités afférentes, il convient d'envisager une Décision modificative budgétaire n°2 par prélèvement sur les dépenses imprévues dans les conditions suivantes :

En dépense d'investissement :

Chapitre 020 – Dépenses imprévues

BP : 15 000 €	DM : - 15 000 € (article 020)	nouveaux crédits : 0 €
---------------	-------------------------------	------------------------

Chapitre 21 – immobilisations corporelles

BP : 219 822,22 €	DM : + 15 000 € (article 2111)	nouveaux crédits : 234 822,22 €
-------------------	--------------------------------	---------------------------------

Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur l'équilibre des sections qui reste inchangé.

Le conseil communautaire à la majorité (un vote contre) **ADOPTE** la Décision modificative budgétaire n°2 ci-dessus présentée.

Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15



Burkhalter

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°160/2015

Objet: Requalification des friches de la Tuilerie – Adoption du Plan de financement

Le Président expose que le projet de requalification des friches industrielles dites de la Tuilerie à Héricourt a été identifié dans le PACT signé avec le Département et voté par l'assemblée communautaire pour envisager la requalification de ce secteur et y développer des activités économiques principalement.

Une enveloppe de 1 million d'euro a été réservée à ce titre dans le PACT pour une tranche d'acquisitions - démolition, mobilisant une subvention départementale de 250 000 €.

Les friches industrielles de la Tuilerie sont cadastrées AR 0689 pour une surface de 17 712 m². Il s'agit de l'ex CDCE situé entre les rues de la Tuilerie et du groupe scolaire, en plein cœur de ville à proximité immédiate d'un ensemble de cellules artisanales, d'une zone d'habitat pavillonnaire. Ce secteur, proche de la médiathèque est en plein cœur de ville.

Aujourd'hui, il convient compte tenu de l'engagement à venir de premières dépenses de fixer les principes généraux du programme de requalification et de saisir dès à présent les financeurs afin d'anticiper les appels à projet sur la thématique spécifique des espaces dégradés des pôles métropolitains, qui fait l'objet de mesures d'accompagnement financier spécifiques par la Région et l'Europe.

Nous proposons donc d'engager un **programme en 2 phases** et de solliciter les financeurs sur l'ensemble de l'opération.

Phase 1 : Acquisitions, démolitions, dépollution, études de définition du programme d'aménagement

Montant : 1 million d'euro

Calendrier : 2015-2017

Phase 2 : Aménagement d'un hôtel d'entreprises artisanal et création d'immobilier locatif avec des cellules de taille variable pour 80% du foncier et programme d'habitat ou de service sur 20%.

Montant : 2 millions d'euros

Calendrier : 2017-2020

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES EN € HT	RECETTES
Phase 1	Taux TTS : 70%
Etudes et honoraires	
Acquisitions foncières	PACT phase 1 : 250 000 €
Travaux de démolition	REGION : 600 000 €
Divers et imprévus	FEDER : 450 000 €
TOTAL PHASE 1	DETR : FNADT : 800 000 €
Phase 2	CCPH : 600 000 €
Création d'un hôtel d'entreprises : 500 000 €	AUTRES : 300 000 €
Immobilier locatif : 1 500 000 €	
TOTAL PHASE 2 :	
TOTAL PHASES 1&2	TOTAL PHASES 1&2 3 000 000 €

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ACTE** de la destination économique du projet de requalification de la Tuilerie
- **ADOPTÉ** le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de subventions

Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°161/2015

Objet: Réfection et extension du plateau sportif du Centre Sportif Intercommunal André Girard – Adoption du plan de financement et de l'APD.

Le Président expose que suite à une demande du Collège concernant des travaux d'aménagement du plateau sportif du CSIAG, la communauté de communes s'est engagée lors du vote du budget 2015 à réaliser sur l'exercice une étude préalable pour la réfection et l'extension du plateau sportif.

Le Cabinet Delplanque a été retenu en tant que maître d'œuvre sur cette opération pour un montant de 6 000 € HT soit 7 200 € TTC.

A ce stade des études le montant de l'APD est fixé à 97 876.60 € HT.

Plan de financement proposé :

Dépenses en HT	Recettes prévisionnelles
Honoraires et études	8 000.00 €
Travaux	90 376.60 €
Equipement	7 500.00 €
Divers et Imprévus	2 000.00 €
Total	107 876.60 €
	Total
	107 876.60 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** le plan de financement présenté ci-dessus et **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de subventions.

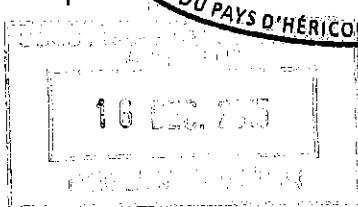
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°162/2015

Objet: Schéma local de voies cyclables – Etude - Adoption du plan de financement.

Le Président expose que le conseil communautaire a déjà adopté lors du précédent conseil les fiches action du Contrat d'Aménagement et de Développement Durable de la Région. A ce titre, avait été identifiée une fiche action pour le « Schéma local de voies cyclables » qui consiste à aménager des voies cyclables sur le territoire du Pays d'Héricourt afin de créer une trame verte locale et de participer concrètement à des actions de développement durable favorisant la transition énergétique et participant à l'amélioration du cadre de vie. Ce projet est également une action du PACT signé avec le Département de Haute-Saône.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions entreprises en faveur de la multi modalité grâce au service de Transport à la demande HERIVA, au rabattement vers le TER en gare d'Héricourt et aux connexions déjà existantes avec OPTYMO et le réseau de transport de Pays de Montbéliard Agglomération.

Il s'agit de créer un **schéma local de voies cyclables** qui devra avoir une vocation de desserte locale, de maillage du réseau, de connexion avec les territoires périphériques frontaliers d'une part et avec le réseau national d'autre part pour rejoindre l'Euro véloroute notamment vers Bâle et les agglomérations voisines.

L'objectif poursuivi sera de mailler le territoire par la création de voies cyclables au sens large, incluant éventuellement des voies vertes mais aussi tout type d'aménagements cyclables.

Le schéma local de voies cyclables sera décliné en programme pluri annuel à travers un **PLAN VELO** qui permettra par la suite de lancer les travaux d'aménagement.

Ce Plan Vélo fait par ailleurs l'objet lui aussi de financements réservés au titre du PACT et du CADD pour un montant travaux de 280 000 € HT.

Phase 1 : schéma local de voies cyclables

DEPENSES EN € HT	RECETTES
ETUDE 20 000 €	PACT CG70 5 000 € CADD CRFC 4 000 € DETR 5 000 € CCPH 6 000 €
TOTAL 20 000 €	TOTAL 20 000 €

Phase 2 : Plan Vélo

DEPENSES EN € HT	RECETTES
Aménagements 280 000 €	PACT CG70 70 000 € CADD CRFC 50 000 € DETR 70 000 € CCPH 90 000 €
TOTAL 280 000 €	TOTAL 280 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les plans de financement présentés et **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de subventions.

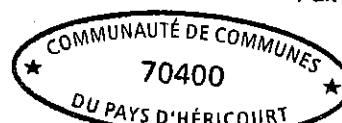
Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bertrand Allard", is written over a curved line.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°163/2015

Objet: Présentation du rapport annuel de la CLECT 2015.

Le Président expose que la CLECT s'est réunie le mercredi 25 novembre 2015 après une première réunion de travail le 21 octobre. Ses membres ont pris connaissance du travail préparé par les services et des derniers éléments d'informations concernant les transferts de compétences. Après un bref historique, un rappel du cadre juridique a été fait. Deux évaluations sont à l'ordre du jour du programme 2015 de la CLECT :

- La reprise du pôle ADS au 1^{er} juillet 2015
- Le transfert de l'École de musique au 1^{er} janvier 2016

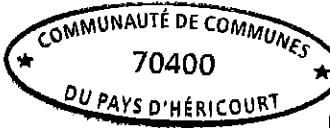
Le rapport 2015 a donc été présenté intégrant les attributions définitives 2015 et les attributions prévisionnelles pour 2016 compte tenu des évaluations proposées.

Il a été adopté à l'unanimité des membres présents et sera donc soumis à l'approbation des conseils municipaux de la CCPH comme le prévoient les textes. L'EPCI est en effet tenu de communiquer au plus tard au 15 février les montants prévisionnels d'attribution de compensation à l'ensemble de ses communes membres.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) :

- PREND connaissance du rapport de la CLECT approuvé par cette dernière le 25 novembre 2015 ;
- DECIDE de soumettre son approbation à l'ensemble des conseils municipaux ;
- ACTE les modifications des attributions de compensation définitives pour l'année 2015 ;
- PREND connaissance des attributions de compensation prévisionnelles 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°164/2015

Objet: Dérogations à l'interdiction du travail le dimanche accordées pour 2016 par le Maire d'Héricourt et le Maire de Brevilliers.

Le Président expose que le titre III de la loi n° 2015-990 du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite Loi MACRON, relatif notamment au développement de l'emploi, introduit de nouvelles mesures visant à améliorer au profit des salariés et des commerçants les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche.

Ainsi, l'article L.3132-26 du Code du Travail, modifié par la loi du 06 août 2015, dispose que pour les commerces de détail, des dérogations au repos dominical peuvent être accordées par le Maire à hauteur de douze dimanches par an au lieu de cinq auparavant. La liste des dimanches doit être arrêtée par le Maire avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Outre la consultation obligatoire des organisations d'employeurs et de salariés intéressés qui existait avant la loi Macron, l'arrêté municipal qui fixe le nombre de dimanches doit désormais faire l'objet d'une concertation préalable en consultant :

- le conseil municipal qui doit rendre un avis simple
- **l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt lorsque le nombre de dimanches excède le nombre de cinq, qui doit rendre un avis conforme.**

Pour l'année 2016, un arrêté municipal doit être pris afin de désigner les dimanches pour lesquels le repos hebdomadaire serait supprimé.

La ville d'Héricourt nous saisit pour l'année 2016, des dimanches suivants :

- 10 janvier : 1^{er} dimanche des soldes d'hiver
- 26 juin : 1^{er} dimanche des soldes d'été
- 28 août : veille de rentrée des classes
- 27 novembre : ouverture rayons de Noël (demande du magasin Fouine Bazar)
- 24 avril et 15 mai : inauguration installation du magasin Fouine Bazar dans ses nouveaux locaux
- 4, 11 et 18 décembre : fêtes de fin d'année

La commune de Brevilliers nous saisit pour l'année 2016, pour le magasin NOZ, des dimanches suivants :

- 10 janvier : 1^{er} dimanche des soldes d'hiver
- 26 juin : 1^{er} dimanche des soldes d'été
- 4 septembre
- 23 octobre
- 30 octobre
- 6, 13, 20 et 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre : fêtes de fin d'année

Pour information, les commerces de détail alimentaire peuvent déjà ouvrir librement le dimanche jusqu'à 13 heures. Désormais ils pourront ouvrir toute la journée lors des dimanches accordés par le Maire.

A noter que, sur le territoire de la Haute-Saône l'ouverture du dimanche de certaines branches d'activités est réglementée par arrêtés préfectoraux à savoir :

- les commerces de chaussures dont le nombre d'ouverture le dimanche est limité à trois ;
- les commerces d'ameublement qui peuvent ouvrir les deux dimanches précédent Noël, le premier dimanche des soldes d'hiver et quatre dimanches laissés à disposition et tenant compte des spécificités commerciales de chaque enseigne.

Conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du Code du Travail, l'avis du Conseil communautaire est requis sur la liste proposée par la ville d'Héricourt et la commune de Brevilliers, des dimanches susmentionnés, étant rappelé que cet avis doit être conforme pour que le Maire d'Héricourt et le Maire de Brevilliers puissent arrêter cette liste.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre et 2 abstentions) EMET un avis conforme à la proposition des Maires d'Héricourt et de Brevilliers.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Bertrand". It is written in a cursive style and is positioned next to the stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

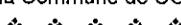
Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°165/2015

Objet: Désignations au pôle métropolitain et au SMAU.

Le Président expose que dans la poursuite de la décision de la Communauté de communes d'adhérer au pôle métropolitain Nord Franche Comté, il convient en application des statuts de désigner les représentants de la CCPH qui siégeront au sein de cette instance à savoir un titulaire et un suppléant.

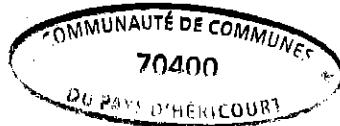
Il est proposé à ce titre de désigner Fernand BURKHALTER, en sa qualité de Président de la CCPH comme titulaire, et Jean Jacques SOMBSTHAY 1^{er} Vice-Président, comme suppléant.

Par ailleurs il est proposé d'inverser les représentations au SMAU entre titulaire et suppléant et désigner en conséquence Michel CLAUDEL, Vice-Président délégué au Haut débit comme titulaire au SMAU et JJ SOMBSTHAY comme suppléant.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **DESIGNE** Fernand BURKHALTER en tant que titulaire et Jean-Jacques SOMBSTHAY en tant que suppléant pour siéger au Pôle Métropolitain,
- **DESIGNE** Michel CLAUDEL en tant que titulaire et Jean-Jacques SOMBSTHAY en tant que suppléant pour siéger au Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°166/2015

Objet: Pacte fiscal et financier : Contribution au budget incendie à la place des communes dès 2016.

Le Président expose que la communauté de communes a conclu avec ses communes en 2015 un pacte fiscal et financier.

Une seconde étape d'évolution du pacte fiscal et financier est prévue pour 2016 qui devra être confirmée au prochain budget.

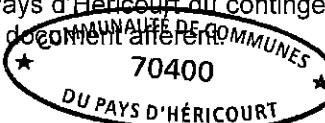
La mise en œuvre du pacte se traduit par des versements de fonds de concours aux communes. Il s'avère que la Loi NOTRe de Août 2015 permet dorénavant aux EPCI de prendre en charge directement le contingent incendie que versent toutes les communes au Département.

Le transfert du versement de ce contingent sera donc neutre au niveau financier puisque son montant sera déduit annuellement du fonds de concours communautaire attribué pour compenser la baisse des recettes fiscales de 2015.

Il ne s'agit pas d'un transfert de compétence mais d'une simple prise en charge du contingent incendie ce qui doit être formalisé par des délibérations concordantes de la CCPH et des communes avant le 31 décembre 2015 pour une mise en œuvre dès 2016.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **EMET** un avis favorable à la prise en charge par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt du contingent du service incendie dès 2016 et **AUTORISE** le Président à la signature de tout document afférent.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°167/2015

Objet: Habitat : Accompagnement du projet de foyer logements personnes âgées à Héricourt.

Le Président expose que l'absence de structure adaptée pour les personnes âgées qui souhaitent se dessaisir de leur propriété difficile à entretenir sans pour autant être candidat à la maison de retraite, avait incité la Ville d'Héricourt à porter une réflexion en vue d'accueillir un tel équipement dans le cadre de l'urbanisation du lotissement « La Nature en Héricourt ».

Bien que cette opération soit portée par un promoteur privé, la Ville d'Héricourt a tout intérêt à faciliter l'aboutissement de nouvelles constructions sur ce secteur qui malheureusement est toujours à l'état de friche sur une grande partie de l'emprise foncière.

L'idée de créer un foyer-logement est donc née à la suite de contacts pris avec un promoteur immobilier. **L'investissement de ce type d'opération dépend largement du Conseil Départemental puisqu'il est chargé notamment pour le compte de l'Etat de la répartition de l'aide à la pierre.**

Le Conseil Départemental conditionne toutefois la création des foyers-logements au fait que ces derniers fassent l'objet d'un appel à projets qui soient retenus par le département en question.

A la suite de différentes interventions, le Conseil Départemental de Haute-Saône a pris acte des attentes de la Collectivité Locale qui a fait valoir les nombreuses demandes pour ce type de logements intéressant les personnes vieillissantes, seules ou en couple, souhaitant habiter un immeuble sécurisé à proximité de services.

Le programme serait composé de 36 logements dont 32 T1bis d'environ 37 m² et 4 T2 d'environ 46 m². Le Département fixe des règles sur la typologie et les surfaces habitables et oblige à une accessibilité PMR de tous les appartements, ce qui supposera l'accès aux étages par l'ascenseur, l'aménagement de douches à l'italienne ou encore la création de locaux communs servant d'espace détente et d'une salle à manger.

Vis-à-vis du montage, le promoteur immobilier qui sera retenu devra acheter le terrain et proposer de Vendre en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) le foyer-logement en question à un investisseur qui pourrait être HABITAT 70, sachant que l'appel à projets reste bien entendu ouvert.

L'investisseur devra ensuite rechercher un organisme qui aura la charge de la gestion de ce foyer-logement. Cet organisme louera en bloc au propriétaire des bâtiments et fera ensuite son affaire de la location individuelle, de la gestion, des charges ainsi que des services obligatoires qui pourraient être proposés aux résidents (repas, animations, transports etc....).

Le Conseil Départemental, avant de lancer officiellement cet appel à projets, demande à la Ville et à la CCPH de bien vouloir se prononcer par délibération vis-à-vis de cette opération.

Il est demandé de bien vouloir se prononcer sur l'aide à la pierre dans laquelle la Ville apporte 2 000€/logement et la Communauté de communes du Pays d'Héricourt 3 000€/logement. Le Département pour sa part abonnera de 200 000€ l'opération dont le coût global se situe à 2 710 250€ HT.

Ce projet sera déposé à la programmation 2016 pour une livraison fin 2017 ou tout début 2018. Les loyers pour un T1 s'échelonneront de 227€ à 343€ selon leurs sources de financement, les charges étant évaluées à 137€ en sus. Pour un T2, le loyer sera de 406€ toutes charges comprises.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) :

- EMET un avis favorable au projet de création d'un foyer-logement pour personnes âgées
- ACTE de la participation du Conseil Communautaire de 3000€/logement soit une aide totale de 108 000 €
- RESERVE les crédits aux budgets 2016, 2017, 2018
- AUTORISE le Président ou le Vice-Président délégué à la signature de la convention partenariale.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunkalter", written over the circular stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°168/2015

Objet: Habitat : Attribution de subventions.

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 2 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades ».

SUBVENTION FAÇADE	
Propriétaire	ROESS ALAIN
Adresse	6 IMPASSE DE LA PAILLE 70400 LUZE
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	9 046.94 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FAÇADES	
Propriétaire	GERARD MICHEL
Adresse	11 RUE DU MOUGNOT 70400 HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	12 411.07 €
- Montant subventions réservées autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

Ce sont au total **1 600 €** de subventions que la CCPH accorde pour ces 2 dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

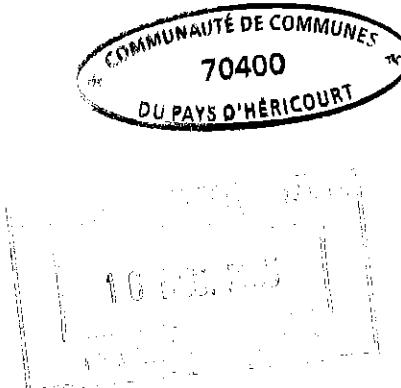
Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°169/2015

Objet: Subvention ADCH – Mission d'insertion, accueil, formation

Le Président expose que, comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Afin de ne pas fragiliser la trésorerie de l'ADCH, il est proposé au conseil communautaire de voter dès à présent le montant de la subvention qui pourra ainsi être engagé dès le début de l'année 2016.

Le soutien de la CCPH a pour objectif l'accueil, l'orientation et l'information des publics à la recherche d'un emploi ou d'une formation ainsi que la mise en relation avec les interlocuteurs pertinents en fonction de la demande exprimée.

La subvention a également pour objectif, l'animation d'ateliers TIC en direction des séniors domiciliés sur le territoire communautaire.

Il est proposé de renouveler cette subvention pour un montant identique à 2015 soit 20 000€.

Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'ADCH et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

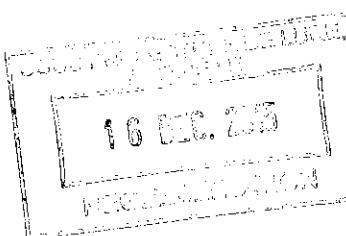
50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°170/2015

Objet: Subvention FRIPVIE - Mission d'insertion, accueil et accompagnement

Le Président expose que, comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Afin de ne pas fragiliser la trésorerie du chantier d'insertion FRIPVIE, il est proposé au conseil communautaire de voter dès à présent le montant de la subvention qui pourra ainsi être engagé dès le début de l'année 2016. FRIPVIE développe une offre de service en direction des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt depuis 2011. Le support d'activité mobilisé est la collecte, le tri et la valorisation d'articles textiles. En 2015, la structure a proposé un emploi à 16 personnes dont une majorité de femmes.

Il est proposé de reconduire la subvention à la même hauteur soit 3 000 € dans le cadre de la mission d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt. Cette subvention est apportée en cofinancement des fonds de l'Etat, du Département et du FSE dans le cadre de la mission globale de l'association.

Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 3 000 € à FRIPVIE et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

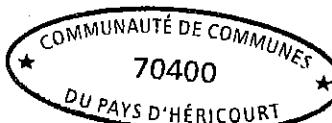
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HÉRICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°171/2015

Objet: Subvention Jardins du Mont Vaudois - Mission d'insertion, accueil et accompagnement

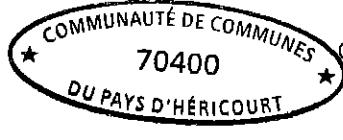
Le Président expose que, comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Afin de ne pas fragiliser la trésorerie de l'association Les Jardins du Mont Vaudois, il est proposé au conseil communautaire de voter dès à présent le montant de la subvention qui pourra ainsi être engagé dès le début de l'année 2016.

La CCPH soutient l'action de ce chantier d'insertion depuis plusieurs années. Le montant de la subvention versée à la structure est de **15 000 €** depuis 2010. Cette subvention est apportée en cofinancement des fonds de l'Etat, du Département et du FSE dans le cadre de la mission globale de l'association. En 2015, la structure a salariée 22 personnes domiciliées sur le Pays d'Héricourt.

Il est proposé de renouveler le soutien de la CCPH à l'identique soit 15 000 €.

Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) DECIDE d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association Les Jardins du Mont Vaudois et AUTORISE le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PACLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°172/2015

Objet: Subvention Mission locale - Mission d'accueil / information et relation à l'entreprise.

Le Président expose que, comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Afin de ne pas fragiliser la trésorerie de la Mission Locale, il est proposé au conseil communautaire de voter dès à présent le montant de la subvention qui pourra ainsi être engagé dès le début de l'année 2016.

La Mission Locale est invitée à valoriser tout ou partie de la subvention en cofinancement d'actions relevant de l'appel à projet FSE 2016 du Département de la Haute-Saône dans le cadre de sa politique insertion.

La Mission locale assure une mission de service public en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

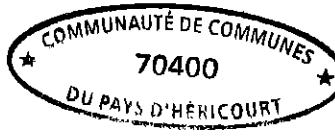
Le soutien de la CCPH intervient sur deux axes :

- L'accueil et l'information des jeunes sur toutes les questions relatives à l'insertion sociale et professionnelle,
- La relation à l'entreprise à travers un poste de Chargé de relation entreprise.

Il est proposé de maintenir l'intervention de la CCPH à la même hauteur que celle des trois années précédentes soit 18 000 €.

Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 18 000 € à La Mission Locale et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à
HERICOURT,
Le **16/12/15**



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°173/2015

Objet: Renouvellement de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens avec l'ADCH.

Le Président expose que, comme chaque année, les missions confiées à l'ADCH dans le cadre d'une Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens doivent être redéfinies.

Pour 2016, la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens couvre 4 axes. Les axes 1 et 2 sont définis en cohérence avec les objectifs spécifiques d'intervention du FSE (Fonds Social Européen) géré par le Département de la Haute-Saône. L'ADCH est invitée à mobiliser une partie de l'enveloppe de la convention annuelle en cofinancement du FSE dans le cadre de la programmation PLIE :

Axe 1 : Clause insertion dans les marchés publics du territoire.

Notamment il s'agit :

- d'accompagner sur le territoire de la CCPH les entreprises attributaires de marchés présentant une clause d'insertion
- de repérer et évaluer au préalable des demandeurs d'emploi éligibles aux clauses d'insertion.
- d'organiser des parcours d'insertion pour ces publics en mutualisant les heures générées par l'ensemble des chantiers mobilisant une clause d'insertion sur le territoire de la CCPH (quel que soit le maître d'ouvrage).

Axe 2 : Accompagnement renforcé des bénéficiaires du PLIE à travers une mission de référent de parcours.

Cette action se traduit par un accompagnement personnalisé d'un bénéficiaire dès l'entrée dans le dispositif PLIE jusqu'à la confirmation de sa sortie à l'emploi. Le Référent est une personne ressource pour le bénéficiaire, il est chargé d'identifier les problématiques de celui-ci, de coordonner ses démarches de recherche d'emploi en mobilisant toutes les compétences, réseaux

et moyens nécessaires, pour permettre un accès et un maintien dans l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante diplômante, création d'entreprise).

Le cas échéant, le référent de parcours peut intervenir en amont de l'entrée en accompagnement renforcé pour le repérage, l'information, l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre des actions de recrutements spécifiques lancées par les entreprises du bassin d'emploi (industrie, luxe, ...)

Axe 3 : Ingénierie d'action en faveur de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du territoire.

- Organisation, en partenariat avec les services institutionnels pertinents, d'actions d'information en direction des entreprises du territoire communautaire sur toutes les thématiques liées à l'emploi et la formation.
- A ce titre, il s'agira de poursuivre la mise en place des petits déjeuners entreprises.
- Veille sur tous appels à projet intéressant l'objet de l'association et susceptibles de correspondre aux besoins du territoire.

Axe 4 : Appui à la réflexion engagée par la CCPH dans le cadre du projet Maison de l'Emploi et de la Formation.

En phase travaux et dans le respect de l'enveloppe dédiée :

- Identification des équipements nécessaires à la fonction animation de groupe : équipement multimédia, équipements mobiliers, petit équipement.
- Aide à la définition du programme

En phase utilisation des locaux créés :

- Gestion des demandes des utilisateurs
- Formalisation des conventions d'utilisation des locaux mis à disposition
- Gestion des plannings de mise à disposition des salles de formation/réunion.
- Mise à disposition des clés et badges d'alarme.
- Renseignements de tableaux de bord en vue de la facturation des espaces mis à disposition

En 2015, la CCPH a voté une somme de 48 000 € pour la mise en œuvre de la CAOM. Il est proposé de renouveler ce montant pour 2016.

Le Conseil Communautaire à la majorité (deux abstentions) APPROUVE les 4 axes de la CAOM et AUTORISE le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'ADCH pour un montant de 48 000 € dans les conditions décrites ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Baudelaire", is written over a stylized line drawing of a building or structure.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°174/2015

Objet: Programmation PLIE 2015

Le Président expose que le comité interne FSE du Département de la Haute-Saône s'est prononcé sur une action complémentaire à la programmation PLIE 2015 :

Dossier FRIPVIE : La structure a présenté un dossier de demande de subvention d'un montant total de 69 358.42 € dont 50 257.02 € de FSE et une participation CCPH de 3000 € (votée par le Conseil Communautaire le 25 juin 2015).

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité interne.

La programmation PLIE arrêtée pour 2015 est donc la suivante :

Opération et bénéficiaire	Montants prévisionnels		Participation CCPH
	Coût total	FSE	
Animation du PLIE du Pays d'Héricourt CCPH	57 960.00	34 776.00	23 184.00
Chargé de relations entreprises - Mission Locale	32 279.88	19 368.88	8 821.00
Agir pour l'insertion sur le Pays d'Héricourt - ADCH	40 481.70	24 286.70	16 195.00
Mise en situation de travail et valorisation des parcours des salariés en insertion - Les Jardins du Mont Vaudois	345 155.00	106 593.00	15 000.00
Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel FRIPVIE	69 358.42	50 257.02	3 000.00
TOTAL	545 235.00	235 281.6	66 200.00

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider la programmation PLIE 2015 telle que présentée lors du comité interne FSE du Département et pour les participations CCPH détaillée ci-dessus.

Le Conseil Communautaire (à la majorité (deux votes contre) **VALIDE** la programmation PLIE 2015.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°175/2015

Objet: Ecole de Musique : recrutement au titre des activités accessoires

Le Président expose qu'un poste d'assistant principal de deuxième classe créé à temps non complet à savoir 3.5 /35^{ème} spécialité hautbois, est actuellement pourvu par une personne titulaire à temps complet dans une autre collectivité.

Cet agent exerce donc une activité accessoire à l'école de musique pour la discipline du hautbois et ne sera donc pas transféré comme les autres agents de l'école de musique.

Ces heures seront rémunérées sur production d'un décompte mois par mois des heures effectivement réalisées sur une base de 19 euros brut de l'heure.

Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de l'indice de la fonction publique

Le conseil communautaire à la majorité (un vote contre et une abstention) :

- **AUTORISE** le recours à des agents titulaires de la Fonction Publique pour exercer une activité accessoire à l'Ecole de Musique
- **FIXE** la rémunération de ces agents à l'heure et sur la base de 19 euros brut de l'heure

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°176/2015

Objet: Ajustement du régime indemnitaire.

Le Président expose que les dispositions de l'article L 5211-4-1 du Code général des collectivités territoriales précisent que les agents transférés conservent, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du régime indemnitaire qui lui était applicable. Suite au transfert de l'école de musique, il convient d'ajouter la prime à la délibération 131/2011 et de modifier le tableau des primes du régime indemnitaire.

Il convient dès lors, pour maintenir aux agents transférés leurs primes antérieures, de modifier le régime indemnitaire institué à la CCPH par la délibération 38/2004, laquelle devient caduque à compter de la présente délibération.

Le Président rappelle que la CCPH avait déjà créé au bénéfice de ses agents les primes d'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité), les primes d'IEMP (Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures), d'IFTS (indemnité Forfaitaire pour travaux Supplémentaires). Or suite aux transferts de la crèche et de la médiathèque et aux nouveaux cadres d'emplois créés, il convient d'ajuster le Régime Indemnitaire déjà existant.

Régime indemnitaire commun à l'ensemble du personnel de la CCPH

Une première partie est versée mensuellement, au prorata du temps de travail et suit le sort du traitement de base en cas de congés de maladie ordinaire, de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie, rémunérés à demi-traitement. Le montant individuel attribué annuellement à chaque agent sera déterminé par l'autorité territoriale et tiendra compte du grade, de la valeur professionnelle et de l'évaluation annuelle de l'agent. Selon le cadre d'emplois, les types de primes sont les suivants :

Cadres d'emplois	Type de primes	Coefficient
------------------	----------------	-------------

<u>Adjoint technique</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Agent de maîtrise</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Attaché</u>	IFTS	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Rédacteur</u>	IFTS au-delà de l'IB 380	0 à 8
	IAT jusqu'à l'IB 380	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Adjoint administratif</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Educateur de Jeunes Enfants</u>	IFRSTS	0 à 5
<u>Agent social</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>ATSEM</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Puéricultrice</u>	Prime d'encadrement	Taux mensuel
	Prime spécifique	Taux mensuel
	Prime de service	Taux moyen annuel
	Indemnité de Sujétions spéciales	Montant mensuel : 13/1900 ^e TB annuel
<u>Auxiliaire de puériculture</u>	Prime de service	Taux moyen annuel
	Prime forfaitaire mensuelle	15.24 €
	Indemnité de sujétions spéciales	Montant mensuel : 13/1900 ^e TB annuel
<u>Animateur</u>	IFTS (animateur 1 ^{ère} classe et animateur principal de 2 ^{ème} classe à partir du 5 ^{ème} échelon)	0 à 8
	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Adjoint d'animation</u>	IAT	0 à 8
	IEMP	0 à 3
<u>Assistant de conservation et</u>	IFTS	0 à 8

<u>Bibliothécaire Territorial</u>	IAT	0 à 8
	Prime de technicité forfaitaire	
<u>Adjoint du patrimoine</u>	IAT	0 à 8
	Prime de sujexion spéciale	
Assistant artistique d'enseignement	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves	<u>part fixe maximale :</u> 1 199,16 euros par an <u>part modulable maximale :</u> 1 408,92 euros par an

Les montants annuels de référence sont fixés pour chaque catégorie et grade par arrêté ministériel.

Une 2ème partie, modulable en fonction de la présence de l'agent, est versée, également au prorata du temps de travail, mais par période de 6 mois. Elle représentera une contrepartie d'une présence effective durant cette même période avec une franchise doublement limitée, à savoir plus de 5 jours d'absence cumulés dans les 6 mois précédents ou plus de 10 jours d'absence cumulés dans les 12 mois précédents. Cette absence ne comprend pas les congés annuels, RTT, formation, syndicaux, pour événements familiaux, les congés paternité et maternité.

Son versement interviendra avec les paies de juillet de l'année N pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin de l'année N et avec les paies de janvier de l'année N+1 pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre de l'année N.

Le montant annuel de cette 2ème partie est fixé à 487,86 € par agent (valeur au 1^{er} juillet 2011). Il est indexé sur la valeur du point de la fonction publique.

Des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires peuvent être versées aux fonctionnaires de catégorie C et B lorsque la rémunération de ces derniers est au plus égale à celle qui correspond à l'indice brut 380, dès lors qu'ils exercent des fonctions ou appartiennent à des corps, grades ou emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires.

Sont considérées comme heures supplémentaires, les heures effectuées à la demande de l'autorité territoriale, dès qu'il y a dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail.

Le nombre d'heures supplémentaires ne peut dépasser un contingent mensuel de 25 heures dans lequel sont incluses les heures de dimanche, jours fériés et nuit.

Il est également précisé que restent en vigueur :

- les prestations d'action sociale (allocations vacances, allocations pour les parents d'enfants handicapés) dont les montants sont fixés annuellement par arrêté ministériel.
- Les frais de déplacement
- Les indemnités allouées aux régisseurs d'avance et de recette
- Les indemnités de travaux insalubres et de travail intensif ou non de nuit pour les adjoints techniques concernés
- La prime de responsabilité liée à l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services

Ce régime indemnitaire est applicable :

- **Aux agents titulaires, à temps complet, partiel ou non complet**
- **Aux agents stagiaires comptant au moins 6 mois d'ancienneté ou de manière immédiate en cas d'ancienneté d'au moins 6 mois dans la collectivité en qualité d'agent non titulaire.**
- **Aux agents non titulaires, à temps complet ou non complet, comptant au moins 6 mois d'ancienneté en continu.**

La prime de vacances et de fin d'année telle qu'émanant des délibérations respectivement 1075, 1145, 1618 et 29/2004 du conseil municipal d'Héricourt dans ses séances du 09 novembre 1984, 07 juin 1985, du 07 avril 1989 et 30 mars 2004, instituée au bénéfice des seuls agents transférés dans les conditions de l'article L 5211-4-1 du CGCT. Son versement interviendra en 2 fois : juin et novembre. Son montant, identique pour chaque grade, correspond au traitement de base mensuel de l'indice brut 323 et suit l'évolution de l'indice 100 de la fonction publique. Cette prime est attribuée au prorata du temps de travail au moment du transfert à la CCPH.

Le Conseil communautaire à la majorité (un vote contre et une abstention) **ADOPTE** le régime indemnitaire tel que présenté ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

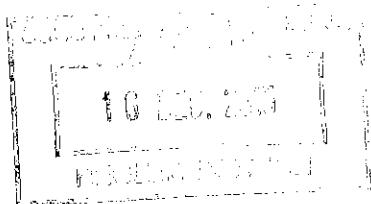
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°177/2015

Objet: Ecole de musique : Convention de mise à disposition avec la ville d'Héricourt.

Le Président expose que Dans le cadre du transfert de l'école de musique, il a été convenu que les bâtiments resteraient propriété de la ville d'Héricourt qui mettra les espaces à disposition de la CCPH compte tenu que le bâtiment abrite également sur un niveau intermédiaire la Maison des associations.

A cet effet il est nécessaire de signer une convention qui vient fixer la répartition des charges entre la ville et la CCPH.

La CLECT en a pris connaissance lors des évaluations prévisionnelles du transfert.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et une abstention) **AUTORISE** le Président ou le Vice Président délégué à la signature de la convention.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°178/2015

Objet: Séjour hiver périscolaire : adoption de la tarification.

Le Président expose qu'il a vu du succès du séjour hiver 2015 (70 dossiers pour 40 places), le bureau du 22 octobre 2015 a émis un avis favorable à l'organisation d'un nouveau séjour hiver qui se déroulera du 15 au 19 février 2016 (soit 5 jours et 4 nuits).

Des précédentes sorties sur ce thème ont déjà démontré l'intérêt des enfants et des familles.

Le bureau a examiné plusieurs propositions et a déjà retenu pour réserver les places, le projet « séjour multi-gliss » à l'Espace Mont d'or dans le Haut Doubs à Longeville. Cet établissement est agréé Jeunesse et Sport.

Activités proposées : ski de fond, biathlon, raquette, visite culturelle et activités diverses

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel) – 48 enfants

DEPENSES		RECETTES	
Animation + Hébergement en pension complète	11 436.00 €	Familles	7 900.00 €
Transport	870.00 €	Caf aides vacances	1 200.00 €
		CAF PSO	1 200.00 €
		CCPH	2 026.00 €
TOTAL	12 306.00 €	TOTAL	12 306.00 €

Proposition tarifaire émanant du bureau

T-2 QF ≤ 440 ⇒ 80€

T-1 440 < QF ≤ 570 ⇒ 90€

T0 570 < QF ≤ 1 500 ⇒ 155€

T+1 QF > 1 500 ⇒ 235€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le projet « séjour multi-gloss » ainsi que la tarification proposée et **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour et à déposer les demandes d'aides à la CAF.

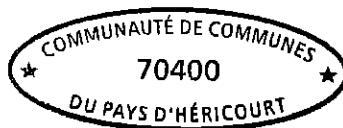
Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Dubois". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°179/2015

Objet: Aides aux projets : sollicitation des subventions auprès de la CAF.

Le Président expose que comme chaque fin d'année, il s'agit de déposer des demandes d'aide au fonctionnement et aux équipements à la CAF pour des projets concernant la médiathèque F. Mitterrand et les services du Pôle petite-enfance.

1. Pour la Médiathèque intercommunale F. Mitterrand

Dans le cadre du développement de la ludothèque à la Médiathèque F. Mitterrand, la CCPH sollicite la CAF de Haute-Saône par les demandes d'aides suivantes :

• Aide au fonctionnement

Aide relative à l'organisation de la troisième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! », programmée le Samedi 19 Mars 2016 à la Halle de Cavalerie à Héricourt. Pour rappel, l'édition 2015, soutenue par la CAF, avait permis d'accueillir tout au long de la journée près de 900 personnes (augmentation de la fréquentation de +25% par rapport à 2014).

Budget prévisionnel de la manifestation : 7600 € H.T.

Montant de l'aide sollicitée : 3800 € H.T.

• Aide à l'équipement

Aide relative au développement de la section jeu de la Médiathèque, par l'acquisition de bacs de rangement et de caisses de transport.

Budget prévisionnel d'équipement : 800 € H.T.

Montant de l'aide sollicitée : 240 € H.T.

2. Pour les services du pôle petite-enfance

Les services Petite Enfance de la C.C.P.H souhaitent reconduire pour la sixième année consécutive les « Journées Petite Enfance ». L'année 2015 a été marquée par l'ouverture des nouveaux locaux du Multi-Accueil communautaire et l'année 2016 débutera par l'ouverture de ceux du nouveau RPAM. Aussi, c'est tout naturellement que nous proposons de promouvoir la notion de Pôle Petite Enfance pendant ses traditionnelles journées.

Montant global du projet : 1000€

Aides au fonctionnement de la CAF : 500 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de subvention auprès de CAF

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°180/2015

Objet: Pack Culturel – Partenariat avec Culture 70 pour Boulevard du Swing

Le Président expose que suite au transfert de l'école de musique à la CCPH au 1^{er} Janvier 2016, il revient à présent à la CCPH de porter les évènements artistiques initiés par l'école de musique et notamment Chorea, dans le respect des enveloppes attribuées au titre des charges transférées.

Pour cette année 2015 – 2016, l'action portée par les 38 adolescents de Chorea s'intitule Boulevard du Swing, une opération Jazz de Thierry LALO, mise en scène par Anne Marie GROS et Maud MORILLON.

Opéra jazz de Thierry Lalo

Calfeutrés sous leurs pardessus et chapeaux gris, les personnages de cette grande ville imaginaire – symbolisée par un grand boulevard et un passage clouté – oublient soudain le temps maussade pour se laisser aller à « rêver » une série de tableaux clairement évocateurs du jazz traditionnel et des comédies musicales de Broadway. Une version onirique et originale brillamment chorégraphiée de standards de jazz en anglais ou en français (Ellington, Basie, Gershwin, Quincy Jones, Ray Charles, les Double-Six...).

Aussi, le Département a adopté une politique d'aide aux projets artistiques sous la forme d'un Pack Culturel qui permet de mobiliser la première année une subvention de 5 000 €.

C'est CULTURE 70 (ex ADDIM) qui pour des raisons de portage, a accepté de conduire cette opération dont le budget total s'élève à 29 400 € conformément au plan de financement ci-dessous.

CHARGES		PRODUITS	
Mise en scène et chorégraphies	9 780 €	Pack culturel	
Ecriture et interventions pédagogiques	5 760 €	- Conseil départemental de la Haute Saône - Communauté de Communes du pays d'Héricourt	5 000 € 5 000 €
Restitutions les 20,21 et 22 mai à Héricourt	9 200 €	CC. du Pays d'Héricourt	14 500 €
Frais annexes (repas, hébergement, déplacements, location de matériel son et lumières)	4 660 €	Mission Voix Franche-Comté Recettes propres (entrée spectacles : 500 entrées à 6 €)	1 900 € 3 000 €
	29 400 €		29 400 €

Le conseil communautaire à la majorité (une abstention) **DECIDE** de s'engager dans l'évènement Boulevard du SWING en partenariat avec CULTURE 70 et d'inscrire ce projet dans la politique PACK culturel du Département et **AUTORISE** le Président à la signature des documents afférents.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°181/2015

Objet: Désignation du représentant au SIED 70 – commission consultative

Le Président expose que par délibération du 12 septembre 2015, le SIED 70 a décidé la création d'une Commission consultative, prévue par l'article 198 de la loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)).

Cette commission a pour but de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leur politique d'investissement et de faciliter l'échange des données.

Ainsi chaque EPCI inclus dans le périmètre du SIED 70 doit désigner un représentant.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DESIGNE** Monsieur Dominique CHAUDEY Vice-Président délégué au développement durable pour siéger au sein de cette commission.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°182/2015

Objet: Décision modificative budgétaire n°1 – Budget principal.

Le Président expose qu'en date du 15 avril 2015 la CCPH a voté son budget principal, qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative. Celle-ci est motivée par les éléments suivants :

- Acquisition d'un bien à 270 000 € (auquel il faut ajouter les frais de notaire) non prévue au BP
- Frais notariés liés aux acquisitions foncières de la ZA des Coquerilles à prévoir en crédits de reports.
- Ajustement de chapitre sur l'opération Maison de l'enfant

Il convient pour ces 3 besoins d'ajustement d'augmenter le chapitre 21 « immobilisations corporelles » de 300 000 €. 35 200 € seront également prélevés sur les dépenses imprévues d'investissement pour abonder le chapitre 23. Il est donc demandé à l'assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

BP : 578 036,81 €	DM : + 300 000,00 €	nouveaux crédits : 878 036,81 €
-------------------	---------------------	---------------------------------

Chapitre 204 – subventions d'équipement versées

BP : 1 053 215,71 €	DM : - 300 000,00 €	nouveaux crédits : 753 215,71 €
---------------------	---------------------	---------------------------------

Chapitre 020 – dépenses imprévues

BP : 35 200 €	DM : - 35 200 €	nouveaux crédits : 0 €
---------------	-----------------	------------------------

Chapitre 23

BP : 2 818 555,94€	DM : + 35 200 €	nouveaux crédits : 2 853 755,94 €
--------------------	-----------------	-----------------------------------

Ensuite et pour terminer, il s'agit d'ajuster les crédits pour le versement des fonds de concours selon les dépenses des communes (en investissement ou en fonctionnement selon le type de dépenses effectué).

Soit en dépense d'investissement :**Chapitre 204**

BP : 753 215,71 €	DM : -340 000 €	nouveaux crédits : 413 215,71 €
-------------------	-----------------	------------------------------------

Soit en recette d'investissement :**Chapitre 021**

BP : 913 316.99 €	DM : -340 000 €	nouveaux crédits : 573 316.99 €
-------------------	-----------------	------------------------------------

Soit en dépense de fonctionnement :**Chapitre 65**

BP : 817 761 €	DM : +340 000 €	nouveaux crédits : 1 157 761 €
----------------	-----------------	-----------------------------------

Chapitre 023

BP : 913 316.99 €	DM : - 340 000 €	nouveaux crédits : 573 316.99 €
-------------------	------------------	------------------------------------

Le virement entre section s'ajustera en conséquence, soit de 340 000 € ; cet ajustement entraînant une modification de l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- La section de fonctionnement augmente de 340 000 €, elle s'équilibre à 7 380 204,70 €
- La section d'investissement diminue de 340 000 €, elle s'équilibre à 5 296 947,17 €

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et une abstention) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2015 du budget principal.

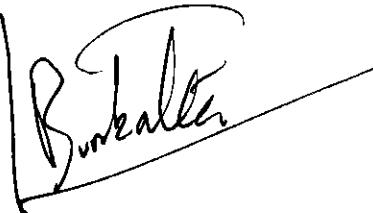
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 29.12.15




30 DEC. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°183/2015

Objet: SIG – Renouvellement de la convention de transmission de fichiers informatiques avec le Conseil Départemental.

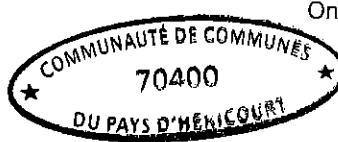
Le Président expose que lors de la mise en place de son Système d'Informations Géographiques, la communauté de communes avait contracté avec le Conseil départemental en vue de la mise à disposition de données topographiques, orthophotographiques et foncières.

La précédente convention arrive aujourd'hui à échéance et il convient de la renouveler afin que la communauté puisse continuer de bénéficier de la mise à disposition des données du référentiel grande échelle RGE de l'IGN, des fonds de cartes topographiques, orthophotographiques, cadastraux, ainsi que les données foncières contre le versement d'une contribution annuelle fixée à 350 €.

La nouvelle convention prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018, soit une durée de trois années.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention de transmission de fichiers informatiques à titre onéreux avec le Conseil Départemental.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
41

Nbre de suffrages exprimés
46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS



N°184/2015

Objet: Attribution d'une indemnité de conseil au comptable.

Le Président expose que la Communauté de Communes est invitée à se prononcer sur l'indemnité de conseil et de budget allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur.

Le montant de l'indemnité de conseil présentée pour l'année 2015 s'élève à 1 236,28 € (100%) et est établi sur la base d'un budget communautaire moyen sur 3 ans de 9 085 168 €.

Toutefois, après avoir constaté que le budget communautaire intègre les attributions de compensation qui représentent un simple versement de fiscalité aux communes et non des dépenses réelles, les années passées, il a toujours été proposé de minorer l'indemnité de conseil. Ainsi, pour 2015, il est proposé de la ramener à 94% de son taux soit 1 162 € bruts (pour mémoire 1 037 € en 2014). En effet, le montant moyen sur 3 ans des attributions de compensations est de 557 393 €, soit environ 6 % du budget communautaire.

Le budget étant confectionné par les services communautaires et par le Vice-président chargé des finances, il n'y a pas lieu de verser l'indemnité de budget qui n'a pas été sollicitée par le receveur.

(M. Becker ne prend pas part au vote).

Le Conseil communautaire à la majorité (une abstention et un vote contre) **SE PRONONCE** favorablement au versement de l'indemnité de conseil pour un montant de 1 162 € bruts.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°185/2015

Objet: Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26.

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.

Vu le Code des assurances.

Vu le Code des marchés publics

Le Président expose :

- l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.
- que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône, il est proposé de participer à la procédure négociée engagée selon l'article 35 I 2° du Code des marchés publics.

Il précise que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer d'adhésion au contrat.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL :
 - Décès
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.
- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIES A LA CNRACL OU AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC :
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à collectivité une ou plusieurs formules.

Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1er janvier 2017
- Régime du contrat : Capitalisation

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône est habilité à souscrire pour le compte de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

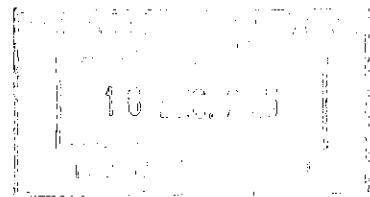
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Ballot", is written over the bottom right corner of the stamp.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°186/2015

Objet: Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères.

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) **Au titre des créances éteintes** : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 1 253.73 € portant sur les années 2011 à 2015.

COMMUNE	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	MOTIF DE LA PRÉSENTATION
BREVILLIERS		46.70 €	93.40 €	93.40 €		233.50 €	PRP SANS LJ (1 dossier)
CHALONVILLARS	118.89 €	188.80 €	188.80 €	188.80 €		685.29 €	PRP SANS LJ (1 dossier)
HERICOURT		96.45 €		96.45 €	142.04 €	334.94 €	PRP SANS LJ (2 Dossiers)
TOTAL	118.89 €	331.95 €	282.20 €	378.65 €	142.04 €	1 253.73 €	

2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs :** Celles-ci peuvent concermer des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRÉSENTATION
	2010	2011	2012	2013	2014		
VYANS			41.23 €			41.23 €	RAR inférieur au seuil de Poursuite (1 dossier)
HERICOURT	714.59 €	937.32 €	1 349.10 €	2 106.89 €	2 116.51 €	7 224.41 €	RAR INFÉRIEUR AU SEUIL DE POURSUITE (19 dossiers) PV CARENCE (13 dossiers) PV PERQUISITION (3 dossiers) POURSUITE SANS EFFET (1 dossier)
TOTAL	714.59 €	937.32 €	1 390.33 €	2 106.89 €	2 116.51 €	7 265.64 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **7 265.64 €** portant sur les années 2010 à 2014.

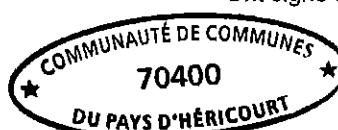
Le Conseil communautaire à la majorité **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **8 478.14 €**.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°187/2015

Objet: Information sur le CADD.

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 1^{er} octobre, nous avions présenté les fiches action que nous souhaitions inscrire au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable piloté par le SMAU dans sa phase préparatoire.

Le SMAU a adopté en comité syndical du 4 novembre dernier le CADD qui permet en conséquence de mobiliser les financements que la Région déploie.

COLLECTIVITES	ENVELOPPE RESERVEE 2015-2020	ENVELOPPE (maxi 75%) 2015-2017
CAB	1 800 000 €	1 350 000 €
PMA	1 800 000 €	1 060 800 €
9 CC	1 536 237 €	1 151 843 €
TOTAL	5 136 237 €	3 562 643 €

Sur les 25 opérations retenues au titre du CADD, le pays d'Héricourt en compte 5 qui mobilisent 335 303 € soit 29,11% de l'enveloppe 2015-2017 réservée aux 9 communautés de communes.

Les actions retenues pour la CCPH sont les suivantes :

MAITRE D'OUVRAGE	OPÉRATION	COUT HT	SUBVENTION CADD
CCPH	Elaboration du schéma de voies cyclables	20 000 €	4 000 € (20%)
CCPH	Mise en œuvre plan vélo tranche 1 voies d'intérêt communautaire	280 000 €	50 000 € (17,85%)
VILLE HERICOURT	Mise en œuvre plan vélo voies d'intérêt communal	270 000 €	50 000 € (18,5%)
CCPH	3 ^{ème} salle multisports intercommunale	1 400 000 €	201 203 € (14,4%)
CCPH	Création des espaces de formation	259 030 €	30 000 € (11,6%)

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bertrand Allé", is written over a diagonal line.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) –Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°188/2015

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

◎ Marchés publics :

M346/2015	CAILLODS & Cie	travaux	réfection de barrière	26/10/15	4 863,75 €
M350/2015	EST IMPRIM	fournitures	magazine communautaire	05/10/15	4 188,00 €
M354/2015	MAILLARD	travaux	désencombrement du lit mineur de la Lizaine - LUZE	26/10/15	11 020,00 €
M356/2015	DELPLANQUE	services	mission de Maîtrise d'Œuvre VRD	27/10/15	6 000,00 €
M362/2015	ERIGE	travaux	débroussaillage et travaux circuits rando	03/11/15	3 670,00 €
M366/2015	CAILLODS & Cie	services	pose barrière	05/11/15	6 278,75 €
M369/2015	GUY PNEU SERVICE	services	commande pneus neige pour AD202DA et DD761YT	12/11/15	5 640,00 €
M370/2015	ABELIUM	services	offre pour reprise structure de Coisevaux	12/11/15	2 720,00 €
M372/2015	IDé	travaux	travaux de peinture	12/11/15	5 856,13 €
M373/2015	ESPACE MONT D'OR	services	séjour vacances Hiver	12/11/15	11 436,00 €
M378/2015	UP SOLUTIONS	fournitures	calendriers de collecte 2016 11560 exemplaires	27/11/15	3 214,00 €
M379/2015	EIFFAGE ENERGIE	travaux	fibre CAPC	26/11/15	3 206,75 €

- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 22 septembre 2015 au 30 novembre 2015**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	11 h	1
	2	15h	2
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	35 h	12
Renfort activité	1	28 h	1
En attente recrutement titulaire	2	35 h	2
Cui Cae	1	28 h	1
MEDIATHEQUE			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	1	19 h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Néant			
ENTRETIEN DES BATEAUX			
Remplacement	1	20 h	1
SERVICE ENTRETIEN DES BATIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

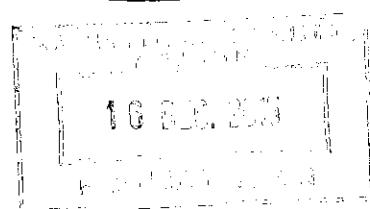
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/MS



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL -- Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) -Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°189/2015

Objet: ZAC des Guinnottes -- Rétrocession des équipements et du foncier.

Le Président rappelle que par délibération n°115/2014 du 10 juillet 2014, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur les modalités de remise des ouvrages et de l'ensemble du foncier non commercialisé de la ZAC des Guinnottes 1 par l'aménageur conformément aux dispositions de la convention publique d'aménagement de la ZAC des GUINNOTTES, qui nous lie à la SOCAD.

Or les actes notariés ne sont pas encore intervenus et des modifications ont été enregistrées par la SOCAD :

- ✓ Les parcelles AL n°851 et 852 sont à supprimer (cédé à SOMECA),
- ✓ Les parcelles AL n°895 et 954 sont à ajouter (Voirie en entrée de zone et décrochement sur le lot 1A pour emplacement poteau incendie),
- ✓ La surface de la parcelle AL n°863 est à modifier

Le nouvel état parcellaire est donc le suivant :

Commune	Section	N°	Correspondances terrain	Surface en m ²
Héricourt	AL	732	Parcelle non utilisée en bordure de la RD 438	2108
Héricourt	AL	834	Bassin (partie)	2089
Héricourt	AL	847	Fond parcelle SOMECA	53
Héricourt	AL	860	Voirie sur partie haute de la zone jusqu'au lot 1	7644
Héricourt	AL	862	Fond parcelle lots 4/5	740
Héricourt	AL	863	Bassin (partie)	462
Héricourt	AL	879	Parelle triangulaire accès AVIA / MONNIER	32
Héricourt	AL	885	Voirie impasse lot 2	539
Héricourt	AL	889	Bassin (partie)	1280
Héricourt	AL	891	Bassin (partie)	1493
Héricourt	AL	895	Voirie entrée de zone	179
Héricourt	AL	954	Poteaux incendie (décrochement lot 1A)	2
Brévilliers	ZA	244	Parcelles entrée de zone	917
Brévilliers	ZA	246	Parcelles entrée de zone	2165
TOTAL				19703

✓ La surface totale rétrocédée est donc ramenée à 19 703m².

Ces parcelles constituent pour l'essentiel l'emprise :

- de la voie de desserte de la zone d'activités,
- du bassin de rétention,
- de l'emplacement des 3 bâches constituant les réserves d'eau pour la sécurité incendie.

Par ailleurs, les réseaux mis en place concernent l'évacuation des eaux usées et pluviales, les alimentations en électricité, gaz, téléphone, Très haut débit, eau potable, et l'éclairage public.

L'ensemble de ces équipements sera ensuite cédé à la Ville d'Héricourt (section AL) et à la commune de Brevilliers (Section ZA) qui en assureront l'entretien et la maintenance.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** la rétrocession de ces équipements par la SOCAD à la CCPH,
- **AUTORISE** la rétrocession des équipements et du foncier, appartenant ainsi à la CCPH, à la Ville d'Héricourt, et à Brevilliers pour ce qui les concerne respectivement
- **AUTORISE** le Président à signer les actes correspondants, étant précisé que les frais seront à la charge de la CCPH.

Publié à
HERICOURT
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 décembre 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°190/2015

Objet: Bassin d'apprentissage – Adoption d'un plan de financement prévisionnel

Le Président expose que dans la continuité de la prise de compétence en matière de bassin d'apprentissage, il convient de s'engager dès à présent dans la phase opérationnelle en construisant un second bassin complémentaire à celui d'Héricourt, et qui permettra de satisfaire le besoin d'apprentissage des écoles des villages du pays d'Héricourt, lesquels sont aujourd'hui privés de cet enseignement de la natation.

L'étude qui a été menée pour dimensionner l'équipement doit encore être ajustée car il est exclu de construire un bassin de natation du type piscine mais bien de se borner à créer un équipement pour l'apprentissage de la natation en faveur des publics scolaires, principalement les primaires et les 6^{ème} en collège.

Cette nouvelle politique sportive et éducative sera conduite en 2 temps : la création d'un second bassin dès à présent et la requalification par la suite de celui d'Héricourt dont les conditions exactes restent encore à définir.

En effet, ces équipements devront être adaptés au plus près de nos besoins pour optimiser les coûts de fonctionnement.

Phase 1 : 2016-2017 : Construction d'un bassin d'apprentissage dans un village en se servant de celui d'Héricourt comme référence pour son dimensionnement. Cette construction nécessiterait un budget maximum estimé à 1,4 M € HT.

Phase 2 : 2017-2018 : Réhabilitation du bassin d'Héricourt et mise aux normes notamment d'accessibilité pour un coût d'opération de l'ordre de 500 000 € HT

Plan de financement proposé au titre de la phase 1 :

DEPENSES EN € HT		RECETTES		TAUX
Travaux	1 200 000 €	Département	410 000 €	29,3%
Honoraires et études	160 000 €	DETTR 2016	420 000 €	30%
Imprévus	40 000 €	CCPH	570 000 €	40,7 %
TOTAL	1 400 000 €			100%

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement proposé et **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de subventions pour le projet de construction d'un nouveau bassin.

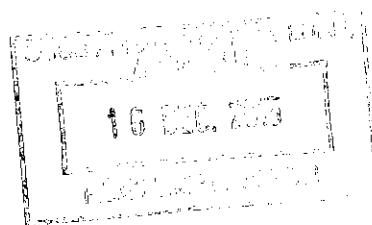
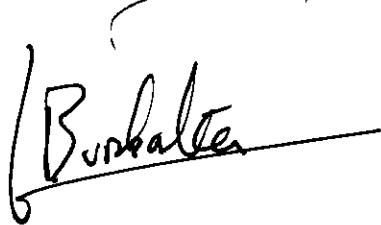
Publié à
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
4 décembre 2015**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOÜLLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°191/2015

Objet: Ecole de musique - Recours à des agents non titulaires.

Le Président expose que les emplois liés au transfert des agents de l'école de musique ont été créés par délibération du conseil communautaire du 25 juin 2015.

Or certains postes de l'école de musique sont pourvus par des non titulaires puisque les annonces d'emploi sont restées infructueuses.

Selon la loi 84-53 du 26 janvier 1984 art 34, les emplois vacants peuvent être pourvus par un agent contractuel mais il faut préciser que leur rémunération se fera sur la base du premier échelon du grade sur lequel l'agent est recruté.

Ainsi 5 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe et un emploi d'assistant d'enseignement artistique sont actuellement pourvus par des agents non titulaires.

Postes	Temps de travail	Rémunération
Assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe	5/20	IB 350 IM 327 (échelon 1)
Assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe	3.5/20	
Assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe	9/20	
Assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe	3.5/20	
Assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe	5/20	
Assistant d'enseignement artistique	9.5/20	IB 348 IM 326 (échelon 1)

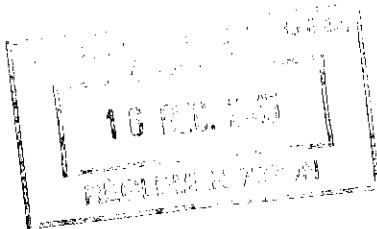
Le Conseil communautaire à la majorité (un vote contre et une abstention) :

- **AUTORISE** le recours à des agents non titulaires pour pourvoir les postes vacants.
- **FIXE** la rémunération des agents non titulaires recrutés pour pourvoir aux postes vacants sur la base de l'échelon 1 du grade sur lequel ils sont recrutés conformément au tableau ci-dessus.
- **FIXE** la rémunération de l'agent transféré en contrat à durée indéterminé sur le poste d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe à temps non complet à savoir 5/20^{ème} sur la base de l'IB 350 .

PuRNA S.
HERICOURT,
Le 16/12/15

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2015 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 10 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
4 décembre 2015

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
42

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 décembre 2015.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET GENTIL (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs :

Jean-Denis PERRET GENTIL à Dominique CHAUDEY / Dahlila MEDDOUR à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

MM André BOYER (ETOIRON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°192/2015

Objet: Décision modificative budgétaire n°2 – Budget principal.

Le Président expose que sur les conseils de la Trésorerie, il convient d'inscrire en dépenses et recettes d'investissement au chapitre 041 « opérations patrimoniales » la somme de 307 012 €. Il convient de transférer l'écriture comptabilisée sur le budget 2014 concernant l'intégration dans le patrimoine du bâtiment situé rue Beregovoy. Celui-ci nous a été cédé par la ville d'Héricourt dans le cadre de l'opération Pâquis pour une valeur estimée à 307 012 €. Aussi, pour ne pas amortir cette écriture il faut la transférer de l'article 13141 « subvention d'équipement transférable » à l'article 13241 « subvention d'équipement non transférable ».

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 041 – opérations patrimoniales :

BP : 0.00 €	DM : + 307 012.00 € (article 13141)	nouveaux crédits : 307 012.00 €
-------------	--	---------------------------------



Soit en recette d'investissement :

Chapitre 041 – opérations patrimoniales :

BP : 0.00 €	DM : + 307 012.00 € (article 13241)	nouveaux crédits : 307 012.00 €
-------------	---	---------------------------------

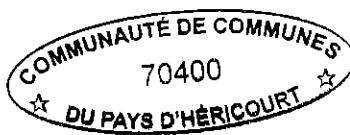
Ces ajustements entraînent une augmentation de l'équilibre de la section d'investissement de 307 012 €.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et une abstention) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°2 concernant l'exercice 2015 du budget principal.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 décembre 2015
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.12.15



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno Walter", written diagonally across a line.

